L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 249 — QUEBEC, SAMEDI 18 MARS 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — SEIZE PAGES

N'oubliez pas notre grande
Exposition des Modes
Au Théâtre Capitol
MERCREDI et JEUDI
les 22 et 23 mars
M. Pollack Ltée

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Laissez l'hiver à ses bonnes oeuvres.

Les stocks de pelles seront bientôt épuisés.

Si le rire entretient la santé, jeûnez en riant.

Le plus louable des proprios n'a plus rien à louer.

La chasse aux "renards" s'ouvre avec le printemps.

Les législateurs sont moins curieux que les journalistes.

Le garde-feu enrage les partisans des "sots" périlleux.

Les Yankees ont retenu les services de la Ligue des Nations.

Salomon n'a jamais donné une paire de bas à ses 300 femmes.

Il y en a qui travaillent consciencieusement à la ruine des autres.

M. Rhodes profite du carême pour exiger les rapports sur le revenu.

Pendant que Madame travaille son casse-tête, rien n'est à sa place dans la maison.

Pour constater combien ridicule est votre défaut mignon, observez-le chez autrui.

John Bull favorise l'abolition de tout armement qui peut nuire à sa flotte de guerre.

Il y aura une forte demande de veaux gras, si nous en jugeons par le nombre d'enfants prodigues qui retournent chez leurs parents.

Diogène

Bravache

Le jour qu'il célébrait le centtroisième anniversaire de sa naissance, un centenaire américain s'est vanté d'avoir abusé de toutes les bonnes choses. Le moins que l'on puisse dire de ce jeune indiscret, c'est qu'il se prépare une triste vieillesse, à moins qu'il ne s'empresse de changer de vie.

Instructif

A l'Université de Chicago, un professeur d'économie politique a conseillé à ses élèves de mettre les traités et les auteurs de côté, jusqu'à nouvel ordre, afin de mieux suivre les journaux avec les nouvelles données que chaque jour apporte à une science non mathématique. Toutes les vieilles notions sont ébranlées, en temps de crise, et de nouvelles expériences viennent nous démontrer qu'il y a des exceptions, tels les cas fortuits, à toutes les règles.

Inexpérience

Le commissaire de police de New-York prétend que 30 pour cent des crimes les plus graves sont commis dans son district par des jeunes gens de 16 à 18 ans. Et plus de 75 pour cent de tous les crimes sont l'oeuvre de malfaiteurs n'ayant pas dépassé l'âge de 25 ans. Ceci semble indiquer que les bandits eux-mêmes réalisent relativement vite que leur métier comporte trop de terribles risques. Ils y renoncent de bonne heure, ou sont bientôt mis au ban de la société. A jouer contre la loi les plus fins ne gagnent pas longtemps.

Comme ailleurs

Bien que le "Pacifique Canadien" réalise encore des profits sur ses opérations générales, la marge de sûreté est si faible que ses directeurs suspendent jusqu'à nouvel ordre toute distribution de dividendes sur le stock commun ou les actions privilégiées. A ce propos, la plupart des journaux du pays rappellent que d'un bout à l'autre des deux Amériques et dans la plupart des pays d'Europe, les chemins de fer souffrent également ou plus vivement d'une crise universelle. En dépit de la concurrence des camions, nos voies ferrées canadiennes réaliseront encore de belles recettes, dès que s'amélioreront les échanges internationaux.

MUSSOLINI AU DEVANT DE MAC DONALD ET SIMON

MOSCOU FERA UN PROCES AUX BRITANNIQUES

Les autorités soviétiques annoncent que les quatre sujets anglais, accusés de sabotage en rapport avec leur travail pour une compagnie d'électricité, subiront leur procès devant un haut tribunal criminel. — La réponse de Litvinoff aux protestations de Baldwin.

LES ACCUSATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 18. — Passant outre aux protestations du gouvernement anglais, les autorités soviétiques ont annoncé hier soir que quatre sujets britanniques, accusés de sabotage en rapport avec leur travail pour une compagnie d'électricité britannique qui fait des affaires ici depuis dix ans, subiront leur procès devant un haut tribunal criminel.

"Aucune pression ou menace ne pourra induire le gouvernement soviétique à ne pas observer ses lois en ce qui concerne les sujets britanniques", a déclaré le commissaire des Affaires Etrangères Maxim Litvinoff, dans un communiqué officiel.

Les accusés furent arrêtés la semaine dernière en même temps que 36 employés russes de la Metropolitan-Vickers Company, alors que la police secrète accomplit des raids dans les bureaux de cette firme ici et à Léningrad. Six anglais furent arrêtés, mais depuis deux d'entre eux ont été relâchés.

Le communiqué du gouvernement dit que les Anglais et les Russes subiront leur procès ensemble et que les procédures seront publiques. On s'attend à ce que ce procès ait lieu d'ici à un mois. La décision du gouvernement soviétique est en réponse aux protestations de l'Angleterre et à une déclaration de M. Stanley Baldwin, lord-président du Conseil, qui a dit à la Chambre des Communes d'Angleterre que le gouvernement britannique était convaincu de la futilité de ces accusations. Le détail de celles-ci n'a pas été publié.

M. Litvinoff a déclaré que les paroles de M. Baldwin et les protes-

(Suite à la page 4)

LE CARD. BOURNE A UNE RECHUTE

Le primat de l'Eglise Catholique en Angleterre est de nouveau gravement malade. — Agé de 72 ans.

DES CRAINTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Saint-Leonard, Sussex, Angleterre, 18. — Le Cardinal Bourne, archevêque de Westminster, qui se remettait ici d'une récente maladie grave, a subi une rechute, hier. Lorsque le Cardinal Bourne ressentit une attaque de l'influenza, en décembre, à son retour de Rome, il se rendit à l'avis de ses médecins qui lui conseillaient un repos de trois mois. Il s'installa dans l'île de Wight, et il y a un mois il vint se fixer ici. Son état s'améliorait d'une manière satisfaisante et il projetait de reprendre ses fonctions à Westminster après Pâques. Sa rechute a surpris les religieuses qui le soignent ici, dans une clinique. Son secrétaire dit que son état est grave, mais ses médecins croient qu'il s'en remettra néanmoins. Le prélat est âgé de 72 ans.

CHAMBRES A LOUER
Manoir Montmorency, 410, St-Jean, Que. toutes avec douches ou bain. Respectivement $20 et $25 par mois; endroit idéal pour dames et messieurs.

PRESIDENCE

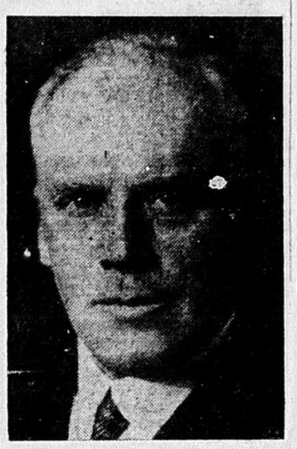

L'hon. Juge G.-F. GIBSONE, de la Cour Supérieure, à Québec, qu'Ottawa vient de nommer président du comité d'arbitrage pour régler le différend qui existe entre les chemins de fer et leurs employés.

OTTAWA VOTE 53 MILLIONS EN 3 MINUTES

C'est le crédit que devra combler le déficit du Canadien National.

DEUX DEBATS

Le plus long a pour objet un extrait de journal. — Amusante bataille.

TOUT S'ARRANGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — La Chambre des Communes a passé d'un extrême à l'autre hier. Après avoir voté $53,422,000 en trois minutes et consacré 40 minutes à l'étude d'un pauvre petit montant de $357,000, elle prit une tangente et discuta si un membre a le droit de citer un extrait de journal.

Le président avait à peine achevé la lecture de l'item que la Chambre adoptait le crédit de $53,000,000 qui doit combler le déficit du Canadien National et qui constitue le gros morceau des estimés supplémentaires introduits avant-hier par le ministre des Finances. Immédiatement après M. J.-S. Woodsworth, chef de la Fédération du Commonwealth Coopératif, se leva et entreprit de lire un question de voter $357,500 pour la questio nde voter $357,500 pour la gendarmerie à cheval du Canada. M. Woodskorth fit allusion à une installation de "moonshire" dans la province de Québec, disant que "la gendarmerie à cheval s'abstint de faire quoi que ce soit jusqu'à l'arrivée des officiers de la douane".

Le premier ministre R.-B. Bennett s'objecta à cette lecture, disant qu'il ne convenait pas de lire des articles de journaux affectant la gendarme-

(Suite à la page 4)

LE T. H. L^YMAN P. DUFF DEVIENT JUGE EN CHEF

Ottawa désigne le successeur du juge Anglin à la Cour Suprême du Canada.

TROIS NOMINATIONS HIER

M. F.-J. Hugues juge puiné du même tribunal. — M. E. Armour en Ontario.

LA CARRIERE DE M. DUFF

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Le gouvernement a fait hier trois nominations judiciaires importantes. La principale est celle du très honorable Lyman P. Duff au poste de juge-en-chef du Canada. L'honorable M. Duff, l'un des plus grands juristes du pays, faisait partie de la commission qui a enquêté sur le problème du transport.

Le nouveau juge-en-chef siégeait depuis près de trente ans sur le banc de la plus haute cour du Dominion. A plusieurs reprises il s'était rendu en Angleterre où il jouissait de la plus haute considération dans le comité judiciaire du Conseil privé, dont il faisait partie. Sa nomination comble la vacance laissée par la retraite et la mort de feu le juge Anglin.

Le gouvernement a promu M. Frank J. Hughes, C.R., de Toronto, au poste de juge puiné de la Cour Suprême du Canada. Le nouveau juge succède à M. le juge Duff.

Le T. H. Juge LYMAN-P. DUFF, nommé hier par Ottawa juge-en-chef du Canada en remplacement du juge Anglin, décédé.

La troisième nomination est celle de M. Eric Armour, C.R., de Toronto, au poste de juge de la Cour Suprême de l'Ontario. M. Armour succède au juge G.-H. Sedgewick qui démissionna pour devenir président de la commission du tarif.

Né à Meaford, Ontario, le 7 janvier 1865, le nouveau juge-en-chef du Canada est le fils du révérend Charles Duff et de Dame Isabel Duff. Ses études terminées à l'école publique il entra à l'université de Toronto. En 1887 il reçut le diplôme de bachelier-ès-arts avec très grande distinction dans les sciences

(Suite à la page 4)

5 JEUNES FILLES BRULEES VIVES A HULL

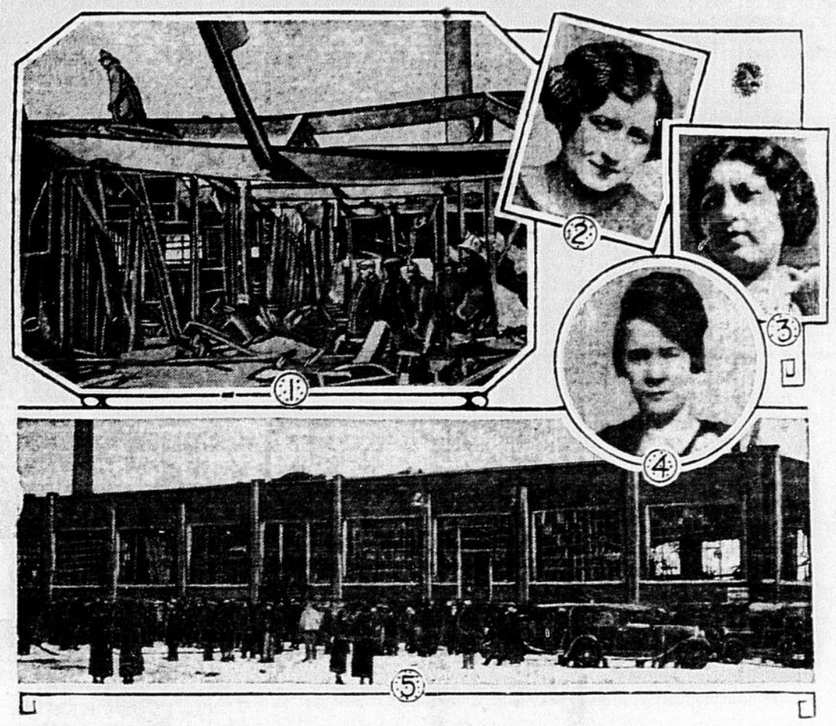

Toute la province a été secouée d'un frisson d'horreur, cette semaine, en apprenant que cinq jeunes filles avaient été brûlées vives dans l'incendie de l'immeuble de la Canada Match Co., à Hull. Le feu se propagea avec une rapidité inouie dans toute la bâtisse, et les victimes, emprisonnées dans le brasier, périrent dans les plus grandes tortures et en poussant des appels déchirants. On voit ici: (1) les ruines de la fabrique après l'incendie; (2) Mlle Germaine Cyr, 26 ans; (3) Mlle Thérèse Labelle, 19 ans; (4) Mlle Laura Lascelles, 39 ans, trois des malheureuses victimes; (5) aspect de la manufacture avant le feu. On peut voir les fenêtres à petits carreaux que les jeunes filles essayèrent en vain de briser pour se sauver.

LA SESSION VA SE CONTINUER INDEFINIMENT

Le congrès américain ne prendra pas congé avant plusieurs semaines.

TRAVAIL URGENT

Le président a plusieurs plans qu'il veut mettre en vigueur bientôt.

CHASSE A L'OR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 18. — (Par Francis M. Stephenson, de la Presse Associée) Un programme d'action immédiate pour compléter l'application des nouvelles idées législatives du président Roosevelt avant le 1er mai, a été convenu, hier, par le président et les chefs du congrès.

Le projet d'un ajournement du congrès après la session d'urgence a été abandonné et la session se continuera indéfiniment.

Les chemins de fer, les banques et un vaste plan d'aide au chômage sont en tête des mesures législatives que le président soumettra prochainement.

Un début a été opéré, hier, en ce qui concerne la législation des chemins de fer, quand le président Rayburn, du comité inter-état de la Chambre, a présenté un bill pour la gouverne des "holding companies" ferroviaires et des compagnies de transport automobile, et consolidar les commissions d'électricité et de radio en une commission des communications.

La plus récente des mesures d'urgence proposées par M. Roosevelt, celle du reboisement, qui donnerait de l'emploi à environ 200,000 hommes, sera placée devant le congrès la semaine prochaine, après quoi elle sera incluse dans son programme permanent.

Le nouveau programme de travail prévoit l'ajournement du congrès en fin d'avril ou au commencement de mai, alors que congé lui sera donné jusqu'en janvier prochain.

LA RENTREE DE L'OR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 18. — Une chasse à l'or, amenée par la loi adoptée contre les accapareurs du précieux métal depuis l'avènement du régime Roosevelt, a fait affluer dans les coffres de la Réserve fédéral la jolie somme de $327,000,000 depuis la réouverture de ses guichets, à la suite du congé bancaire.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LE PALLIUM EST REMIS AU CARD. VILLENEUVE

(Serv. de la Presse Canadienne: Cité Vaticane, 18. — Son Eminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a été la figure dominante au cours de la brève cérémonie que S. S. le Pape Pie XI a présidée hier dans la salle des consistoires.

A l'issue de la messe Sa Sainteté a remis le pallium au nouveau cardinal.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a été ensuite l'objet d'une réception de la part de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

UN PROJET DE CONSTITUTION POUR L'INDE

Il est contenu dans un cahier blanc que Londres a publié hier.

LA LEGISLATURE FEDERALE

Elle sera composée d'un conseil d'état et d'une chambre d'assemblée.

POUVOIRS DU GOUVERNEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 18. — Le projet d'une constitution fédérale dans l'Inde, consistant en provinces hindoues autonomes et tels états hindous qui pourront décider d'entrer dans cette fédération, est contenu dans le "papier blanc" sur la réforme constitutionnelle de l'Inde, qui a été publié hier. Ce plan est le résultat de trois conférences de la Table Ronde tenues à Londres en ces récentes années. Dans la fédération centrale et les provinces, des cabinets responsables envers les législatures élues seraient constitués Le procureur - général aura une responsabilité spéciale en ce qui concerne la paix, l'ordre public, la stabilité financière, le crédit, les minorités, la protection des membres des services publics, la protection

(Suite à la page 4)

MME EATON MALADE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Oakville, Ont., 18. — Mme Timothy Eaton, veuve du fondateur de T. Eaton Company, est sérieusement malade à sa résidence ici. Elle est âgée de 91 ans.

NOBRACOL
Fait disparaître l'Eczema et toute maladie de la peau
La Cie des Remèdes Nobracol Enr.
132 Côte d'Abraham — Tél. 6450

LE JAPON ET LA CHINE, UNE PAIRE D'AMIS

Le chef de la délégation japonaise à Genève dit que cette amitié est nécessaire.

ET ELLE SE FERA

Tokio n'en veut pas à l'Amérique de ne rien comprendre à la situation.

LE ROLE DE GENEVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 18. — M. Yosuke Matsuoka, chef de la délégation japonaise aux récentes sessions de la Société des Nations à Genève, au cours desquelles fut considéré le conflit sino-japonais, a déclaré hier, avant son départ pour les Etats-Unis, qu'une guerre entre les Etats-Unis et le Japon serait un acte de folie.

M. Matsuoka, qui traversera l'Amérique pour rentrer à Tokio, a affirmé que les Américains avaient "pardonné les fautes de la mauvaise administration chinoise et grossi celles de la bonne administration japonaise".

Analysant l'attitude américaine, le représentant japonais se servit du "slang" américain pour dire: "Le peuple américain cède devant les appels à son émotion, et c'est ce qu'il a fait à l'égard de la Chine".

"Les Etats-Unis et le Japon", dit-il, "ont une importante mission à remplir dans l'intérêt de l'humanité en édifiant une nouvelle ère de ci-

(Suite à la page 4)

Le premier ministre d'Italie doit se rendre à Ostie pour y rencontrer les visiteurs anglais. — Deux jours de banquets et de réceptions. — L'Italie espère faire une impression profonde sur ses hôtes. — Daladier se fera raconter le voyage au retour à Paris.

LES CARTES SE JOUENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 18. — (Par André Berding, correspondant de la Presse Associée) Le premier ministre Mussolini projette de se rendre à Ostie ce midi pour rencontrer en personne le premier ministre Ramsay MacDonald et Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office, afin de pouvoir causer avec eux, durant les quarante minutes qu'ils prendront pour franchir la distance entre Ostie et Rome, avant d'entrer réellement dans la conférence convenue.

Ceci permettra au premier ministre de se lancer, dans l'après-midi, directement dans la discussion qui, espère-t-on, contribuera à amener la solution des difficultés européennes.

Le monde officiel romain attend anxieusement l'arrivée des hommes d'état anglais, confiant que leurs conversations avec signor Mussolini formera la base d'un accord de désarmement et de coopération avec les grandes nations d'Europe qui autrement, redoute-t-on, se diviseront en groupes français et fasciste.

Ce sera la première réunion de deux premiers ministres qui ont autrefois combattu dans les rangs du socialisme avec lequel ils ont depuis rompu tous les deux, et ce sera également la première visite de M. MacDonald à Rome depuis 1920.

Immédiatement après leur arrivée dans Rome, M. MacDonald, sa fille Ishbel et Sir John Simon déjeuneront privément à l'ambassade anglaise. Ensuite ils feront la sieste, suivant la coutume romaine, et vers le milieu de l'après-midi, les deux politiciens anglais entreront en pourparlers avec les représentants du gouvernement italien.

Les visiteurs, qui arrivent de Genève, seront rencontrés à Gênes

(Suite à la page 4)

PRESIDENCE AU JUGE GIBSONE

Notre concitoyen est nommé président du comité d'arbitrage dans le différend entre les chemins de fer et leurs employés.

2 AUTRES MEMBRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18.—L'honorable M. W. A. Gordon, a nommé hier le juge G.-F. Gibsone, de la Cour supérieure de Québec, à la présidence du comité d'arbitrage qui s'occupera du différend entre les chemins de fer et leurs employés concernant les gages des seconds. Avec la nomination du juge Gibsone le comité est complet. Les deux autres membres nommés par le ministre du Travail sont M. George C. McDonald, de Montréal, et M. W. F. O'Connor, de Toronto, recommandés respectivement par les compagnies ferroviaires et les employés. Le ministre a désigné lui-même le président parce qu'il n'y avait pas de recommandation conjointe à cet effet de la part des deux parties intéressées.

Le différend provient d'une réduction dans les gages opérée par le Chemin de fer national et le Pacifique Canadien ainsi que par des compagnies subsidiaires. Les employés affectés sont les ingénieurs, les chauffeurs, les conducteurs, les serre-freins et les télégraphistes. Le comité d'arbitrage a été nommé en vertu de la loi des différends industriels.

LE HOCKEY

"Série Allan":

Royals (x)	3
Granites	2
(x) Gagne la ronde par 8-4.	
Niagara Falls	1
Port Colborne	0

LA TORNADE DANS LE TENNESSEE

Après le tremblement de terre de Californie, une tornade vient de dénaster le Tennessee, causant 20 pertes de vie et laissant des ruines nombreuses sur son passage. Voici une ferme détruite près de la frontière du Kentucky.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, — La température a été belle hier dans presque toutes les parties du Canada, mais modérément froide dans le Manitoba, le nord de l'Ontario et de Québec.

	Min.	Max.
Dawson	30	36
Aklavik	— 6	2
Victoria	38	43
Vancouver	34	54
Edmonton	14	30
Banff	27	41
Calgary	32	38
Saskatoon	7	26
Régina	16	29
London	30	44
Toronto	33	49
Kingston	30	42
Ottawa	24	38
Montréal	18	40
Québec	12	26
St-Jean	14	40
Halifax	16	40
Charlottetown	12	30

(—) Sous-zéro.

PRONOSTICS

Ottawa et haut St-Laurent. — Vents du nord-est ; beau.

Nord-ouest de Québec et Lac St-Jean. — Beau et froid.

Bas St-Laurent. — Vents du nord; beau et modérément froid ;

Golfe et Côte Nord. — Vents frais du nord, beau et plus froid.

UNE FAMILLE SE PRIVE DE NOURRITURE AVEC $2,000

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 18. — Le détective Harry Sloan a raconté cette histoire, hier : —

"Un coup de téléphone nous appela à 695 avenue Park. La femme, Mme Allegra Marcus, son garçon âgé de six ans, et son mari étaient dans leurs lits, qui se lamentaient. On les expédie à l'hôpital et on examine ensuite la place. Pas de poison, pas de provisions. Nous cherchons encore et nous trouvons sous le matelas un portefeuille contenant $1,600 en argent, deux mandats d'argent et un carnet de banque accusant un dépôt de $400.

"A l'hôpital, tous nous disent que les trois personnes souffraient de malnutrition. Je me rends au lit de la femme et je lui demande pour quelle raison la famille se laissait souffrir de la faim. Elle me dit que son mari était chargé du soin de la famille, que l'argent lui appartenait, et qu'elle n'était pas pour le dépenser si l'homme n'était pas capable de nourrir sa famille. A son tour l'homme me dit qu'il n'avait pas frappé un emploi depuis sept mois. Je voulus discuter de nouveau avec la femme, mais je ne parvins pas à changer son idée. Quand une femme laisse la compagnie d'électricité couper le courant et se laisse mettre à la porte parce qu'elle ne paye pas son loyer, quand elle ne veut acheter de la nourriture et qu'elle garde obstinément deux mille dollars cachés sous son matelas, tous les arguments restent inutiles".

DANS LEVIS

L'ETUDE DE L'ACTION DE LA BANQUE EST REMISE A UNE SEANCE SPECIALE

Une séance du Conseil de Ville de Lévis a été tenue hier soir, à l'Hôtel de Ville de Lévis, sous la présidence de Son Honneur le maire Dr Jos. Leblond. Tous les échevins étaient présents.

Cette réunion sera probablement la dernière avant l'élection municipale qui aura lieu mardi 18 avril prochain.

Après la lecture du procès-verbal qui est adopté le maire donne lecture d'une lettre du trésorier dans laquelle il avise le Conseil, qu'au 1er avril prochain, il aura des échéances pour un montant de $6,995.75 à rencontrer à la banque.

MM. Pelletier et Gelly, avocats, réclament un montant de $1,242.05 pour leur client, Mme veuve Edmond Roy, qui le 29 janvier dernier subissait un accident dans la côte Fraser, et ce à cause du mauvais état des chemins. Le Conseil refuse d'accepter cette réclamation.

M. Arthur Bélanger, M. P. P., avocat, dans une lettre similaire, réclame pour son client, M. Emile Bilodeau, une indemnité pour l'accident qu'il a subi le 6 novembre dernier dans la côte Bennett. Cette réclamation est renvoyée.

La question de charger une taxe aux commerçants étrangers revient de nouveau. Les membres du Conseil discutent les moyens de protéger nos marchands locaux contre cette concurrence écrasante. Le maire suggère alors de former un comité qui étudierait cette question plus à fond.

M. H.-E. Weyman, gérant de la Levis Tramways, avise le Conseil qu'au cours de la saison d'hiver 1931-32, le coût de l'enlèvement de la neige a été de $9,024, laissant une marge appréciable jusqu'à $11,000 en faveur de la ville.

Il a été proposé par M. l'échevin Couture secondé par M. l'échevin Michaud que M. J.-T. Larochelle, echevin, soit nommé juge de paix pour le district de Québec.

Il a été proposé par M. S. Durand secondé par l'échevin L.-B. Pelletier que les horloges municipales soient avancées d'une heure à partir de dimanche le 30 avril prochain, à minuit et une minute.

Une motion de sympathie fut également votée à l'adresse de M. l'échevin Durand, à l'occasion de la mort de sa mère, madame Louis-Ovide Durand.

M. l'échevin Durand remercia le Conseil pour ce témoignage de sympathie.

M. le maire parla ensuite de la question de l'action prise par la Banque contre la ville pour le remboursement des avances faites et demande au Conseil quelle attitude tenir.

M. l'échevin Durand demande qu'un rapport détaillé soit fourni à chaque échevin pour étude, et qu'une séance spéciale soit tenue pour prendre une décision à cet effet.

La séance s'ajourne.

AUX CONGREGANISTES DE NOTRE-DAME

Il y aura office de la Congrégation, dimanche matin, dans la chapelle, à 7 heures 15, comme à l'ordinaire; que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

Comme il y aura une réception de nouveaux congréganistes, le 30 avril prochain, à l'occasion des noces d'or, on invite tous ceux qui voudront en faire partie à donner leur nom à un officier ou à se présenter à la chapelle.

Mgr LAGUEUX A LEVIS

Mgr Robert Lagueux, P.D., curé de Saint-Roch, a été transporté, jeudi dernier, à la résidence de sa soeur, Mme C.-E. Belzile.

Mgr Lagueux était retenu à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis le mois de décembre. Son état s'améliore sensiblement.

LEVIS. A LOUER beau logement — chauffé, bien éclairé avec chambre de bain, plain-pied. S'adresser au No 1, RUE VICTORIA, Lévis.

Soulagez le MAL de DOS Avec DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM Pilules Dodd pour le Rein

SE CONTINUE *Aujourd'hui--Samedi notre offre avant-ouverture de*

ROBES

Les plus nouveaux styles, les plus jolis tissus, avec comme caractéristique la tendance vers les touches de lingerie, les garnitures en taffetas, le gracieux traitement des manches... Un grand et complet assortiment de styles et de grandeurs.

Nouveaux quadrillés
Nouveaux carreaux
Nouveaux crêpes rugueux.

en →

Bleu-marine
Bleu-boulevard
Vert
Brun
Noir

5.95 Se vendraient régulièrement $10.50

8.95 Se vendraient régulièrement $17.50

12.95 Se vendraient régulièrement $22.50

Holt, Renfrew & Co Limited

MAISON FONDEE EN 1837 TELEPHONE : 2-5221

BRIGITTE HELM, la principale interprète de "ATLANTIDE", à l'Impérial, commençant aujourd'hui.

NE TOUSSEZ PLUS. Soyez prudents. "En vente partout" SIROP POUR LE RHUME CARTIER

ASSEMBLEE DU "VOLTIGEUR", JEUDI SOIR DERNIER

Jeudi soir dernier, les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" se réunissaient en assemblée à leur chalet, salle Dion, rue St-Louis. La réunion était sous la présidence du dévoué président, M. J.-A. Lallaire.

Ce soir, à Montréal, à l'hôtel Queens, aura lieu la convention annuelle de l'Union des Raquetteurs. M. le président Allaire a été délégué à cette occasion.

Ce soir, à Québec, une grande soirée à la salle du club Le Zouave, Halle Berthelot, marquera la clôture de la saison de la raquette à Québec. Ce sera une jolie fête, des des prix seront distribués aux heureux gagnants.

Pour le 22 mars prochain, le club de raquettes de Lévis organise une soirée récréative de vaudeville, à son chalet, salle Dion. Le public de Lévis est cordialement invité. Les cartes se vendent pour la modique somme de 25 sous.

Vers la fin de mars, le club "Le Voltigeur" a l'intention de faire une parade aux flambeaux dans Lévis, afin de saluer et de remercier tous leurs amis de leur précieux encouragement au cours de la présente saison.

Vers Pâques, dès que les chemins seront ouverts aux automobiles, on organisera la traditionnelle partie à la cabane à sucre. C'est l'événement qui met le terme aux activités du club pour la saison. Il est attendu anxieusement, parce qu'on n'y manque pas de plaisir.

Nos raquetteurs lévisiens ont eu une saison très active et intéressante, cette année. Ils ont pris part aux différentes démonstrations sportives de la saison et se sont très bien amusés.

MORT DE Mlle MARIE BOULANGER

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mlle Marie Boulanger, fille de feu M. Frédéric Boulanger et de dame Julie Moffat, survenue jeudi soir, à la résidence de son frère, M. Adrien Boulanger, épicier à Villemay. La défunte était âgée de 65 ans. Les restes mortels sont exposés au No 161, rue St-Georges.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

L'AIGLON JOUERA CE SOIR DANS LA SERIE INDEPENDANTE

La série indépendante est en pleine activité, de ce temps-ci. La première ronde de cette série a favorisé les clubs de la Rive-Sud. Mercredi soir, le Lauzon remportait une victoire facile au score de 8 à 4. Jeudi soir, le Charny blanchissait le Pirate par 4 à 0.

Ce soir, un autre club de Lévis a été cédulé pour 7 heures 30, c'est L'Aiglon. Ses nombreuses victoires lui ont fait une réputation enviable. Nous espérons qu'il saura représenter dignement Lévis.

AMBULANCE FORTIER

L'ambulance de M. Laval Fortier a été appelée, hier matin, pour transporter Mme Louis Proulx, de St-David, à l'Hôpital de Lévis pour y subir un traitement. L'ambulance a ramené ensuite la malade chez elle.

FETE DE SAINT PATRICE AU COLLEGE DE LEVIS

Au cours de la journée d'hier, on a célébré la fête de la Saint-Patrice dans presque toutes les maisons d'institution, et principalement au Collège de Lévis.

Hier matin, durant la messe de communauté, des chants de langue anglaise ont été exécutés. La messe avait été servie par des élèves de descendance irlandaise. De plus, toute la journée, ces élèves ont eu congé, depuis 8 heures jusqu'à 5 heures 3.

Pour les Irlandais, la fête de saint Patrice est toujours attendue et célébrée avec joie.

CHORALE DEZIEL

Lundi soir prochain, à 7 heures 45, il y aura répétition de la Chorale Déziel. De nouveaux programmes sont tracés, et tous les membres sont invités à les y pratiquer.

POUR LES DAMES DE SAINTE-ANNE

Demain matin, à 7 heures 15, l'office sera célébré pour les Dames de Sainte-Anne. Durant la messe, des dames de cette congrégation feront le chant.

A 3 heures, demain après-midi, un sermon leur sera donné par M. le curé de la paroisse.

COMMENCEMENT D'INCENDIE SUR LA RUE WOLFE

Hier après-midi, vers 1 heure, les pompiers de Lévis étaient appelés à la résidence de M. F.-A. LeBel 58 1-2, rue Wolfe, pour un commencement d'incendie. Il ne s'agissait que d'un feu de cheminée, et les pompiers eurent tôt fait de l'éteindre.

SUCCES DANS L'ENSEIGNEMENT

M. l'inspecteur J.-A. Drolet vient de décerner une prime de $20.00 à Mlle Jeannette Rodrigue, institutrice dans la paroisse du Christ-Roi.

M. l'inspecteur a donné cette récompense au nom du surintendant de l'Instruction publique à Mlle Drolet pour ses succès obtenus l'an dernier, alors qu'elle enseignait à Beauceville.

Nous félicitons Mlle Rodrigue, qui en est à sa première année d'enseignement.

CERCLE DE L'A. C. J. C. CE SOIR

Ce soir, au lieu ordinaire, sera tenue une réunion des membres du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C.

L'assemblée est convoquée pour 8 heures, et l'on demande à tous les membres de vouloir bien y assister.

BELLE SOIREE DES ZOUAVES

C'est mardi prochain, à la salle St-François-Xavier, sous les auspices des Zouaves Pontificaux de Notre-Dame de Lévis, que sera donnée une intéressante soirée.

La principale pièce de la soirée est une tragédie : "Rouge sang", qui ne manquera pas d'intéresser vivement le public.

Une fine comédie sera aussi interprétée : "Le fiancé distrait", qui saura bien égayer les plus réfractaires aux comédies.

Enfin, des artistes de chez nous, MM. Edgar Gosselin et Georges Carrier, ténors, ainsi que M. Marc Côté, violoniste, seront au programme et sauront bien intéresser le public durant les entr'actes.

Venez donc nombreux à cette soirée et vous serez enchantés.

A ST-DAVID

Le club de hockey St-David, qui remportait une éclatante victoire, mercredi soir dernier, à l'Aréna de Québec, en battant le Canadien-Français, de l'Ancienne Lorette, au score de 5 à 1 dans la série indépendante, recevra demain la visite du club de la Maison Bastien.

Si l'on tient compte des records du club visiteur et de ceux du receveur, nous pouvons dire à l'avance que ce sera une partie à l'emporte pièce.

Cette partie ne manquera pas d'attirer foule et commencera à 2 heures 30.

EUCHRE-AFRICAIN

C'est jeudi, 23 mars, qu'aura lieu, à la salle St-François-Xavier, le euchre organisé par les dames et les jeunes filles de l'Ouvroir, au profit des oeuvres des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique.

Certes, les occasions de faire la charité ne manquent pas à Lévis, mais toujours on la fait si bien et si généreusement, qu'il y a mille raisons de croire que ce euchre sera un succès.

Aidons nos Missionnaires à maintenir leurs oeuvres en Afrique. Elles ont actuellement plus de 1,000 enfants abandonnés dans leurs orphelinats; 807 femmes âgées ou infirmes dans leurs Refuges; 15,664 négrillons fréquentent leurs classes.

L'année dernière, 2,671,478 malades ont été soignés dans leurs dispensaires, et 13,682 dans les hôpitaux et léproseries.

Et pour toutes ces oeuvres, un seul moyen de subsistance : la charité des bienfaiteurs. Ce qui revient à dire que saint Joseph, édant aux instances des Soeurs, est contraint de faire un perpétuel miracle pour qu'elles puissent nourrir, vêtir et soigner tant de miséreux.

Aidons saint Joseph à faire des miracles.

UNE AMIE DE L'OEUVRE.

ELEVES INSCRITS AU TABLEAU D'HONNEUR

Voici les noms des élèves inscrits au tableau d'honneur à l'Ecole St-François-Xavier, pour le mois de février.

1ère classe: 1er Richard Jobé; 2e Maurice Carrier; 3e Jacques Lamoureux; 4e Noel Bédard; 5e Chs-Ed. Caron.

2e classe: 1er Raymond Côté; 2e Noel Gagoire; 3e Louis Lamontagne; 4e André Munroe. 5e Benoit Fournier.

3e classe: 1er Gaston Chouinard; 2e Richard Hamel; 3e Adélard Roy; 4e Edmond Paquet; 5e Claude Delisle.

4e classe: 1er Paul-Eugène Lemieux; 2e Jean-Louis Samson; 3e Raymond Hallée; 4e Georges-Albert Boissinot; 5e Maurice Plante.

5e classe: 1er Paul Simard; 2e Roger Bégin; 3e Jean-Charles Lemieux 4e Paul-Henri Plante; 5e Gaston Gagné.

6e classe: 1er Benoit Mercier; 2e Roger Levesque; 3e Lucien Pelletier; 4e Jean-Paul Pelletier; 5e Maurice Larocque.

7e classe: 1er Gérard Bourget; 2e Gilles Levesque; 3e Roland Forgues; 4e L.-P. Hallé; 5e Gérard Bégin.

8e classe: 1er Jean-Paul Carrier; 2e Lucien Couture; 3e Jean Picard; 4e Jean-Jacques Houde; 5e Robert Sauvageau.

9e classe: 1er Alphonse Laverdière; 2e Ernest Levesque; 3e Laurent Maranda; 4e Jean-Marie Jobe; 5e Chs-Emile Jenkins.

10e classe: 1er Guy Vézina; 2e Y. Carrier; 3e Lucien Labonté; 4e Marcel Samson; 5e Jude Hamel.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Perth, Ont., 17. — "Aussi longtemps que le gouvernement Henry sera au pouvoir, aucun autre privilège ne sera accordé aux écoles séparées catholiques par la législature ontarienne", a déclaré hier soir le grand-maître H.-C. Chipman, d'Ottawa, à la convention de la Grande Loge d'Orange.

Le grand-maître a ajouté qu'il avait obtenu les vues de plusieurs chefs politiques sur ce sujet, et que quelques-uns des privilèges actuels des écoles séparées seraient peut-être abolis par la législature au cours de la présente session, "au lieu d'en accorder de nouveaux".

REDUCTIONS VARIANT ENTRE 25% à 35%

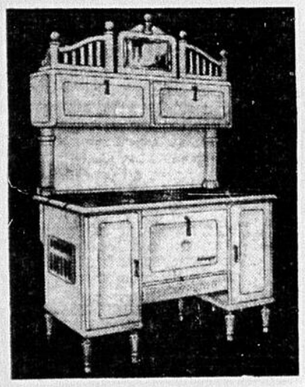

POUR L'ACHAT DE VOTRE POELE
POUR LA NOUVEAUTE,
POUR LA MEILLEURE VALEUR,
POUR LE CHIC,
POUR Les BAS PRIX,
POUR LES BONNES CONDITIONS,
POUR LA QUALITE,
POUR LE SERVICE,
ACHETEZ Chez

BELANGER & BOLDUC LIMITEE

119-123, Rue DU PONT. Tél. : 4-2911

Représentants de A. Bélanger, Ltée., Montmagny

Une réduction sur un modèle de poêle variant entre 25 a 35%.

Examinez nos vitrines afin de mieux vous convaincre.

Veuillez nous favoriser de votre visite avant d'acheter. Un minime acompte vous fera profiter de nos réductions et vous assurera la livraison à la date désirée. Marchandises garanties.

Service parfait.

Satisfaction assurée.

Vous pouvez aussi vous procurer un poêle BELANGER en vous adressant à Gaulin-Tanguay, Ltée, 371 rue St-Joseph.

Dr. Maurice Beaudry
15, RUE BUADE.
Peau, cuir chevelu, urologie
Tels: Bur.: 2-4841. Rés.: 5384

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L
Noel Dorion, B.A., LL.L

CE QU'EST L'AIGREUR D'ESTOMAC ET CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE A CE SUJET

D'après de nombreuses autorités 80% des gens d'aujourd'hui souffrent d'acidité d'estomac. Ceci parce que beaucoup d'aliments, compris dans la diète moderne, sont des aliments producteurs d'acidité.

Leur effet se fait généralement sentir sous forme d'aigreur d'estomac, d'indigestion, de maux de tête, de nausées, de "gaz", de "bile" et plus fréquemment sous forme de douleurs stomacales ressenties environ trente minutes après avoir mangé. De sorte que vous pouvez distinguer si vous souffrez ou non d'acidité.

Il est maintenant facile d'y remédier promptement.

Si vous souffrez d'acidité d'estomac, ne vous tracassez pas à ce sujet. Vous pouvez y remédier de très simple manière. Faites simplement ceci. Votre estomac plein d'acidité en sera immédiatement **alcalinisé.** Vous vous sentirez une toute autre personne.

PRENEZ—2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau, tous les matins, en vous levant. Prenez-en une autre cuillerée à thé trente minutes après avoir mangé. Et une autre avant de vous mettre au lit.

Les résultats

C'est tout ce que vous avez à faire. Mais faites-le régulièrement, **chaque jour**, aussi longtemps que vous éprouverez des malaises.

Ceci a pour effet de neutraliser les acides qui bouleversent votre estomac et causent des maux de tête, la lassitude et l'affaissement nerveux.

Essayez cela. Les résultats vous étonneront. Votre tête sera allégée. Vous oublierez que vous avez un estomac.

MAIS—ayez soin de vous procurer du **vrai** lait de magnésie, quand vous en achèterez; du véritable Lait de Magnésie **Phillips.** Voyez à ce que le nom "Phillips" se trouve clairement imprimé sur l'étiquette.

AUSSI SOUS FORME DE COMPRIMES

Le Lait de Magnésie Phillips se vend aussi sous forme de comprimés dans toutes les pharmacies. Chacune de ces petites pastilles contient l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie Phillips.

Lait de Magnésie PHILLIPS

Neutralise, quelques minutes après son absorption, les acides formés par les aliments ou le tabac

FABRIQUE AU CANADA

Hôtel PLACE VIGER Montréal

La grande hôtellerie française de la métropole. Cuisine soignée. Service courtois. Prix Réduits. Pour renseignements, s'adresser au gérant.

Salle Saint-Pierre

Les 20-21 mars 1933

Le Cercle Marie-Antoinette

PRESENTE

"Soeurs Ennemies"

de J.-A. GUYET

et aussi une DESOPILANTE COMEDIE intitulée

"Le Chapeau de Mlle Claquement"

en plus au programme,

l'insurpassage artiste aveugle de naissance

Mme Yvonne Feuiltault Dion

Dans des chants... morceaux de piano... récitations.... le tout de son oeuvre.

La musique est confiée à des membres de l'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE QUEBEC.

Entre autres : MM. J. Jean, violoncelliste, Eugène Ruel, P.-A. Pouliot et divers autres.

L'organisation promet tout son dévouement et compte sur ses nombreux amis pour le succès de ces deux soirées au bénéfice de l'oeuvre des "Pré-Jocistes".

Au poste CKCV, Jeudi 16 mars à 7 h. 30 p.m. Billets au presbytère St-Sauveur.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'HOROSCOPE

— par —

CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 40

Délivré d'une pensée mortelle, il jeta sur Nadyne un regard plein de reconnaissance, se laissa glisser à ses genoux, murmura "merci" et baisa respectueusement le bord de son manteau.

XIX

Etendue sur une chaise-longue, devant la mer bleue et clapotante, à l'ombre de palmiers qui secouaient leurs grandes feuilles comme des éventails, Praxède vit paraître son père, au haut des escaliers de marbre qui accédaient à la terrasse.

Son coeur suspendit ses battements.

Il les reprit quand elle se fut rendu compte que le visage du Connétable n'était pas, ainsi qu'elle l'avait craint, décomposé par la fureur, et que c'était un père retourné par la peur qui s'avançait vers elle.

—O ma petite fille!...

Il s'était élancé.

Il l'avait prise dans ses bras.

Il la serrait contre sa poitrine.

Il couvrait son visage de baisers, et les larmes qui coulaient de ses yeux sur sa barbe exprimaient plus éloquemment que toutes les phrases, son émotion et sa joie.

Il la regardait éperdument.

—Mon enfant, mon enfant... répétait-il.

Un trésor, le seul qui compte, puisqu'il est à la fois la flamme de la vie et la vie du coeur, lui était rendu.

Praxède subissait la contagion de cette émotion et de cette tendresse qu'elle n'avait pas soupçonnée. Elle dit :

—Père, pardonnez-moi ce que j'ai fait. J'aurais voulu ne vous donner que de la joie; c'est ma raison qui m'a quittée, je ne savais plus ce que je faisais, j'étais si malheureuse!... Je ne croyais pas que vous m'aimiez ainsi... Maintenant, je saurai; nous vivrons l'un pour l'autre; j'essayerai de vous dédommager de tant de peines.

—Je t'ai retrouvée, ma petite fille, tout le reste est sans importance. Il faudra désormais n'avoir pas peur de moi, me considérer comme un grand ami, me confier tes chagrins secrets et me demander de les écarter; me faire connaître tes voeux que tu formes, pour que je les réalise aussitôt.

—Est-ce possible, mon Dieu, est-ce possible? répétait Praxède, heureuse de pouvoir enfin chérir son père sans aucune restriction.

—Tu te guériras, n'est-ce pas? Cette horrible chute, dans le gouffre, a dû briser tes pauvres membres.

—Père, n'y pensez plus. Je suis heureuse et la santé de l'âme entraine celle du corps. Je me guérirai très vite, si je ne vois plus en vous un maître inflexible, qui ne daigne pas expliquer une chose et qui ordonne, sans permettre que l'on hésite à obéir, même quand il s'agit du bonheur ou du malheur de toute la vie. Je me guérirai si vous êtes un bon papa, à qui l'on peut tout dire, tendrement.

Tiburce baissait la tête; il ne répondit pas. Il avait touché le fond de l'abîme; un malentendu pouvait recreuser le fossé qu'un peu de confiance venait de combler.

Un insecte ailé vint se poser imprudemment sur sa manche; machinalement il le prit entre deux doigts. Il allait l'écraser. Il se ressaisit et lui fit grâce: "Vis, pensa-t-il, et puisses-tu être heureux de vivre".

Il s'empara de la main de sa fille, frêle chose frémissante, aussi facile à briser qu'un insecte; il la retint longuement.

—Il faut être heureuse, c'est le seul problème.

Praxède soupira.

—Il faut peu de chose pour cela: se comprendre, s'entendre.

—Tu as raison, peut-être, ne songe plus qu'à ton seul bonheur, il sera désormais le but de ma vie.

Elle eût voulu sourire, crier de joie; des larmes coulaient.

Elle inclina son front tout sonore des rêves fous et des pensées claires qui y palpitaient. Elle hasarda :

—Et votre haine, vous l'oublierez?

Elle n'osait pas ajouter: "Elle a fait couler tant de larmes et tant de sang".

Il rougit.

Il trouvait indigne de lui d'avoir si souvent provoqué la mort, de l'avoir si souvent donnée.

Des pensées nouvelles venaient d'affluer. Un travail obscur s'était accompli dans sa conscience.

Une voix secrète le blâmait de n'avoir été qu'à l'affût des occasions de faire du mal, quand il eût pu vivre gaiement, cheminer dans des avenues droites et ensoleillées.

Rien que d'avoir épargné un insecte, il se sentait plus content de soi.

Quelles satisfactions intimes eût-il éprouvées si, dans le tout le cours de son existence, il n'eût pris souci que de rectifier les jugements faussés par l'injustice, que de rendre la foi en la douceur et en la beauté de la vie à ceux que les épreuves démoralisent et que la tristesse accable.

Praxède insista :

—Votre haine, père, m'en ferez-vous le sacrifice?

—Est-ce donc un sacrifice que d'esquiver les épines sur lesquelles je m'étais imposé le devoir de marcher pieds nus?

Les épanchements du père et de la fille furent interrompus par l'arrivée inopinée du roi, suivi de son fils, de Pradélys et de Nadyne.

Il avait appris le drame qui venait de se dérouler et il était accouru, les bras chargés de fleurs qu'il offrit à la malade avec ses compliments.

Son front vaste et noble, son regard droit étaient d'une majesté irrésistible.

La blessée sourit ineffablement et Tiburce, touché cette fois jusqu'au fond du coeur, voulut accomplir un geste qui prolongeât le sourire de son enfant.

—Comment pourrai-je te remercier, Théodore, de la joie que tu causes à mon enfant?

—En fortifiant notre amitié, Tiburce, et en m'accordant le secours de ton intelligence pour débrouiller un écheveau de sentiments que nous avons maladroitement emmêlé. Les gros doigts d'un roi et d'un Connétable ne commettent que des maladresses, quand ils se permettent de vouloir contraindre des âmes à servir comme ils l'entendent leurs desseins politiques. Le velouté des ailes de Psyché et de l'Amour, comme celui de papillons légers, souffrent du moindre contact un peu brutal. Ta fille aime Pradélys?

—Pradélys? fit Tiburce interloqué.

—Mon fraternel ami, dit le prince en passant son bras sur les épaules du jeune officier.

Tiburce reconnut le conjuré qui avait manifesté son ardeur révolutionnaire avec une forcenée véhémence, et il comprit aussitôt qu'une secrète blessure l'avait aigri, que l'amour l'exaltait, le poussait à briser les résistances, à renverser un trône s'il le fallait.

—Quant à mon fils, poursuivit le roi, il n'a pas su rester rebelle à l'attrait d'une jeune fille qui, seule, paraît-il, est capable de faire son bonheur. Nous avons mêlé les cartes, avec notre diplomatie un peu lourde, pour traiter convenablement de ces questions de coeur.

Des sourires se tournèrent vers Nadyne qui s'était tenue à l'écart et que la vue du prince avait émue.

—Mon amie, ma bienfaitrice, ma soeur, dit Praxède en l'embrassant. Je lui dois mon bonheur actuel, puisque je lui dois même la vie.

Le roi la considérait avec une grande attention.

—Elle serait digne d'être reine, si la couronne revenait au mérite, dit Tiburce. Il y a de la noblesse dans toutes ses pensées et dans tous ses actes; je la sais capable des plus grand sacrifices, de la plus totale abnégation.

—Et aussi modeste que jolie, ajouta Praxède, heureuse de démontrer qu'elle ne le cédait pas à son amie pour la générosité.

—Ma future fille, ainsi que sa soeur me permettront bien de les embrasser.

Nadyne tomba à genoux devant le roi qui la releva, qui posa ses lèvres sur son front et qui la remit aux mains de son fils.

Puis il se pencha vers la blessée, l'embrassa, lui parla affectueusement.

—Chacun a sa part de misères, ici-bas, mon enfant, mais chacun a aussi sa part de bonheur; pardonnez-nous notre rigueur injustifiable et que, sous le signe de notre affection tutélaire, l'amour d'un tendre époux vous dédommage des souffrances passées et vous fasse une vie profonde et palpitante.

—Oui, ma chère petite, ajouta Tiburce, ta guérison sera pour nous tous une résurrection, un acte de joie; avec elle, une autre vie va commencer.

Le coeur du Connétable ressuscitait, se gonflait d'une joie saine et pure.

Inexplicable retour d'une âme à qui un ange a montré la bonne voie, il était disposé à chercher dans son esprit autant de ressources pour être agréable à son roi qu'il en avait trouvé pour lui nuire.

Tous les mauvais ferments, tous les âcres souvenirs disparaissaient.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

66ième ANNEE No 249 — QUEBEC, SAMEDI 18 MARS 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

CANADIEN
"MILADY"
2e épisode des TROIS MOUSQUETAIRES
avec Aimé SIMON-GIRARD, Blanche MONTEL, Harry BAUR, Thomy BOURDELLE, etc.

Deux votes et de piquants incidents

Nos édiles célèbrent la St-Patrice par une séance mouvementée. — Nouveau débat à propos de l'achat des terrains au lac St-Charles. — Une escarmouche à propos du règlement concernant les marchés et étaux privés. — La ville ne suspendra pas l'achat des propriétés pour la construction de son barrage.

L'EGOUT COLLECTEUR

Nos édiles ont célébré la St-Patrice hier par une séance mouvementée du conseil de ville. Un débat, à propos de l'achat des terrains au lac St-Charles, en a été le fait principal, et les incidents ont fourmillé pendant presque tout le temps des délibérations. Des échevins ont même été jusqu'à s'interpeller directement, et les spectateurs ont assisté, à un moment, à un véritable pandémonium. L'échevin Frank Dinan, représentant de la classe irlandaise et anglaise à l'hôtel de ville, avait fleuri sa boutonnière aux couleurs de la Verte Erin. Il reçut les félicitations de ses collègues à l'occasion de la fête de son patron.

Un règlement concernant les marchés et étaux privés, dans la cité, donna lieu d'abord à une petite escarmouche entre quelques échevins. Ce règlement laisse le commerce libre aux épiciers et bouchers. Dans la première clause, on parlait de la "viande généralement appelée viande de boucherie". L'échevin Arthur Drolet proposa de remplacer ces mots par les suivants: "viande de tous genres". Protestations, immédiatement, des échevins Jobin et Samson, qui déclarèrent que ce changement restreignait la liberté des épiciers de vendre du jambon ou autre viande fumée.

Le MAIRE. — "L'amendement est hors d'ordre parce qu'il n'a pas été soumis d'abord aux aviseurs légaux."

L'échevin DROLET. — "Dans ce cas-là, je propose que le règlement en entier soit retourné aux aviseurs."

Le MAIRE. — "Il y a un inconvénient à cela; si nous renvoyons le règlement aux aviseurs, il faudra tout recommencer la procédure. Si nous consultions M. Chapleau par téléphone!"

Le greffier alla immédiatement téléphoner à M. Chapleau. Pendant ce temps-là, l'échevin Carmichael expliqua que dans son opinion le règlement n'était pas clair.

M. CARMICHAEL. — "Le règlement parle de la viande de boucherie, mais il ne dit pas ce que l'on doit considérer comme de la viande de boucherie."

Tous les échevins voulaient parler ensemble, à ce moment, et un véritable chahut régnait dans la salle.

M. Chouinard revint avec l'opinion de M. Chapleau, qu'il communiqua au maire.

Le MAIRE. — "M. Chapleau nous dit que l'amendement est légal. Quant à l'expression "viande de boucherie", M. Chapleau dit qu'elle est bien définie dans notre charte. Si nous la remplacions par "viande de tous genres", cela incluerait les viandes en conserves."

L'échevin LACROIX. — "Je propose que le règlement soit laissé sur la table jusqu'à la prochaine séance."

La motion fut adoptée. Le conseil discutait ce règlement depuis une demi-heure.

Nos édiles passèrent ensuite au lac St-Charles.

Lors de la dernière séance, l'éche-

(Suite à la page 15)

GUERISON ATTRIBUEE A GERARD RAYMOND

Mademoiselle Rachel Robitaille, après six ans de maladie presque incessante, trouve une guérison soudaine et complète.

TOUCHANT RECIT

Mademoiselle Rachel Robitaille, après six années de maladie pratiquement incessante, se tient redevable à Gérard Raymond de son parfait retour à la santé.

Interventions chirurgicales, stages dans les hôpitaux, remèdes et toniques, soins assidus de médecins et de spécialistes, rien ne lui fut épargné; cependant, elle en était réduite à garder encore la chambre, n'avait pu depuis le mois d'août assister à la messe, s'alimentait difficilement et ne parvenait à dormir qu'à l'aide de médicaments.

Après avoir imploré le ciel apparemment en vain, elle confie sa cause à Gérard Raymond. Une première neuvaine terminée, elle se chagrine de n'avoir pas été exaucée; on lui conseille de ne pas perdre confiance: une seconde neuvaine suit la première. Vers les derniers jours elle communie, toujours au lit et dans un état de grande faiblesse, c'était un vendredi. Le dimanche suivant, à son réveil, tout malaise a disparu, elle se lève seule, déjeune en famille, se rend à l'église et y entend la messe sans éprouver le besoin de s'asseoir; dans l'après-midi, elle va à l'Oratoire St-Joseph et se rend jusqu'à l'hôpital du St-Sacrement, toute exultante de reconnaissance et de joie.

Depuis un mois, elle mène une vie qui ne lui était guère familière depuis six ans; plus de remède ni malaise, mais de l'appétit, du sommeil, du travail, un complet rétablissement qui ne s'est pas démenti un seul instant.

Mademoiselle Robitaille, âgée de vingt ans, est la fille de M. Cyrille Robitaille, marchand bien connu de la rue St-Joseph, et réside sur le chemin Ste-Foy, dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin.

Nouveau témoignage à la gloire de Gérard Raymond, de nature à stimuler la confiance de ceux qui réclament son intercession; grâces soient rendues à Dieu et à son petit serviteur !

DEUIL A M. J.-E. LAFLAMME

Nous regrettons d'apprendre que M. J.-E. Laflamme, président de J. E. Laflamme Limitée, et madame Laflamme (**Noela** Chouinard) viennent d'être cruellement éprouvés par la mort d'un jeune enfant de vingt mois, Joseph-Herménégilde-Denis, survenue hier matin après une courte maladie. Les funérailles auront lieu demain après-midi, dimanche, à Lauzon.

L'Evénement présente à M. et madame Laflamme ses plus sincères sympathies.

A LA SOCIETE DES ARTS

Ce soir, au Palais Montcalm, causerie par M. Frédéric Saint-Pierre, avocat, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Sujet : "Dirigeons notre jeunesse". Entrée libre. Les dames sont invitées.

LE VOYAGE DE L'EVENEMENT

La rue Marie-Thérèse, une des artères principales d'Innsbruck, capitale du Tyrol, sise au milieu des Alpes dolomites, peut-être la partie la plus pittoresque de ces montagnes. On voit, au premier plan, la colonne à Sainte-Anne, érigée en 1706, en souvenir de l'évacuation du Tyrol par les Bavarois et les Français. Innsbruck est une très vieille ville où de merveilleux souvenirs du passé semblent se dresser à chaque pas devant le voyageur ravi. Le groupe de L'Evénement demeurera à Innsbruck du lundi après-midi, 24 juillet, à mercredi matin, 26 juillet.

LE CANADA DOIT BATIR SES NAVIRES

Le conseil de ville adopte une résolution à l'adresse du gouvernement fédéral.

LOI PROTECTRICE

Pour nos chantiers maritimes. — Une autre demande à la Législature.

REFUS DE LICENCES

Le conseil de ville a adopté hier soir deux résolutions qui ont leur importance.

Dans la première, le conseil demande au gouvernement fédéral de passer la législation nécessaire pour assurer aux chantiers canadiens la même protection que celle accordée par les Etats-Unis aux chantiers de ce pays, pour empêcher l'importation de nouveaux navires de l'étranger, etc.... Dans une seconde résolution, il prie le gouvernement provincial de ne plus émettre de licence pour repas en faveur des magasins en série qui servent des repas.

La première résolution, proposée par l'échevin Bédard et secondée par l'échevin Lacroix, se lit comme suit:

Que ce Conseil passe la résolution suivante, savoir :

ATTENDU qu'il fut un temps où l'industrie de la construction maritime au Canada était généralement prospère et donnait de l'emploi à un grand nombre de nos citoyens ;

ATTENDU que des sommes considérables ont été investies dans les chantiers maritimes, y compris les cales sèches en différents endroits du Canada, et qu'il en est résulté d'efficaces organisations capables de construire et de réparer les navires;

ATTENDU que depuis dix ans, la construction maritime a graduellement diminué au Canada au point qu'elle est pratiquement nulle ;

ATTENDU que, pendant cette période, un grand nombre de nouveaux bateaux ont été importés en franchise et qu'un grand nombre de bateaux usagés et sujets aux droits de douane ont été importés à une valeur minime ;

ATTENDU que la politique nationale qui a permis à l'industrie canadienne de la construction maritime de diminuer au point de disparaître complètement, tandis que les chantiers maritimes de la Grande-Bretagne prospéraient en construisant de nouveaux navires pour le commerce côtier du Canada et que les intérêts maritimes des Etats-Unis encombraient ce commerce de vieux navires tombés en désuétude, est manifestement injuste pour l'industrie canadienne, ainsi que pour les ouvriers qu'elle emploie et leurs familles ;

ATTENDU que le Canada se repose sur ses chantiers maritimes pour fournir les cales sèches, la machinerie, les facilités, la main d'oeuvre experte et les artisans nécessai-

(Suite à la page 15)

BENEDICTION DU NOUVEAU CARDINAL

Dans un câblogramme à Son Excellence Mgr Plante, le Cardinal Villeneuve adresse sa première bénédiction à ses diocésains.

REPONSE AU GOUVERNEUR

Un câblogramme adressé à l'Archevêchée, hier annonce que Son Eminence le Cardinal Villeneuve prendra possession de son église titulaire lundi, le 27 mars prochain. Comme on le sait, le Souverain Pontife a accordé au nouveau Cardinal Canadien l'une des églises les plus importantes de Rome : celle de Sainte Marie des Anges.

Son Eminence a répondu, hier, aux voeux que lui avaient adressés Son Excellence Mgr Omer Plante et Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur. Voici le texte de ces deux messages :

Mgr Plante, prémices bénédiction diocésains, spéciales. Merci maire, ville épiscopale.

Cardinal VILLENEUVE

Hon. H.-G. Carroll, Québec.

Très sensible message. (signé) Cardinal VILLENEUVE

Le Lieutenant-Gouverneur a aussi reçu le câblogramme suivant du Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de S. S. Pie XI :

Son Excellence Carroll, Lt-Gouverneur de Québec.

Sa Sainteté très sensible hommage reconnaissant votre excellence remercie vivement voeux et bénédictions noble pays.

(signé) Cardinal PACELLI.

UN SEUL APPEL HIER

Un seul appel a été enregistré, hier, au bureau du télégraphe d'alarme. Les pompiers ont répondu à la boite 514 et il s'agissait d'une fausse alarme. Cet appel a été rapporté à 8 heures 30.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

La Chambre et l'île heureuse d'Irlande

Le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition font l'éloge de la race irlandaise à l'occasion de la fête de St Patrice. — M. Jos. Power (Québec-Ouest) remercie les deux chefs au nom de ses compatriotes irlandais. — Un long débat entre le ministre du Travail et M. Duplessis à propos d'un projet de loi cencernant les poseurs de tuyauterie. — L'hon. M. Taschereau et le leader de la gauche échangent des mots d'esprit en discutant un projet de l'hon. M. Stockwell au sujet de la signature des chèques du gouvernement de la province.

DEUX PROJETS DE L'HON. M. PERRAULT

(PAR EDMOND CHASSE)

L'Assemblée Législative de Québec a honoré l'Irlande hier après-midi. Le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition ont fait l'éloge de la race irlandaise, qui a joué un rôle si important dans l'histoire du monde, et la Chambre s'est ajournée à 4 heures 30, en l'honneur de la fête de saint Patrice. Après les discours de l'hon. M. L.-A. Taschereau et M Maurice Duplessis, les députés ont réclamé M. Jos. Power (Québec-Ouest), qui a remercié en quelques mots les chefs des deux partis de leurs bonnes paroles à l'adresse de ses compatriotes.

Pendant la courte séance de la Chambre, on a étudié plusieurs projets de loi. Le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition étaient en verve (ils le sont presque toujours) et ils ont échangé quelques mots d'esprit qui ont mis la députation en belle humeur.

Le principal débat a été provoqué par un projet de loi concernant les poseurs de tuyaux. Les corps publics demandent au gouvernement d'augmenter la compétence de ces travailleurs en exigeant des examens et en créant un service d'inspection. Quel dommage que l'on n'ait pas pensé à cela avant le posage du "40 pouces" !...

La séance est ouverte à 3 h. 15.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Les deux projets de loi suivants apparaissent sur le feuilleton:

L'hon. M. Perrault. — Loi abrogeant la Loi de la silicose, 1931.

L'hon. M. Perrault. — Loi modifiant la Loi des mines de Québec relativement à certains examens médicaux.

L'hon. M. L.-A. TASCHEREAU.— "M. le Président, je désire communiquer à la Chambre les deux réponses que j'ai reçues aux câblogrammes que j'ai adressés mardi à la Cité Vaticane."

Le Premier Ministre donne lecture des deux messages suivants:

L'hon. L.-A. Taschereau, Québec.

Cordial merci hommages Premier Ministre Législature.

(Signé) Cardinal Villeneuve

Cité Vaticane, 17 mars.

Son Exc. M. Taschereau, Premier Ministre, Québec.

Souverain Pontife heureux nouvelle preuve attachement Canada catholique agrée hommage reconnaissant Votre Excellence entière Législature Québec. Forme voeux prospérité. Bénit paternellement.

(Signé) Cardinal Pacelli

M. J.-E. Bédard (Québec-Comté) propose la 2e lecture de son projet de loi modifiant le Code de procédure civile.

Adopté et référé au comité des bills publics.

M. Léon Casgrain (Témiscouata) propose la 2e lecture de son projet de loi accordant juridiction concurrente au tribunal du district judiciaire de Kamouraska sur certains cantons dans le district électoral de Rimouski.

Adopté et référé au comité des bills publics.

La Chambre en comité plénier (M. Léon Casgrain au fauteuil) étudie le projet du Premier Ministre modifiant la loi de la Commission Municipale.

L'hon. M. TASCHEREAU (à M.

(Suite à la page 4)

Le départ est fixé au premier juillet

Le second voyage de l'Evénement en Europe promet de remporter un succès plus grand encore que celui de l'an dernier. — Nouvel itinéraire. — Visite de la Bretagne, du midi de la France et de la Normandie. — Paris, Lourdes, Lisieux, Rome, Cologne, Bruxelles, la Suisse, etc. — L'océan en cinq jours.

SUR LE "BRITAIN"

Les paysages de France et d'Italie sont parmi les choses les plus merveilleuses au monde. Qui les visitera aura tout vu, s'il ajoute à cela une promenade à travers les Alpes, un séjour en Hollande, en Angleterre et en Belgique, une excursion en Bavière et le long des berges enchanteresses du Rhin; un tel fonds de paysage nous éblouit et nous retient. Voilà le voyage que L'Evénement vous propose à l'occasion de l'Année Sainte. Dans la bulle "Quod super" qu'il a publié le 15 janvier dernier, Sa Sainteté le pape Pie XI dit que pour remplir la promesse faite à tout le monde catholique, il décrète une Année sainte extraordinaire et un jubilé général pour célébrer le XIXe centenaire de la rédemption de l'humanité. Le Souverain Pontife ajoutait ensuite, qu'une indulgence plénière serait accordée à tous ceux qui se rendraient à Rome au cours de 1933 ou mieux entre les deux dates suivantes : 2 avril 1933 et 2 avril 1934.

"A tous les fidèles des deux sexes", poursuit la bulle "qui durant l'Année Sainte, s'étant confessés et ayant communié, soit le même jour, soit en des jours différents, et qui visiteront en n'importe quel ordre, à trois reprises, les basiliques de St-Jean de Latran, St-Pierre, St-Paul et Ste-Marie-Majeure, et prieront à nos intentions, nous accorderons une indulgences plénière pour tous les châtiments qu'ils pourraient mériter pour leurs péchés, dont ils auront d'abord obtenu le pardon".

Voilà donc ce que dans sa grande bonté le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre décrétait au début de 1933.

(Suite à la page 15)

SUPREME HOMMAGE AU R. P. P.-L. LAUZON

La paroisse de St-Sauveur et un nombreux clergé ont rendu les derniers devoirs, hier, au vénérable religieux.

LE SERVICE FUNEBRE

Le Révérend Père Pierre-Ludger Lauzon, oblat de Marie-Immaculée, dont toute la paroisse de St-Sauveur regrette la disparition dort son dernier sommeil auprès de ses frères en religion qui l'ont précédé dans le champ de l'apostolat. Ses restes ont été inhumés hier matin dans le cimetière St-Charles, à la suite d'une imposante cérémonie funèbre qui s'est déroulée en l'église paroissiale.

Les paroissiens de St-Sauveur ont rendu un suprême hommage à ce vénéré religieux. Une foule considérable remplissait le temple religieux pour assister à ce dernier adieu. Les stalles du sanctuaire étaient remplis d'un nombreux clergé qui avait tenu à témoigner aux Oblats toute sa sympathie. Son Excellence Mgr Plante, évêque-auxiliaire de Québec assistait à la cérémonie.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Roméo Lauzon, professeur au Collège St-Jean, et neveu du regretté disparu. M. l'abbé Lauzon était assisté, comme diacre et sous-diacre, des Révérends Pères Beaufinguette et Vanier, O. M. I. Les Révérends Pères Pelletier et Blanchin, O. M. I., ont célébré la messe aux autels latéraux, au cours de la cérémonie.

Au choeur de l'orgue, la chorale, aidée de la petite maîtrise, sous la direction de M. Emile Larochelle, ténor, a chanté la messe en grégorien. Selon une pieuse tradition en honneur chez les Oblats le "Salve Regina" a été chanté pendant le service. M. J.-O. Létourneau accompagnait à l'orgue.

Dans les stalles du choeur, on remarquait : S. E. Mgr Omer Plante, évêque titulaire de Dobero, Mgr B.-P. Garneau, P. D., secrétaire du Chapitre Métropolitain, Mgr F.-X. Pelletier, P.-A., Mgr Eug.-C. Lafiamme, P. A., curé de la Basilique, Mgr Boulanger, P. D., curé du Sacré-Coeur, Mgr Adjutor Faucher, P. D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, M. le chanoine Charles Beaulieu, M. le chanoine R. Pelletier M. le chanoine A. Chamberland,

(Suite à la page 4)

BEAU SUCCES DU SALON DE L'AUTOMOBILE

La onzième exposition d'automobiles a pris fin hier soir au Manège.

NOMBREUX VISITEURS

Vingt-cinq ventes ont été complétées et plusieurs élaborées cette semaine.

DECLARATIONS

Le onzième Salon de l'Automobile de Québec a été fermé hier soir. Les directeurs et les membres de l'Association des marchands d'autos sont des plus satisfaits pour les résultats obtenus cette année. Malgré la dépression, les exposants ont été heureux de remarquer une légère augmentation sur l'an dernier dans le nombre des visiteurs. Vingt-cinq automobiles ont été vendues sur le plancher au cours de la semaine. Le public a manifesté un très vif intérêt aux exhibits.

Le président de l'Association, M. J.-L. Drolet, nous exprimait, hier après-midi, la satisfaction des exposants. "Le onzième Salon de l'Automobile de Québec", dit M. Drolet, "a eu des résultats auxquels nous ne nous attendions pas. Le public a manifesté beaucoup d'intérêt à notre organisation. Je dirai même que les simples curieux ont été moins nombreux que jamais. Ce sont surtout des intéressés qui ont visité notre exposition. En toute sincérité, nous avons raison d'être fiers. Le commerce de l'automobile sera actif cette année si on s'en rapporte au succès obtenu par notre exposition".

M. M.-J. Broussard, directeur-gérant du Salon, a dit également sa satisfaction. Les chiffres officiels ne sont pas encore connus, mais M. Broussard assure que les visiteurs étalent plus nombreux cette année que l'an dernier. Le public s'est montré très sympathique à l'initiative des marchands d'automobiles.

Les directeurs de l'Association sont : M. J.-L. Drolet, président; MM. Jos. Devarennes, L.-F. Wade et P.-L. Lortie, directeurs; M. Maurice-P. Lavigueur, président du Comité du programme; M. M.-J. Broussard, secrétaire-trésorier et gérant de l'exposition.

LE TRAVAIL DE NOS BRISE-GLACE

Tard hier soir le fleuve était ouvert jusqu'à une distance de quinze milles en amont du port de Sorel.

DES BARRAGES

Tard hier soir le fleuve était ouvert jusqu'à une distance de quinze milles en amont du port de Sorel. Un peu partout cependant des barrages se formaient et hier les brise-glace ont été souvent obligés de revenir en arrière pour rétablir le mouvement. Au milieu d'une glace épaisse et entassée sur plusieurs pieds, le "Mikula" a couvert une distance de six milles environ pour dépasser considérablement la station du Service des Signaux à Bellemouth. Pendant ce temps, le "Saurel" se tenait sur le lac St-Pierre au milieu d'un solide barrage de près de trois milles de longueur. Hier soir, le mouvement avait été rétabli un peu partout et les deux brise-glace regagnaient leur quai après une journée fort bien remplie. On estime à 30 milles environ la distance que les vaisseaux ont encore à parcourir avant d'atteindre le port de la métropole. Tout indique que la dernière partie du trajet se fera dans des conditions exceptionnellement difficiles car dans cette région les masses de glaces sont mises souvent en mouvement au début de l'hiver avant de s'arrêter à l'époque des grands froids. Les deux brise-glace déjà au travail dans le haut du fleuve seront aidés dès aujourd'hui du "Lady Grey", forcé de revenir à Québec ces jours derniers pour subir des réparations à une de ses hélices. Le navire a quitté le plan incliné de Lauzon hier matin et après avoir pris un plein changement de charbon hier après-midi et hier soir il se préparait à quitter notre port. Le signal du départ devrait être donné vers 7 heures ce matin. Le capitaine Odilon Corriveau conduira tout d'abord son vaisseau sur le lac St-Pierre où les battures seront brisées davantage afin de permettre un passage plus facile aux glaces venant du haut du fleuve. De là, le "Lady Grey" filera vers le port de Sorel et dimanche les trois brise-glace seront tout probablement au travail dans les parages de Contrecoeur. On ne croit pas qu'ils puissent atteindre Montréal avant le milieu de la semaine.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit dans le cours de la semaine finissant le 25 mars 1933.

20 mars, 9 hrs p. m. — Lettres seulement, par le vapeur Europa, via New-York;

22 mars, 9 hrs p. m. — Lettres portant adresse spéciale, par le vapeur Majestic, via New-York;

24 mars, 2 hrs p. m. — Malle générale, par le vapeur Montclare, via Halifax;

24 mars, 9 hrs p. m. — Malle générale, par le vapeur Pennland, via Halifax.

S. Patrice assure la paix à S. Catherine

Le comité des bills publics ratifie l'accord conclu entre la municipalité et les résidents du Lac St-Joseph. — Exception en faveur d'un conseiller privé, qui sera le seul au Canada à pouvoir faire partie d'un conseil municipal. — Piquant dialogue entre l'hon. M. L.-A. Taschereau et M. Bernard Devlin.

L'UNION PARFAITE

L'hon. M. Lucien Cannon, ancien ministre fédéral, avocat et homme politique bien connu, sera bientôt le seul conseiller privé de Sa Majesté le Roi au Canada qui pourra aspirer au titre de conseiller municipal!... C'est ce qui a été rêvé é hier matin au comité des bills publics de l'Assemblée Législative pendant l'étude des amendements à la charte de la municipalité de Ste-Catherine (paroisse), au cours d'un dialogue entre l'hon. M. L.-A. Taschereau et M. Bernard Devlin, C. R., avocat de la municipalité. A la surprise du Premier Ministre et de la plupart des membres du comité, qui ignoraient ce fait, M. Devlin a déclaré que les membres du conseil privé (ministres et anciens ministres) ne peuvent faire partie d'un conseil municipal. Ste-Catherine réclame une exception car l'hon. M. Cannon a sa maison d'été dans les limites de cette municipalité et il est évident que le conseil espère que l'ex-Solliciteur Général du Canada deviendra un jour un de ses membres. Pareil compliment ne pouvait être fait à l'hon. M. Lucien Cannon un plus beau jour que celui de la St-Patrice ! Il est possible cependant qu'il n'accepte pas l'honneur mais enfin Ste-Catherine lui aura témoigné de l'estime — ce qui ne doit jamais déplaire à un homme public.

L'hon. M. Taschereau présidait la séance du comité des bills publics hier matin. M. Bernard Devlin, de l'étude St-Laurent, Gagné, Devlin et Taschereau, représentait le conseil municipal de Ste-Catherine, Portneuf. M. le Dr Pierre Gauthier, député du comté, était présent. Au banc des avocats, on remarquait M. Léon Rouillard, M. J.-Gerald Coote, et quelques-uns des promoteurs du bill, le major Raymond Garneau, M. J.-Eugène Caron, M. E.-H.-S. Woodside, etc., tous citoyens de Québec qui passent l'été sur la plage du Lac St-Joseph, située dans la paroisse de Ste-Catherine.

Le maire Cantin et M. Pierre Beaumont secrétaire de la municipalité, étaient aussi présents.

M. Bernard Devlin expliqua que les résidents du Lac St-Joseph avaient d'abord décidé de former une municipalité distincte et avaient présenté un projet à la Législature dans le but de séparer leur localité de la municipalité de Ste-Catherine.

M. Bernard DEVLIN. — "Ste-Catherine a tenu à ne pas perdre une partie de son territoire et à garder parmi ses contribuables les citoyens de Québec qui passent l'été au Lac St-Joseph. Les deux groupes de citoyens se sont rencontrés et se sont entendus la municipalité de Ste-Catherine consentant à accorder à la population estivale du Lac St-Joseph les avantages qu'elle réclamait dans son projet de loi original. Nous avons refait un projet que nous présentons au comité".

L'étude du projet commença.

La première clause qui provoqua une discussion se lit comme suit:

"Les paragraphes 5 et 10 de l'article 227 et le paragraphe 3 de l'article 237 du code municipal ne s'appliquent pas à la dite municipalité".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Pourquoi demandez-vous cela?"

M. DEVLIN. — "Le code municipal défend aux conseillers privés de faire partie d'un conseil municipal".

L'hon. M. TASCHEREAU. (après avoir consulté le code). — "En effet le code dit: "Ne peuvent faire partie d'un conseil municipal: les conseillers privés". (souriant) Eh bien, pourquoi demandez-vous une exception pour Ste-Catherine?"

(Suite à la page 4)

MORT DE MADAME JOSEPH COTE

Madame Joseph Côté, mère de S. E. le commandeur G.-J.-Ernest Côté, est décédée hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

AGEE DE 75 ANS

Son Excellence le commandeur G.-J.-Ernest Côté vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, madame Joseph Côté (Eugénie Pelchat), décédée hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte était l'épouse de feu Joseph Côté, agent d'assurances, de notre ville. Elle était âgée de 75 ans et huit mois.

Outre M. le commandeur G.-J.-Ernest Côté la défunte laisse dans le deuil un autre fils, M. Emile Côté, de cette ville ; une soeur, madame Eva Swetzer, de Chicago ; un demi-frère, M. Raoul Picard, de la Californie ; un beau-frère, le Dr Léon Côté, de Cabano, et un cousin, M. J.-E. Livernois, pharmacien, de Québec.

Les restes mortels de madame Côté seront transportés privément de Lévis à la résidence de son fils, M. le commandeur Côté, 433, rue Saint-Jean, dimanche après-midi vers cinq heures.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Le cortège funèbre se mettra en marche à 8 heures, 45. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

L'Evénement prie Son Excellence le commandeur Côté, M. Emile Côté et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de ses condoléances.

LES TAUX DU TELEPHONE

Québec supportera la demande de réduction de St. Catharines, Ont.

La ville de Québec supportera un mouvement lancé par la ville de St. Catharines, Ont., en faveur de la réduction des taux du téléphone, au Canada. Voilà ce que vient de répondre le maire Lavigueur, à titre de premier magistrat de Québec et en même temps de président de l'Union canadienne des municipalités, au secrétaire de cette association, M. S. Baker.

M. Baker a communiqué au maire une résolution de St. Catharines, dans laquelle cette ville demande que toutes les municipalités de l'Union expriment leur opinion sur l'opportunité de faire application auprès de la Bell Telephone Company of Canada en faveur d'une réduction des taux du téléphone. La ville de St. Catharines prétend qu'étant donné les conditions actuelles, les revenus de la compagnie, provenant des taux en vigueur, sont plus que suffisants pour permettre au Bell Telephone de rencontrer ses besoins actuels et de payer un dividende raisonnable.

Le maire a écrit à M. Baker qu'il approuvait cette résolution.

FEU L'ABBE ALBERT LEMAY

Le service anniversaire de M. l'abbé Albert Lemay, ancien aumônier des Soeurs Dominicaines de l'Enfant Jésus, aura lieu jeudi le 23 courant, à 8 heures 30, en la chapelle de la maison-mère de cette communauté, Chemin St-Louis.

RETRAITE FERMEE

Lundi prochain, le 20, à 8 heures du soir, retraite fermée pour marchands et hommes d'affaires à la Villa Manrèse : les exercices se termineront jeudi soir, à 4 heures.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, tél. : 5052.

ACQUITTEMENT

Harry Barman et Léo Desrochers, de la Tuque, accusés d'incendiat, ont été acquittés hier par M. le juge Portier.

OUVERTURE • • •
DES
Modes Printanières
-- chez --
JOS. THIVIERGE
Limitée
133-135 ST. JOSEPH QUEBEC
Attraction Spéciale
AUJOURD'HUI et LUNDI

Président J.-H. FORTIER. Directeur J.-E. BARNARD.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 18 MARS

UN MOYEN SUR DE RUINER LEUR CREDIT

De la ville de Vancouver part une initiative dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle menace tous les porteurs de bons municipaux. Parce qu'elle a une dette extrêmement lourde à porter, un fontionnaire de cette lointaine cité cherche un moyen par lequel, sans déclaration de banqueroute, l'administration municipale pourrait réduire ses obligations d'un quart, d'un tiers ou de moitié. Son projet est d'une simplicité charmante. Il consisterait à faire voter une loi au Parlement fédéral pour réduire, dans une proportion non définie, le taux d'intérêt que portent toutes les obligations municipales. Comme les villes financièrement embarrassées sont actuellement très nombreuses, en Canada, cet homme d'initiative a fait beaucoup de propagande en faveur de son idée et il a rencontre beaucoup d'adhésions. Les choses en sont rendues à un point tel que l'union des municipalités urbaines, dont le président n'est autre que M. Lavigueur, maire de Québec, est sollicitée de prêter son influence à ce projet. Hier, le texte d'une résolution avait été préparé et devait être soumis au conseil échevinal, pour mêler le nom de la cité de Québec à cette aventure extraordinaire. On a distribué des copies de ce document aux reporters, et nous en avons une copie sous les yeux. Comme il y a des obstacles de diverses natures à un procédé de ce genre pour faire porter aux acheteurs des bons des municipalités leurs fautes administratives, ou leurs accidents de croissance, nous croyons bien que cette proposition n'a aucune chance d'être jamais présentée au Parlement. Elle soulèverait des protestations, tant à l'étranger qu'au pays canadien, et porterait déjà un préjudice au crédit des villes engagées dans cette voie d'une inspiration hardie. Nous sommes heureux que, à la dernière minute, une meilleure inspiration ait empêché la présentation de cette résolution au Conseil de Ville, et aimons à présumer qu'elle aurait été repoussée par une forte majorité. Cependant, comme la nouvelle de cette proposition saugrenue circule déjà parmi les banquiers et courtiers, il serait bon qu'une déclaration immédiate vint rassurer les milliers de petis épargnistes québecois ou canadiens-français qui ont placé une partie de leurs économies dans les bons de la Cité de Québec. M. le Maire Lavigueur a la parole...

LA RADIO ET LE JOURNALISME

Les admirateurs les plus fervents de la radio s'imaginent que ce service remplacera un jour, les journaux. Cette idée est diversement appréciée des journalistes. Les uns sont d'avis que les journaux d'information, en effet, pourraient céder leur champ d'action à la radio, réduisant le journalisme, sans le diminuer, au rôle du livre quotidien ou hebdomadaire qui traitera de politique, de sciences, d'arts, de littérature, et de religion. Cependant, la plupart de nos confrères n'entrevoient pas, même de loin, la perspective d'une cité sans ses journaux, à une ou à plusieurs éditions par vingt-quatre heures. Pour cette majorité, c'est plutôt le rôle de la radio qui sera de plus en plus limité. Dans un vaste pays, declare un collaborateur de la "New Republic", il devrait y avoir quatre puissantes stations de radiodiffusion, l'une consacrée à la publicité, l'autre aux conférences ou causeries instructives, la troisième à la musique légère, et la dernière, la plus importante selon l'auteur de cette suggestion, à la musique sérieuse". Ces stations fonctionneraient pendant huit, douze, ou dix-huit heures par jour, selon la demande du public. Pour que la radio devienne une concurrente du journal moderne, expilique un autre intéressé, il faudrait qu'elle embauche tous les journaux et les services de presse, car, aujourd'hui, dans le monde entier, la presse d'information constitue une immense coopérative, offrant à tous les publics en même temps un volume de nouvelles nationales et internationales, couvrant toutes les initiatives humaines, avec des commentaires variés sur les sujets qui attirent le plus la curiosité de chaque groupe. Jusqu'ici, lorsque la radio se mêle de donner des nouvelles, son information ne vaut guère mieux que le potinage dans une petite société Qu'on en juge par les exagérations de la plupart des annonceurs, lors de ce mémorable séisme qui a fortement secoué une région de la Californie, mais que la radio a tellement exagérée que, jusqu'à la publication des journaux, les gens aux écoutes furent portés à croire que la fin du monde était commencée. Il semble donc que, pour des années encore, le journal n'a rien à craindre de la radio, pas même comme medium de publicité. D'ailleurs, pour se renseigner par la radio, il faudrait que le public suivit ses récits pendant vingt-quatre heures par jour. Tandis qu'en consacrant deux demi-heures à la lecture des grands journaux, il est parfaitement tenu au courant des grands événements du monde et des nouvelles de la société dont il fait partie.

UN PROLETARIAT INTELLECTUEL

"L'instruction coule à pleins bords... Toute intelligence doit en recevoir autant qu'elle peut en contenir... Nous sommes vraiment dans le siècle des lumières, grâce à la victoire remportée par notre régime sur l'obscurantisme..... grâce aux sacrifices illimités (car, en matière d'instruction, il n'y a pas d'économie à faire surtout quand il s'agit du peuple), tout enfant peut prétendre à toutes les situations".

Voilà ce que n'ont cessé de répéter depuis cinquante ans les prôneurs de l'école laique gratuite et obligatoire, en dépensant sans compter. Et comme si ces dithyrambes n'étaient pas suffisants, on a lancé le système de l'École unique, qui a pour objet d'appeler par l'appât de la gratuité totale à la conquête de l'instruction intégrale les masses. Lorsque les Universités ont regorgé d'étudiants, à tel point que les salles étant insuffisantes, elles devraient leur faire leurs cours, à Paris, sur la place de la Concorde, si tous étaient assidus, on a célébré comme une marque admirable du progrès cette affluence de la jeunesse sur la Montagne Sainte-Geneviève. Enfoncés, disait-on, les temps du moyen âge, où du monde entier accouraient 10,000 étudiants pour entendre l'enseignement de Pierre Lombard, de saint Albert le Grand, de saint Thomas d'Aquin, suivre les cours des deux droits et des "quatre arts". Aujourd'hui, la théologie supprimée, nous avons 35,000 étudiants; demain, nous en aurons 50,000, et pour les recevoir nous bâtirons non seulement à Paris mais dans tout centre universitaire, des Cités!

Tels sont les accents pleins d'optimisme et de fierté qui ont retenti dans les rapports officiels les jours de rentrée des Facultés, dans les cérémonies solennelles d'inauguration des nouveaux palais universitaires et à la tribune du Parlement.

Or, voici qu'un nouveau son de cloche s'est fait entendre, ces derniers jours, au Conseil supérieur de l'instruction publique, et, curieux retour des choses d'ici-bas, il a été donné par l'un des protagonistes de l'École unique, celui qui a mis dans son programme d'homme politique et de ministre de l'"Education nationale" (c'est-à-dire de l'"Ecole unique") la résolution bien arrêtée de la réaliser en lui faisant brûler les étapes, M. de Monzie. Il commence par donner des chiffres impressionnants.

Depuis que l'Ecole unique se réalise pas à pas, le nombre de candidats aux bourses de l'enseignement secondaire se multiplie:il était de 3,596 en 1930, de 7,905 en 1932, faisant ainsi plus que doubler en trois ans, "sans que, dit le ministre, il soit fait compte des pupilles de la nation et des candidats coloniaux".

Résultat: les classes des lycées et collèges sont devenues de telles cohues- que l'enseignement y est impossible. C'est ce qu'affirme M. Perrotin, professeur au lycée de Bordeaux, au nom du Syndicat national des professeurs de lycées:

"A la presque unanimité, dit-il, nos collègues déplorent l'encombrement des classes", et il demande que l'on ferme les écluses. "Dans les Facultés, continue M. de Monzie, l'encombrement est le même"—sauf dans quelques-unes, pourrait-il ajouter, qui continuent à "mener une mourante vie", à cause de notre excessive centralisation qui crée la surabondance ici, et là, la disette. "En vingt ans, dit le ministre, les inscriptions aux Facultés de médecine ont plus que doublé; elles ont doublé en dix ans à la Faculté de Paris. "La Confédération des Syndicats médicaux français signale cette progression comme "un danger d'ordre moral autant que matériel". Et M. de Monzie fait appel aux Assemblées parlementaires pour qu'elles "s'opposent à l'envahissement de nos amphithéâtres et à la "dévalorisation" éventuelle des études médicales". Il en est de même dans les autres Facultés et dans les Ecoles supérieures. Pour ces dernières, 3,800 candidats en 1927, 6,000 en 1932! Encore un peu et le total de 1927 sera doublé. Celui de l'ensemble des étudiants des Facultés officielles en 1900 ne tardera pas à être triplé: 29,000 en 1900, 82,000 en 1932! Les diplômes subissent naturellement la même inflation. On a fait, dit toujours M. de Monzie, :en 1900, 430 licenciés ès lettres et 254 licenciés ès sciences, et, en 1931, 1,151 licenciés ès lettres et 809 licenciés ès sciences, presque le triple en trente ans"! Le résultat le voici, d'après le ministre: "Les licenciés, qui naguère ne songeaint pas à utiliser leurs diplômes ont été refoulés vers l'enseignement public par l'arrêt du recrutement industriel et le resserrement des fortunes: 1,250 d'entre eux n'ont pas trouvé emploi dans l'enseignement secondaire masculin ou féminin; 173 licenciés de philosophie, 225 licenciés d'histoire, 330 licenciés de langues vivantes, près de 500 licenciés de sciences !"

De cette surproduction de diplômés de toutes sortes, conséquence fatale d'écoles et d'Universités pléthoriques, est sorti le chômage d'intellectuels, encore plus dangereux peut-être que l'autre.

D'autres se servent encore de leurs diplômes, mais si mal que, vivant d'aventures et souvent en marge de la moral, ils sont pour leur profession non seulement un poids lourd, mais une cause permanente de dépréciation morale. C'est un fait que reconnaissent les médecins eux-mêmes, que la profession médicale a perdu quelque prestige depuis quelques années. Le doyen de la Faculté de Paris n'a-t-il pas parlé de "l'avilissement professionnel qui est la conséquence de l'encombrement"? Les médecins véreux, pour lesquels on demande l'institution de Conseils de discipline; les notaires qui se lancent dans les affaires les plus malhonnêtes, entraînant tout de ruines; les avocats qui violent les lois de l'honneur ne sont-ils pas presque toujours de pauvres malheureux qui, étant en surnombre ne peuvent gagner leur vie que par des moyens louches et frisant le malhonnête pour y tomber un jour?

Quant aux autres, encore plus nombreux, peut-être, qui ne peuvent pas s'installer dans la fonction ou la profession auxquelles leurs diplômes semblaient leur conférer un droit, ils vont grossir l'armée, hélas! chaque jour grandissante, des déclassés et à notre époque, les déclassés sont les ferments les plus virulents de révolution et d'anarchie. Voilà à quoi ont abouti ces fameuses lumières dont l'Etat laïque a voulu nous inonder pour mieux souligner "l'obscurantisme clérical" et opposer à la religion la science..., la science des demi-savants et des rates! "Oui, répond M. de Monzie, quand on oppose tout cela à l'Ecole unique. Mais il y la sélection!" Nous le suivrons sur ce terrain et nous verrons si la sélection resserrera les écluses ou les élargira encore davantage.

—La Croix. JEAN GUIRAUD.

LA CHAMBRE ET L'ILE HEUREUSE D'IRLANDE

(Suite de la page 3)

Duplessis). — "M. Oscar Morin vous a-t-il fourni les renseignements que vous demandiez?"

M. DUPLESSIS. — "Oui, le président de la Commission Municipale m'a démontré que le but du projet était de protéger les particuliers qui prêtent de l'argent aux municipalités."

Adopté.

La Chambre en comité plénier (M J.-E. Bédard au fauteuil) étudie la résolution du projet de l'hon. M. C.-J. Arcand concernant les poseurs de tuyauterie.

L'hon. M. ARCAND. — "Le projet a pour but de protéger les ouvriers qui travaillent au posage de la tuyauterie et de protéger le public. Je l'expliquerai lorsque nous étudierons le bill lui-même."

M. DUPLESSIS. — "Je comprends que le projet crée un bureau d'examinateurs et un service d'inspection pour le posage de la tuyauterie. Le gouvernement imposera-t-il une nouvelle taxe dont le revenu dépassera le coût des examens et de l'inspection?"

L'hon. M. ARCAND. — "Le surplus du revenu sera employé pour l'éducation de jeunes ouvriers dans les écoles techniques. Il est juste que le public paie quelque chose pour un service."

M. DUPLESSIS. — "Alors, c'est une nouvelle taxe. Contrairement aux promesses du discours du Trône et des ministres, cela fait quatre nouvelles taxes que l'on nous propose. Qui a demandé cette nouvelle loi?"

L'hon. M. ARCAND. — "Les travailleurs de tous les syndicats et les entrepreneurs nous l'ont demandée afin que ce travail soit confié à des hommes compétents."

M. DUPLESSIS. — "Quels sont les revenus que le ministre anticipe par cette loi?"

L'hon. M. ARCAND. — "Il est difficile de le dire, mais la loi pourvoit à ce que le surplus de cet argent qui vient du peuple retourne au peuple, de la façon que j'ai indiquée."

M. DUPLESSIS (souriant). — "Lorsque ce surplus aura passé par les mains du gouvernement, le peuple n'en recevra pas grand'chose. Je voudrais savoir quels seront les taux de l'inspection."

L'hon. M. ARCAND. — "La loi ne fixe pas les taux mais ils ne seront pas plus élevés que ceux de l'inspection des services électriques."

M. DUPLESSIS. — "Les taux de cette inspection ont été bien trop élevés au début et le gouvernement a dû les baisser."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le gouvernement n'a pas l'intention de faire d'argent avec cette inspection. Nous voulons créer un service dans l'intérêt public et loin de faire de l'argent le gouvernement en perdra peut-être mais on nous l'a demandé comme mesure de protection pour le public."

M. DUPLESSIS. — "En somme, le gouvernement nous présente une loi pour imposer une taxe dont il ne sait pas les conséquences, dont il ne sait pas le revenu anticipé, ne sachant pas qui elle atteindra. Chose certaine, c'est que les ouvriers de la province deQuébec n'ont pas demandé au gouvernement de les taxer."

L'hon. M. ARCAND. — "Je veux ajouter un mot. Il est juste, il me semble, d'assurer un service d'inspection pour le posage des tuyaux et en même temps de protéger les ouvriers qui auront la compétence dans ce travail."

M. DUPLESSIS. — "Le gouvernement prend la responsabilité de la législation. Je crois que le but du projet est bon mais que le gouvernement ne prend pas le bon moyen de l'atteindre."

Les résolutions sont adoptées et le projet subit sa première lecture.

M. Robert Taschereau (Bellechasse) propose qu'un des amendements faits par le Conseil Législatif au projet de loi concernant la succession Pierre Tétreault soit biffé.

Après quelques mots d'explication du député de Bellechasse, la proposition est adoptée.

Le Trésorier Provincial propose la 2e lecture de son projet modifiant l'article 36 de la loi du département du Trésor.

M. DUPLESSIS. — "Explications."

L'hon. M. STOCKWELL. — "Le but du projet est de permettre à l'Assistant-Trésorier et à l'Auditeur-Général de la province de faire apposer leurs signatures sur les chèques du gouvernement par une machine automatique, suivant la recommandation de l'Auditeur-Général et de Price, Waterhouse & Co., qui ont fait une étude de notre système de paiement."

M. DUPLESSIS. — "Est-ce que le nouveau système va assurer la même protection des deniers publics?"

L'hon. M. STOCKWELL. — "Nous avons pris toutes les précautions voulues et il n'y a aucun danger à craindre."

M. DUPLESSIS. — "Très bien. Mais puisque le gouvernement achète une machine pour signer les chèques, ne pourrait-il pas en acheter une pour payer ses dettes?" (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Il y a une autre machine que nous devrions peut-être acheter, c'est le "Maxim Silencer". (nouveaux rires)

M. DUPLESSIS. — "La difficulté serait de savoir à quel moment s'en servir. Hier, elle aurait été utile pour le bill de Québec."

L'hon. M. TASCHEREAU (riant de bon coeur). — "Vous avez parlé trois fois et je n'ai parlé qu'une seule fois."

Le Premier Ministre, après ce piquant dialogue, reprend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire qu'avant de prendre cette décision j'ai eu moi-même des inquiétudes. Nous avons consulté la Banque de Montréal et la Banque Canadienne Nationale qui nous ont dit que cette machine offrait toutes les garanties nécessaires."

Le projet est adopté.

Avant l'ajournement, l'Irlande est à l'honneur.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, c'est aujourd'hui la fête patronale de l'Irlande. Les Irlandais ont joué un trop grand rôle dans l'histoire du monde et de la province de Québec pour que nous ignorions leur fête. Ce sont de grands citoyens et ils ont contribué à l'avancement du Canada. L'Irlande a passé par de rudes épreuves mais l'ordre semble y régner. Nous sommes heureux d'adresser à nos compatriotes d'origine irlandaise nos bons souhaits à l'occasion de leur fête et je propose que la Chambre s'ajourne en l'honneur de la St-Patrice. J'invite mon honorable ami le Chef de l'Opposition à seconder ma proposition." (appl. unanimes)

M. DUPLESSIS. — "M. l'Orateur, c'est avec plaisir que je seconde la motion du Premier Ministre. Comme il l'a dit éloquemment, la race irlandaise a joué un rôle important dans notre pays. L'harmonie entre les deux races est nécessaire au bien-être de la province et je suis heureux d'offrir, au nom de l'opposition, mes bons souhaits à nos compatriotes d'origine irlandaise." (appl. unanimes)

Plusieurs DEPUTES. — "Power, Power."

M. J.-I. POWER (Québec-Ouest). —"M. le Président, au nom de mes compatriotes irlandais, je remercie l'hon. Premier Ministre et l'hon Chef de l'Opposition de leurs bonnes paroles." (appl. prolongés)

Et la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi après-midi à 3 heures.

S. PATRICE ASSURE LA PAIX A S. CATHERINE

(Suite de la page 3)

M. DEVLIN. — "L'hon. M. Lucien Cannon, qui est conseiller privé, est un des citoyens de Ste-Catherine et nous voulons avoir le droit de l'élire au conseil municipal".

Adopté.

Une autre clause du projet fixe la date des élections municipales au troisième mardi de juillet.

L'hon. M. Taschereau. — "Je vois que vous demandez que la votation ait lieu le soir".

M. DEVLIN. — "Oui, afin de permettre aux citoyens qui vont à leurs bureaux à Québec de voter à leur retour le soir. La loi dit que la votation doit avoir lieu de 8 heures a. m. à 6 heures p. m. Nous proposons que les heures soient de 4 heures à 10 heures p. m. Les citoyens de Ste-Catherine n'ont aucune objection à cela car ils pourront voter au retour de leurs travaux".

Une clause intéressante du projet dit que la municipalité obtient les pouvoirs nécessaires :

"Pour prohiber les cirques, théâtres, salle de danse, lieux d'amusement ou représentations publiques, les règlementer, aux conditions jugées convenables, et les soumettre à l'imposition d'un droit ou taxe".

M. DEVLIN. — "Nous voulons avoir le droit d'empêcher l'établissement de "camping grounds" et de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter l'ordre dans toutes les limites de la municipalité".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Avez-vous des salles de danse dans Ste-Catherine?"

M. DEVLIN. —"Nous voulons tout prévoir. (rires) Le but de la clause est de nous permettre de maintenir le bon ordre. Le curé de Ste-Catherine nous a conseillé avec raison de nous assurer de tous les pouvoirs nécessaires pour maintenir le bon ordre".

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Vous ne pensez pas que vous devriez règlementer votre plage ?"

M. DEVLIN. — "Cette clause nous en donne précisément le pouvoir".

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Très bien. (souriant) Vous ne demandez pas le pouvoir de municipaliser l'électricité?" (rires)

M. DEVLIN — "Nous allons voir ce que nos experts vont dire." (nouveaux rires)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ne les payez pas trop cher".

La dernière clause fixait la date des prochaines élections municipales de Ste-Catherine au 11 juillet

M. DEVLIN. — "Nous avons décidé de choisir le 18 juillet et je demande que le projet soit amendé en changeant cette date".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous allons faire le changement. Alors tous les citoyens de Ste-Catherine et du Lac St-Joseph sont d'accord?"

M. DEVLIN. — "Oui, l'accord est parfait".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Ca ne nous surprend pas M. Devlin, c'est le jour de la St-Patrice".

Le projet fut adopté et le comité passa à l'étude d'un autre bill.—E. C.

OTTAWA VOTE 53 MILLIONS EN 3 MINUTES

(Suite de la 1ère page)

rie à cheval du Canada. "Personne n'en assume la responsabilité", dit-il, "et il se trouve que cette histoire est absolument erronée."

Le vice-président de la Chambre, M. Armand LaVergne, supporta l'objection du premier ministre. Il déclara que la lecture d'articles de presse portant sur un débat parlementaire n'était pas dans l'ordre. Pendant les quarante minutes qui suivirent, le vote de la police montée fut oublié et ce point de procédure fut seul discuté. Les membres de l'opposition contestèrent la décision du fauteuil, et les points d'ordre furent soulevés par vingtaine. Des articles de procédure parlementaire furent lus en grand nombre, et finalement le vice-président demanda à voir la découpure de journal afin de juger s'il pouvait en permettre la lecture.

M. Woodsworth s'y opposa en disant: — "Je ne vois pas pour quelle raison nous serions obligés de soumettre des extraits de presse au président avant d'avoir la permission de les lire. Avec tout le respect que je vous dois, M. le président, je n'ai pas l'intention de vous soumettre mes articles pour savoir si je dois les lire ou non."

M. LaVergne. — "Mon honorable ami devra pourtant le faire."

M. Woodsworth. — "Non, je n'en ai pas l'intention."

A ce moment la première objection parut être abandonnée de consentement commun. Le vice-président renversa sa décision, à savoir qu'un article devait lui être soumis avant d'être lu.

A son tour le ministre de la Justice nia l'exactitude de l'article en question admettant qu'une friction s'était développée entre la gandarmerie à cheval et la force douanière, mais qu'elle avait disparu. Cette question tranchée, l'item fut voté.

SUPREME HOMMAGE AU R. P. P.-L. LAUZON

(Suite de la page 3)

M. l'abbé Louis Chabot, représentant Mgr Bouffard, P. D., curé de St-Malo, le R. P. Bourassa, O. M. I., provincial des Oblats au Canada, M. l'abbé Gauthier, curé de Giffard, M. l'abbé A. Laberge, curé des Sts-Martyrs, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin M. l'abbé Aurélien Dion, curé de Stadaconna, le R. P Guérin, O. M. I., curé de St-Sauveur, M. l'abbé E.-V. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, le R. P. Gélinas, S. S. S., curé de la paroisse du St-Sacrement, M. l'abbé Turcotte, de Courville, M. l'abbé Léo Lachance, de St-Raymond, M. l'abbé Israel Laroche, curé de St-Joseph, M. l'abbé Eudore DeBlois, vicaire à Jacques-Cartier, MM. les abbés A. Guillemette et Lomer Gagné, du Séminaire M. l'abbé Joseph Brochu, le R. P. Journault, C. SS. R., curé de Ste-Anne de Beaupré, le R. P. Barillec, O. P., de St-Dominique, le R. P. Justinien, O. F. M., le R. P. Coqsereau, eudiste, du St-Coeur de Marie, le R. P. Gosselin, C. SS. R., M. l'abbé Garon, aumônier de l'Hôpital St-François d'Assise, M. l'abbé H. Desroches, le R. P. Nadon, supérieur de la société des Pères Blancs, à Québec, le R. P. Ferdinand, O. M. C., de Montréal, le R. P. Faure, O. M. I., directeur de la Maison Jésus-Ouvrier, le R. P. Guinard, O. M. I., les RR. PP. Choquet, Duret, Laberge, Rainville, Jacob, Normand et Decelles, Oblats de Marie-Immaculée, de la cure de St-Sauveur, le R. F. Thomas, O. M. C., le R. F. Misael, E. C., le R. F. Raoul, E. C., etc., etc.

Dans les premières rangées de la nef, avaient pris place les membres de la famille du regretté religieux: son frère, M. Ulric Lauzon, de Montréal; ses cousins et cousines, madame C. Desrochers, madame J.-A. Lane, madame J.-A Duchaine, de Québec madame C.-A. Gratton, madame A.-C. Rozand, le Dr C.-E. Lauzon, M. R.-A. Lauzon, de Montréal M. H. Lauzon, de Valeyfield, et M. le Dr R.-A. Foley, de Québec.

A l'issue de la cérémonie funèbre, un long cortège s'est formé sous la direction de la maison Sylvio Marceau, entrepreneur de pompes funèbres et s'est dirigé vers le cimetière St-Charles.

L'Evénement réitère à la Communauté en deuil et à tous ceux qu'affecte cette disparition l'hommage de ses plus sincères condoléances.

LE JAPON ET LA CHINE, UNE PAIRE D'AMIS

(Suite de la 1ère page)

vilisation pacifique dans laquelle l'Orient et l'Occident s'uniront en paix pour la première fois de l'histoire. La bonne entente et l'amitié entre ces deux grands pays avancés sont essentielles au bien-être de tout le Pacifique. Ce sera non seulement à notre avantage, mais également à l'avantage des autres, principalement le peuple chinois.

"Bien que la chose puisse paraître paradoxale, en ce moment du moins, je dirai que le Japon est et continuera d'être un ami de la Chine. Pour les Etats-Unis, l'amitié envers le colossal pays qui s'étend de l'autre côté du Pacifique, est principalement une question de sentiment. Les Etats-Unis n'ont pas d'intérêt vital en Chine. Pour le Japon, d'un autre côté, le bien-être, la sécurité et le progrès de la Chine sont essentiels. Nous ne pouvons esquiver nos devoirs envers le grand voisin à côté duquel nous devrons vivre continuellement, et nous commettrions une folie si nous devenions son ennemi.

"Il n'y a pas de cause de guerre entre les Etats-Unis et le Japon. Une telle chose serait un acte de haute folie. Il ne peut y avoir de guerre entre nos pays, à moins que les Etats-Unis ne la déclarent, et je sais qu'ils ne feront pas cela. Il y a des gens qui ne peuvent envisager les relations internationales sans parler de rivalité commerciale et finalement de conflits armés. Je préfère parler de paix, de bonne camaraderie et de la politique consistant à vivre et laisser vivre les autres. Il existe une menace dans la psychologie pacifiste. Certains soi-disant pacifistes sont les plus belliqueux. Ils sont prêts à combattre pour avoir la paix ou même pour empêcher la guerre. La paix doit être obtenue pacifiquement, et non en luttant pour l'avoir. La Société des Nations est une organisation formée pour promouvoir la paix, et non pour développer la guerre".

MOSCOU FERA UN PROCES AUX BRITANNIQUES

(Suite de la 1ère page)

tations de l'ambassadeur britannique équivalaient à "une demande pour que l'action soit retirée concernant les sujets britanniques".

"Le gouvernement anglais se dit convaincu qu'ils sont innocents", dit le commisaire Litvinoff. "Une telle proposition est inadmissible et ne peut être discutée par aucun gouvernement de pays indépendant. Ayant des preuves et des renseignements au sujet des crimes imputés, les agences du gouvernement soviétique chargées de l'application de la loi sont forcées d'adopter des mesures en conséquence, ainsi qu'il est fait dans tous les pays, et ces mesures sont l'arrestation et la poursuite, et notre gouvernement n'y a recours que lorsqu'il a des raisons sérieuses et que cette action est exigée par la sécurité de l'état et de sa propriété".

Les hommes qui subiront leur procès sont : L. C. Thornton, ingénieur en construction, W. H. MacDonald, ingénieur, John Cushney ingénieur, et un mécanicien du nom de Gregory. M. Allan Monkhouse, directeur de la compagnie, et Charles Nordwell, un autre officier de la firme ont été relachés quelques heures après leur arrestation.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

LE T. H. LYMAN P. DUFF DEVIENT JUGE EN CHEF

(Suite de la 1ère page)

mathématiques et métaphysiques; il était bachelier en loi deux ans plus tard. Il fut pendant quelque temps professeur de mathématiques au Barrie Institute. Admis au Barreau en 1893 il pratiqua le droit à Fergus Ontario, pendant deux ans. M. Duff se rendit ensuite à Victoria et y pratiqua sa profession. Il était fait conseil du roi six ans plus tard. En 1904, il devenait juge puîné de la Cour Suprême du Canada.

Comme avocat l'honorable M. Duff occupa dans plusieurs causes très importantes : pour la province de la Colombie dans le procès de Deadman's Island, en 1901 ; comme conseil du Canada devant la commission internationale de la frontière de l'Alaska, en 1903.

Comme résident de la commission du transport M. Duff traversa, avec ses collègues, le Canada en entier, faisant un examen complet de la situation ferroviaire. Les recommandations de cette commission firent la substance d'un bill qui vient de subir victorieusement sa seconde lecture à la Chambre des Communes.

JOUTE ORATOIRE A LA SALLE LOYOLA

(Suite de la page 16)

pour caractériser les féministes "enragés".

M. Paul Rousseau, en un style riche et varié, en une philosophie fortement charpentée, présenta un autre plaidoyer pour permettre à la femme d'exercer le droit de vote. Il cita plusieurs autorités à l'appui de ses affirmations et réclama pour la femme une plus grande culture. M. Rousseau est un orateur brillant. M. Gérard Hamel, président des étudiants en droit, ouvrit le feu en annonçant à l'auditoire qu'il passait pour un ennemi des femmes. M. Hamel est un calembouriste émérite et ses mots d'esprit firent rire l'auditoire à maintes reprises. Il ne veut pas que la femme ait le droite de vote.

Le trio Payment exécuta un joli programme musical qui ajouta un peu d'adoucissement à ces moeurs surchauffées...

M. l'abbé Maurice Roy, professeur à l'Université Laval et aumônier du Cercle Casault, proclama les vainqueurs qui étaient MM. Gérard Hamel et Clovis Thibaudeau.

Le succès de cette soirée est dû pour une large part à M. Pierre Lemire, E. E. D., président du Cercle Loyola des Etudiants de l'A. C. J. C.

UN PROJET DE CONSTITUTION POUR L'INDE

(Suite de la 1ère page)

contre l'injustice commerciale, et les droits des états hindous.

Dans ces questions, il aura pleine discrétion d'agir suivant son meilleur jugement.

La législature fédérale sera composée d'un conseil d'état et d'une Chambre d'Assemblée. Le conseil durera sept ans et la Chambre cinq ans, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt. Le conseil d'état sera formé de pas plus de 260 membres dont 150 seront élus par l'Inde britannique, et pas plus de 100 par les chefs indigènes et pas plus de 10 nommés par le gouverneur-général.

La Chambre d'assemblée se composera de 375 membres dont 150 représenteront les circonscriptions de l'Inde anglaise, et pas plus de 125 qui seront nommés par les souverains des divers états. Un projet de loi ne prendra effet qu'après avoir été voté par les deux chambres, excepté dans le cas d'un bill réservé introduit par le gouverneur-général.

Tout acte approuvé par le gouverneur-général pourra être désavoué par Sa Majesté en conseil dans un délai de douze mois. Dans le cas d'un désaccord entre les deux chambres, le gouverneur-général aura le pouvoir d'ordonner une session conjointe des deux chambres.

Dans le cas d'une infraction à la constitution, le gouverneur-général pourra, par proclamation, assumer tous les pouvoirs accordés à une autorité fédérale.

Le "cahier blanc" prévoit l'organisation d'une banque de réserve dégagée de toute influence politique qui devra être en opération avant que la fédération soit inaugurée.

Le document confirme les droits existants et les services du gouvernement impérial qui continuera de faire des nominations pour les services civils, policiers et religieux, mais une enquête concernant le recrutement futur sera tenue au bout d'un terme de cinq ans.

MUSSOLINI AU DEVANT DE MACDONALD ET SIMON

(Suite de la 1ère page)

par le général Italo Balbo, ancien ministre de l'Air, qui les transportera jusqu'à Ostie en hydravion bimoteur.

Un programme de réceptions et fonctions officielles a été organisé en leur honneur pour samedi et dimanche. Le premier ministre ouvrira le palais médiéval Venezia, où il a ses bureaux, pour y donner ce soir un banquet de 200 couverts. Ce sera la première fois que ce palais sert à une telle réception depuis qu'il a été remis à neuf il y a deux ans. Dimanche soir, l'ambassade donnera à son tour un banquet.

Le baron Pompeo Aloisi, délégué italien à Geneve, participera aux discusions entre Mussolini et les représentants anglais. Ces discussions porteront sur plusieurs sujets, entre autres le désarmement, les dettes de guerre, la revision des tarifs et la stabilisation des monnaies sur une base d'or.

Le roi et la reine d'Italie recevront M. MacDonald et son secrétaire des Affaires Etrangères à déjeuner au palais, dimanche midi.

DALADIER ATTEND A PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 18. — Le premier ministre Edouard Daladier, à son retour de Genève, hier soir, a annoncé que si le premier ministre Ramsay MacDonald et Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office, n'effectuent pas en avion leur retour de Rome à Londres, ils s'arrêteront à Paris probablement mardi matin.

Ce plan, a dit le premier ministre, lui permettra, ainsi qu'à son ministre des Affaires Etrangères, M. Joseph Paul-Boncour, d'apprendre directement les résultats de la conversation qui aura lieu aujourd'hui entre les deux hommes d'état anglais et le premier ministre Mussolini à Rome.

M. Daladier se rendra à Londres la semaine prochaine pour avoir une discussion complète avec M. Ramsay MacDonald au sujet des dettes entre les gouvernements et de l'étalon-or.

Le premier ministre fera ce voyage tandis que M. Edouard Herriot et d'autres sommités du gouvernement s'efforceront ici de créer à la Chambre des Députés un sentiment favorable au paiement du versement de $19,000,000 au compte des dettes de guerre dû aux Etats-Unis depuis le 15 décembre dernier. Les rapports obtenus hier laissent entendre que le mouvement déclenché en faveur de ce paiement prend de la force chaque jour.

LES ARMES A FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — On prévoit que de nouvelles restrictions seront apportées à la loi concernant les armes à feu et autres armes offensives, par un amendement au code criminel dont avis a été donné à la Chambre des Communes, hier, par l'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice. L'octroi des permis de port d'armes sera confié au commissaire de la gendarmerie à cheval du Canada et à des officiers que pourront désigner les procureurs-généraux provinciaux.

BILL DEFAIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Le bill le M. J. S. Woodsworth, ouvrier, de Winnipeg-nord-centre, ayant pour but d'empêcher la déportation d'étrangers seulement parce qu'ils dépensent des secours directs, a été battu en deuxième lecture, hier soir, par un vote de 50 contre 20, à la Chambre des Communes.

M. FREMONT A OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Parlant à l'assemblée annuelle des Annales du Bétail Canadien, hier soir, M. Charles Frémont, C. R., de Québec, a déclaré que la province de Québec est en train de se faire moins provinciale et de développer de jour en jour un esprit plus national. "Québec", dit-il, "est disposée à contribuer à l'union qui est essentielle pour traverser ces jours difficiles".

SECOUSSES SISMIQUES

(Serv. de la Presse Canadienne)

San Geronomo, Oaxaca, Mexique, 18. — Une assez forte secousse sismique, accompagnée de grondements souterrains, a été ressentie ici, à 3:30 a.m., hier. Elle dura 15 secondes. Aucun dommage n'a été enregistré.

N'IMPORTE QUEL JOUR A GENEVE

"Et pour en revenir à la paix—" —Le Journal, Paris

Carnet Mondain

L'honorable juge et madame Ferdinand Roy sont revenus, via New-York, d'une croisière de trois mois aux Antilles.

Madame Onésime Gagnon, qui est partie jeudi soir pour Ottawa, reviendra à Québec dans une dizaine de jours.

Madame Charles Cannon recevait à l'heure du thé, jeudi, à sa résidence, rue d'Auteuil, en l'honneur de mademoiselle Louise Blondin, d'Ottawa, qui est actuellement à Québec, l'invitée de mademoiselle Rita Larue.

Madame C.-G. Power et madame Jean-François Pouliot, qui sont actuellement à Ottawa, ont lancé des invitations pour une réception à l'heure du thé, au Roxborough, le jeudi, vingt-trois mars.

Madame Avila Bédard et sa fille mademoiselle Marguerite Bédard, partent aujourd'hui pour Montréal, où elles passeront une couple de semaines.

Mademoiselle Jacqueline Dorais, de Montréal, qui a passé quelques semaines dans notre ville, l'invitée de mademoiselle Pauline Miquelon, retourne aujourd'hui dans la métropole.

M. et madame Louis Dansereau sont retournés à Montréal après avoir passé la semaine dans notre ville.

Mademoiselle Madeleine Dubar part aujourd'hui pour Montréal, où elle passera quelques jours.

MM. Mark Donohue, Jean-Paul St-Laurent, Jean Miquelon, Hughes Lapointe et Maurice Kieffer, étudiants en droit de l'Université Laval, partent ce midi pour Montréal, où ils passeront la fin de semaine.

Vos dents vous empêchent-elles de sourire?

LORMEL CRÈME DENTIFRICE

M. le docteur Jean-Charles Côté et madame Coté (Lucienne Cantin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisé sous les prénoms de Joseph-Maurice-Rodrigue-Pierre. Parrain et marraine, M. et madame Maurice Cantin, oncle et tante de l'enfant. Madame Charles Cantin portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

Mademoiselle Thérèse Fortin fait un bref séjour dans la métropole.

Mademoiselle Anita Ouellet, G.M.G., de Beauceville, qui est actuellement en voyage pour quelques semaines à Montréal, passe la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de son amie, mademoiselle Marguerite Moisan.

M. Jean-Robert Beaudoin, rédacteur du "Béret", fait un voyage de quelques jours à Montréal.

Mademoiselle Marie-Alice Bélanger a reçu, jeudi, à un "shower" d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de mademoiselle Marie Taschereau, à l'occasion de son prochain mariage. Le salon était décoré d'oeillets, de jacinthes et de fougère. Madame Jos. Brousseau et mesdemoiselles Lauretta Martin et Anita Bélanger servaient le thé.

M. Georges-E. Moisan et madame Moisan (Marie-Anna Fortier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 15 mars et baptisée le même jour en l'église de Saint-Jean-Baptiste, sous les prénoms de Anne-Marie-Claire-Suzanne. M. Napoléon Moisan, grand-père de l'enfant, et mademoiselle Claire Moisan, sa tante, agissaient comme parrain et marraine. Mademoiselle Cécile Fortin portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Les amis de l'Art Français avaient comme invités d'honneur, au Cinéma Canadien, hier soir, S. H. le maire et madame Henri Lavigueur, l'honorable M. et madame Adélard Godbout, M. et madame Antonio Grenier, mademoiselle Madeleine Lavigueur et M. Achille Pettigrew.

JOHN BOLES ET NANCY CARROLL

Scène tirée de "CHILD OF MANHATTAN", dont les deux vedettes sont JOHN BOLES et NANCY CARROLL. Cette vue sera montrée au théâtre Victoria à partir d'aujourd'hui. La seconde attraction sur ce programme sera "OBEY THE LAW", avec LOUIS WILSON et LEO CARILLO.

Une charmante princesse

La princesse INGRID DE SUEDE personnifiant une de ses aïeules, Joséphine de Beauharnais, devenue l'épouse de Napoléon Ier. Photo à une vente de charité qui a eu lieu récemment à l'hôtel de ville de Stockholm.

Dans la métropole

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 18. — M. et madame S.-J.-B. Rolland reviendront, vers le 1er avril, d'un séjour de quelques mois en Floride.

Le colonel Emile Rioux et ses filles, mesdemoiselles Carmen et Marthe Rioux, de Sherbrooke, mademoiselle Juliette Lavoie et le docteur Sabourin, de Saint-Jean, se sont embarqués, à Halifax, à bord du "Colborne", pour une croisière aux Antilles.

Madame Jules Duchastel de Montrouge recevra à l'heure du thé, le jeudi, 23 mars, en l'honneur de mademoiselle Yvette Beauchamp, dont le mariage avec M. Léon Duchastel de Montrouge sera célébré au mois de mai.

Sir John et lady Child sont actuellement à Paris, avant de se rendre à Londres, où ils demeureront désormais. Lady Child était, avant son mariage, mademoiselle Sheila Mathewson, de Montréal.

M. et madame Robert Boronow sont revenus de New-York, où ils ont fait un bref séjour.

Mademoiselle Sybil Rhodes est retournée à Ottawa après avoir passé quelque temps en ville, l'invitée de madame E.-B. Chandler.

Madame E.-R. Roy, de Lévis, passera la semaine prochaine à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Mary Kingston.

OUVROIR N.-DAME DE PITIE

Les membres de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié et toutes les dames et demoiselles qui contribuent à l'oeuvre en confectionnant à domicile sont invitées à la visite de la Crèche St-Vincent de Paul, qui se fera lundi, le 20 courant, à 2 heures précises.

Les amies et les bienfaitrices de l'Ouvroir seront les bienvenues. La visite de l'institution aura lieu de 2 à 3 heures et sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Dans la capitale

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 18. — L'honorable M. W.-D. Herridge était l'invitée à déjeuner de Son Excellence le Gouverneur-Général, hier.

Madame Alfred Duranleau recevra à déjeuner, le jeudi, 23 mars.

Madame J.-H. King recevait quelques invités, hier midi.

Madame Robert Forke a lancé des invitations pour une réception à l'heure du thé, mardi, au Café de l'Hôtel du Gouvernement.

Madame Peter Heenan a reçu à déjeuner, jeudi, les épouses des ministres de l'ancien cabinet King.

Mademoiselle Hermoine Blackden, de Londres, Angleterre, est actuellement l'invitée de Lady Clark, à Earnscliff.

Madame Harold Shorey, de Montréal, qui a passé quelque temps avec sa mère, madame H.-M. Walters, est retournée dans la métropole.

Madame Hugh Fleming passe une semaine à Toronto.

Mademoiselle Erlva Castle est retournée à Toronto, après un séjour d'une huitaine à Ottawa.

LA MUSIQUE AU CHATEAU

Voici le programme du concert que donnera l'orchestre du Château Frontenac, demain soir, à 9 heures et demie, dans le salon Madeleine de Verchères, sous la direction de M. P.-A. Marchand, chef d'orchestre :

"O Canada"

1—Ouverture : "La Dame Blanche" . . . . . Boieldieu
2—Valse : "Carinosa" . . . Flament
3—Sélection : "Eileen" . . . Herbert
4—Solo de piano : "Deuxième Arabesque" . . . . . Debussy
Mlle Messenie
5—Extraits (de la suite "Casse-Noisette") . . . . . Tschaikowsky
(a) Marche. . . . . .
(b) Danse Arabe. . . . . .
(c) Danse russe : "Trepak". . . . .
(d) Danse des Mirlitons. . . . .
(e) Valse des Fleurs. . . . . .
6—Deux pièces :
(a) Menuet. . . . . Boccherini
(b) Spring Song. . . Mendelssohn
7—Tarentelle : "Visione di Napoli" . . . . . Snoek

"Dieu Sauve le Roi"

Un mélange de qualité exquise

THÉ VERT "SALADA"

"Frais des plantations" 630F

Retraite Fermée des A.F.A.C.C.

La retraite fermée pour les membres du Conseil du district de Québec des A. F. A. C.C. et des présidentes des Amicales et leur conseil, aura lieu à Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Québec du 23 au 26 mars. Les autres dames ou demoiselles qui désireraient suivre cette retraite seront aussi les bienvenues.

Prière de s'inscrire à l'avance en s'adressant aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651, rue St-Cyrille, téléphone 9210.

Avant la guerre la fortune privée de la France était estimée en dollars, au montant de soixante et un milliards et six cent trente-quatre millions. On n'a pas de données exactes pour l'estimation de la fortune actuelle.

NOBRACOL
fait disparaître
L'ECZEMA
et toutes maladies de la Peau
Demandez-le à votre Epicier.
CIE DES
REMEDES NOBRACOL
ENR.
132, Côte d'Abraham, Québec, Qué. Tél. 6450.
Jobbers demandés dans tous les comtés de la Province.

Permanent $1.50
pour quelques semaines.
LE DEBUT
586 rue St-Jean. Tél.: 3-4581

Pourquoi Souffrir ?

Cors, callosités, oignons, ongles incarnés, difformités, etc. Traitement sans douleurs.
J.-A. BOUCHER M. CP.
58 Côte du Palais Tél. 2-2183

Les Modes
les Plus Elégantes de la Saison
en Costumes et Manteaux de Printemps

MANTEAUX
Une remarquable collection de nouveaux tweeds, diagonaux et draps polo avec nouvelles épaules larges, nouveaux effets d'écharpe, encolures sans col'et, nouvelles manches et nouvelles jupes étroites, dans toutes les nouvelles nuances du printemps, y compris faon, brun, bleu, vert et gris.
$12.95

COSTUMES
de fantaisie et tailleurs.
—de tissus unis ou genre tweed, avec capes longues ou courtes. Aussi costumes tailleur en twills ou worsteds, devants droits ou croisés. Grandeurs pour dames et jeunes filles. . . . . .
$16.75

La Vogue
178 St-Jean

MANTEAU COURT $19.50
en fourrure pour Dames
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL. : 6594
(près des Franciscains)

Dr JEAN TRUDEL
DENTISTE
104 St-Jean, Tél 4-1533
Spécialité
Traitement des Enfants
Ouvert le soir, Excepté Samedi

ACHETEZ maintenant pour PAQUES-Un petit dépôt suffira pour vous réserver le VETEMENT de votre choix

Aujourd'hui Lundi Mardi

Positivement les TROIS DERNIERS JOURS de la VENTE 11e ANNIVERSAIRE de la Maison Spécialiste

H. Thiviergé Le Costumier

193-197, rue St-Joseph -- -- Québe

Le Printemps est dans l'air

Nombreuses sont les Dames qui ont déjà pris avantage de cette baisse formidable dans les prix que nous accordons sur les Costumes, Manteaux, Robes et Ganteries, durant cette vente anniversaire. Rien de défraichi, rien de démodé. Tous les vêtements à l'affiche sont du dernier cri de la saison printanière.

Un Coup d'Oeil sur Nos Nouvelles Vitrines

4 Groupes de
JOLIS COSTUMES
STYLES RAVISSANTS !
Styles ravissants, Tailleurs ou fantaisie aux nouvelles nuances printanières. Prix d'Anniversaire
8.91 10.91 13.91 14.91

Ganterie Française
Notre nouvelle collection de gants kid, chevreau français maintenant reçue pour Pâques. Prix spéciaux à l'occasion de cette vente anniversaire.
100 doz. de gants kid fin en véritable chevreau. 2.21
50 doz. de gants "Slip-on" en Suède lavable. 1.11
25 doz. de gants kid courts, poignet fantaisie. 91c

500 ROBES
en soie unie ou imprimée toutes les nuances. . . . . .
91c 1.11 1.41 1.91 à 2.41

PRIX POUR ATTEINDRE LES FOULES
ENCORE 400 ROBES
en tweed mélangé, fantaisie ou uni, combiné de soie très jolis styles du printemps, grandeurs : 14 à 20, 36 à 48. . . . . 91c

ROBES SUPERBES
Mesdames vous n'avez que l'embarras du choix. Il y en a pour toutes les circonstances, affichées à des prix de Vente Anniversaire.
8 GROUPES — PRIX
2.41 4.41 3.91
5.91 6.91 7.41
8.41 12.91
TISSUS : Crêpe Cascade, Crêpe Romain, Crêpe Canton, Crêpe Rugueux, Crêpe Celanise, Etc.

Incomparables !
COSTUMES
(Swagger Suits)
45 pcs. de longueur, fabrication de tweed à texture mélangée, 14 à 38 . . . . . 9.91

• Justement reçus
MANTEAUX DE PRINTEMPS
de toilette ou pour le Sport, tissus, nouvelles textures, styles du dernier cri.
9 GROUPES
14 à 44
$7.91 8.11 9.11
$10.91 11.91 14.91
$15.91 18.91 22.91

MANTEAUX DE TWEED
Pour Femmes, Fillettes et Enfants
$3.91
Grandeurs : 6 à 10 ans, 10 à 15 ans, 34 à 40

ESCOMPTE de 10% à 20%
SUR TOUS NOS VETEMENTS
styles exclusifs non affichés à prix fixes.

OU la QUALITÉ et le SERVICE PRÉDOMINENT

L'Economie, de nos jours, se présente sous la forme d'annonces dans votre journal. Familiarisez-vous avec ces annonceurs et assurez-vous, pour tous vos besoins d'affaires, de la plus efficace collaboration, car cette page hebdomadaire est le résultats d'un choix judicieux. LISEZ-LA.

AU PRINTEMPS, ON FAIT LE NETTOYAGE

travaux à la maison, demandez l'Eau Merveilleuse.

C'est l'eau par excellence pour les lavages et les nettoyages domestiques. Vous ne sauriez mieux trouver quand vous avez besoin d'un ingrédient efficace que l'Eau Merveilleuse que fabrique la maison Demontigny & Ponlot.

Il est une tâche aussi ennuyeuse que fatigante dans la vie de la ménagère. C'est celle qui consiste à nettoyer et à laver. Pour faire ce travail, il faut réellement avoir une grande dose d'énergie et de bonne volonté, surtout lorsque l'on ne sait pas qu'il se trouve des ingrédients souverainement bons pour accélérer et faciliter les travaux de nettoyage et de lavage.

L'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot est précisément l'un de ces ingrédients indispensables au nettoyage et au lavage. Nul doute que la plupart des ménagères en connaissent les propriétés distinctives et merveilleuses. Quelqu'un qui avait l'habitude de citer des paroles des anciens nous faisait remarquer que l'Eau Merveilleuse lui faisait penser au prophète frappant le rocher dans le désert avec sa baguette. En effet, cette eau excellente pour tous les lavages et nettoyages porte bien son nom. Elle est vraiment merveilleuse et quiconque l'utilise est certain qu'il en obtiendra satisfaction.

Que les ménagères qui désirent réellement faire un bon travail de nettoyage et de lavage se procurent l'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot et jamais elles n'auront de difficultés en effectuant ces ouvrages, si ardus qu'ils puissent être sans l'aide de cet ingrédien de toute première qualité.

Cette eau qui porte bien son nom de merveilleuse est indispensable pour tous les lavages et nettoyages qui sont susceptibles d'incomber à la ménagère qui s'occupe sérieusement de l'entretien de son intérieur. Tout le monde la connait de nom et l'on sait pertinemment qu'elle est un produit dont les qualités et les propriétés renommées sont justifiées par une longue expérience.

Vous pouvez obtenir l'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot chez tous les épiciers. Vous devriez l'exiger non seulement parce que c'est un produit local, mais surtout parce qu'elle offre tous les avantages nécessaires pour faire un excellent lavage et un parfait nettoyage. Cette eau est tellement supérieure que de nombreux imitateurs tentent en vain de rivaliser avec la maison Demontigny & Ponlot, mais il n'en est rien. Heureusement d'ailleurs que les ménagères québecoises connaissent les propriétés de l'Eau Merveilleuse et savent que les contrefaçons sont nullement utiles. Exigez donc de vos fournisseurs la véritable Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot.

C'est, en effet, une eau indispensable que l'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot que fabrique la maison de ce nom. Les ménagères qui font elles-mêmes leur lavage et leur nettoyage savent combien il est difficile de se procurer des ingrédients susceptibles de faciliter la tâche de celle qui lave. Aussi apprécient-elles l'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot dont elles connaissent la valeur et l'utilité. Cette eau facilite en effet de cent pour cent les lavages et les nettoyages. Essayez-la et vous en serez convaincues, mesdames.

(Comm.)

UNE EPICERIE EPATANTE

C'est un café de toute première qualité que l'on vend à l'épicerie Candiac. Si on en a besoin, on n'a qu'à téléphoner à 3-4763 et immédiatement l'on sera servi à souhait.

Il est bien difficile souvent de se procurer des viandes fraiches et tendres. On ne saurait prendre trop de précautions à ce sujet. La prudence est indispensable dans tout achat de viandes.

Si vous désirez avoir de bonnes viandes vous devez vous adresser à l'épicerie Candiac, Avenue Bourassaque à deux pas de la Grande-Allée, téléphone: 4-3558. Là, vous trouverez d'excellentes viandes et vous aurez pour votre argent.

L'Epicerie Candiac vend aussi des légumes de tout premier choix. Si vous voulez faire un bon marché et avoir à bon marché, allez à l'épicerie Candiac. Il n'y a que des produits de première qualité et ne vend rien qui ne soit succulent.

Voilà des exclamations que l'on entend souvent. Dans le quartier Belvédère encore récemment, à l'occasion d'un thé, puis d'un grand dîner, on a redit ces paroles et dans les deux cas la réponse péremptoire fut:

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(18 mars 1871)

Enterrement de Charles HUGO.

Quand le fils de Victor Hugo, Charles, mourut, le grand poète voulut le ramener à Paris qui déjà se hérissait de barricades.

A la gare, il y avait peu de monde parce que le train était en avance. Le train de Bordeaux parti la veille à six heures du soir ne devait arriver qu'à midi; il entra en gare à dix heures et demie.

Victor Hugo se tenait à l'écart, le cortège s'ébranla à midi et le poète marcha seul derrière le corbillard. Un témoin a écrit que des larmes coulaient de ses yeux. Derrière lui venaient François Victor, son beau-frère Paul Foucher, puis Paul Maurice et Auguste Vacquerie.

On s'était battu à Montmartre, le peuple était entré en collision avec la troupe, et deux généraux Clément Thomas et Le comte avaient été massacrés à Montmartre.

Edmond de Goncourt a donné dans son "Journal" quelques détails sur la tragique inhumation de Charles Hugo à laquelle il assistait:

"Une foule étrange, dans laquelle je reconnais à peine deux ou trois hommes de lettres mais il y a un grand nombre de chapeaux mous, au milieu, desquels s'infiltrent à mesure qu'on avance et qu'on traverse les quartiers à cabarets des soulards qui prennent la queue en titubant..."

Et Goncourt ajoute:

"Je suis très triste et plein des plus douloureux pressentiments. Les gardes nationaux armés, parmi esquels le convoi s'ouvre un chemin, présentent les armes à Hugo et nous arrivons au cimetière...

"Nous revenons. L'insurrection triomphante prend possession de Paris. Les gardes nationaux foisonnent et partout s'élèvent des barricades couronnées de méchants gamins. Les voitures ne circulent plus, les magasins se ferment..."

Edgard Monteil, qui a laissé un intéressant livre de "Souvenirs de la Commune", était justement revenu de Normandie, le 17 mars: ancien collaborateur de Charles Hugo, il rejoint le cortège à la Bastille, et en arrivant au Boulevard Richard-Lenoir il est tout surpris de voir des barricades. Il ignorait totalement ce qui s'était passé le matin. Milliere qui survient pour se joindre aux amis du mort lui apprend qu'on avait voulu reprendre les canons de Montmartre, que la troupe avait fraternisé avec la garde nationale, que Vinoy s'était sauvé, que Paris était en révolution..."

Au passage du cortège, on apercevait les rues hérissées de barricades. Edgard Monteil a ainsi consigné ses impressions:

"En reconnaissant Victor Hugo, écrit-il, les gardes nationaux s'étalent mis volontairement à faire la haie de chaque côté du cercueil. Le bruit se répandait, comme une traînée de poudre, que Victor Hugo passait, conduisant, sa belle tête blanche découverte et penchée, son fils au cimetière et les gardes nationaux quittaient les barricades qu'ils élevaient pour venir se mettre en rang sur son passage; les clairons sonnaient, les tambours battaient, les compagnies de la ligne qui se rendaient à Versailles et qui devaient rentrer à Paris sur des cadavres s'arrêtèrent un moment, portant les armes. Jusqu'au Père-Lachaise ce fut une ovation spontanée..."

Ceux qui redescendirent dans Paris furent, après l'inhumation, surpris du nombre de barricades qui avaient surgi de terre.

—"Votre pavé citoyen, disaient ceux qui s'occupaient à élever ces défenses."

Et tous les passants obéissaient sans résistance chacun mettait son pavé à la barricade. C'était le tribut exigé comme qui aurait dit un droit de péage.

Quant à la population parisienne, elle ne semblait pas s'inquiéter outre mesure des événements de la matinée. Paris avait plutôt l'air d'être en fête que de commencer une révolution qui devait être si sanglante.

Jean BERNARD

(Reproduction interdite)

C'EST LA QUE VOUS PRENDREZ UN BON REPAS

Les repas réguliers que l'on sert au Pierrot Café sont exquis.

AU COMPTOIR

La nourriture exquise que l'on sert au Pierrot Café fait de ce restaurant un établissement de confiance que son propriétaire, M. Pierre Carrier, maintient toujours à un haut degré d'efficacité. Le personnel est d'une courtoisie parfaite et les aliments abondants, servis rapidement et proprement, sont toujours cuits à point. On ne saurait prendre un meilleur repas que ceux qui sont servis sur les tables du Pierrot Café.

L'une des spécialités du Pierrot Café ce sont les huitres fraiches. Là on sert des huitres exquises, délicieuses. Que vous les mangiez cuites ou crues, toujours vous les trouverez bonnes quand elles vous seront préparées par les chefs du Pierrot Café. Experts dans l'art culinaire, ils se surpassent quand il s'agit d'huitres.

La réputation du Pierrot Café est également bien répandue pour tout ce qui a trait aux fèves. Les célèbres "pork and beans" de Pierrot sont connues de tout le monde et il n'est plus temps d'en faire l'éloge tant elles sont connues. Toutefois il est utile de rappeler à chacun que c'est le Pierrot Café qui sert les "beans" savoureuses de la rue St-Pierre.

LA PIERRE DONT VOUS AUREZ BESOIN

La maison Elzéar Verreault Limitée dont les carrières fournissent une pierre de premier ordre doit être choisie par vous qui allez construire.

Dans la construction, ce qui importe après la main d'oeuvre, c'est la qualité des matériaux de construction. Vous trouverez chez Elzéar Verreault Limitée de la pierre de premier ordre pour toutes les constructions que vous pourrez avoir à faire faire. Cet établissement bien connu à Québec fournit également le sable à quiconque le désire.

Les carrières de la maison Elzéar Verreault Limitée sont outillées de manière à pouvoir répondre à toutes les commandes que reçoit cette puissante institution commercial québecoise. On y prépare la pierre avec un soin méticuleux de sorte que jamais il ne sort de pierre concassée de cette carrière qui ne soit parfaitement bonne.

Rien n'est plus important, par exemple dans la fabrication, des murailles, piliers, etc., en béton que d'avoir une pierre concassée de la grosseur voulue et d'une absolue propreté. En vous adressant chez Elzéar Verreault, messieurs les entrepreneurs généraux et vous tous qui vous occupez de faire ériger des édifices, vous pouvez être certain que vous obtiendrez une pierre de bonne grosseur absolument propre. Quand vous spécifiez la grosseur de la pierre dont vous avez besoin, la maison Elzéar Verreault vous livre exactement ce que vous demandez. Vous pouvez vous fier à sa probité.

Le sable que vendent les établissements Verreault est également de toute première qualité et d'une pureté incomparable. Vous pouvez l'utiliser sans crainte pour le travail le plus délicat. Si on vous promis qu'il serait net, il le sera. Ne craignez rien.

Cette maison fait la livraison par son personnel est ponctuel et exact. Les nombreux camions qui se chargent de cette opération sont conduits par des hommes compétents qui savent donner satisfaction aux clients de la compagnie et qui veillent à ce que tout soit fait selon les désirs du propriétaire ou de l'entrepreneur de l'édifice pour lequel la compagnie fournit la pierre et le sable.

Vous pouvez donc faire affaire sans crainte avec la maison Elzéar Verreault. Vous en serez toujours satisfaits et tout ira à votre gré.

AVIS AUX MECANICIENS

Bien que la nomenclature des aciers et alliages servant à la fabrication des outils soit déjà imposante, on n'en recherche pas moins constamment de nouveaux produits destinés à réunir la plupart des qualités, éparses dans les types actuellement existants, lit-on dans "La pratique des Industries Mécaniques".

Un très intéressant alliage destiné à l'usage à haut rendement et au travail des matières dures et abrasives est le Carboram de la Compagnie Lorraine de Charbons pour l'Electricité; il permet le travail à grande vitesse de la fonte, des aciers ordinaires et des métaux tendres. Sa dureté se place immédiatement après celle du diamant, sa résistance à l'usure est considérable; il permet également de percer l'acier au manganèse qui, jusqu'à présent, ne pouvait être travaillé qu'à la meule; il est également très indiqué pour l'usinage des matières difficiles à travailler telles que la porcelaine, le verre, le marbre, le papier comprimé; il ne nécessite ni trempe, ni revenu, ce qui évite les fours spéciaux et les bains; enfin, il exige 5 à 10 fois moins d'affûtage que l'outil en acier rapide.

Le Carboram sert pour les outils de tour, les outils de raboteuse, les fraises, forets, filières, etc., etc.

Dans un autre ordre d'idées, la même Société produit un bronze à forte proportion de graphite, le Génélite, ce composé a un coefficient de frottement extrêmement faible et sa porosité lui permet d'absorber 2 à 4 p. c. de son poids d'huile. Les coussinets en génélite ont une usure très faible et en tout cas inférieure à celle d'un coussinet ordinaire; le léger gonflement qui se produit lorsque le coussinet est imprégné, rattrape le jeu de l'arbre; le fonctionnement est silencieux, et dans certains cas, la génélite peu s'utiliser sans graissage en raison du graphite qu'elle contient et de la réserve d'huile qu'elle a absorbée si l'on est obligé de graisser l'opération est facile puisqu'il suffit d'amener l'huile au contact de la surface extérieure du coussinet qui par porosité absorbe ce qui lui est nécessaire. L'imprégnation, du reste, permet une lubrification suffisante pour, qu'en cas d'arrêt de l'alimentation d'huile, tout danger de grippage soit écarté.

La génélite émoussant assez facilement les outils, il est indiqué de la travailler à la meule, au diamant ou avec les outils "Carboram".

R. D.

Un Genre Populaire de Maison à un Etage

Par Harold Hawkins

La petite maison illustrée sur cette page est une maison avec jardin en arrière. Cette maison pourrait être construite sur n'importe quel terrain de construction. Son architecture est conservatrice. Construite près du trottoir, avec vivoir et terrasse protégés contre les bruits de la rue par deux murs intercepteurs, il n'est pas difficile d'imaginer la tranquillité et la paisible atmosphère qui en résultent. Une maison à jardin en arrière est le genre de maison qui s'adapte le mieux à la vie familiale. L'élimination du portique de façade et de la cour de devant, maintenant démodés enlève aux enfants la dangereuse tentation de jouer près de la rue, endroit dangereux pour eux. Le côté du jardin, qui se trouve en arrière de la maison, est réellement un endroit idéal tant pour les enfants que pour les grandes personnes. Quel plaisir ce serait par exemple, d'y prendre des repas en plein air, l'été, quand il fait très chaud. On y trouve la sécurité et l'intimité.

La plupart des petites maisons ont trop peu de garde-robes et d'armoires. Il a été remédié à ce défaut ordinaire dans cette maison. Dans le vestibule, il y a armoire à manteaux et encore une autre armoire.

Dans chaque chambre à coucher il y a, naturellement, une grande garde-robe. Dans la salle de bain, il y a une armoire à linge. Une autre armoire commode se trouve dans le corridor, entre le vivoir et le hall. Le mur de côté pourrait être lambris é à panneaux de bois, et les deux portes pourraient être faites sur le même plan et n'être pas beaucoup apparentes.

L'armoire qui servira le plus sera peut-être la grande armoire qui se trouve dans la cuisine.

Nulle maison aujourd'hui, ne devrait être construite sans garage y attaché. En faisant l'allée aussi courte que possible, on peut économiser beaucoup sur le coût de construction. Les portes de garage sont changées de forme.

On a abandonné le genre porte de grange pour un genre plus décoratif. Avec une petite dépense supplémentaire — peut-être avec ce qu'on aura économisé en éliminant l'allée — les portes du garage pourront fonctionner par l'électricité.

Les portes qui séparent les garages des maisons proprement dites sont parfois nécessairement placées dans des endroits absurdes. L'architecte de cette petite maison a trouvé une heureuse solution à ce problème. La porte du garage ouvre sur un hall qui relie le vivoir à la cuisine. Lorsque vous amenez des visites et qu'il fait mauvais temps, vous n'avez pas à les faire passer par dehors pour les faire entrer dans la maison, et c'est une comodité que tout le monde apprécie.

La porte de façade conduit directement dans la cuisine, ce qui facilite le service de livraison.

Le coût de construction d'une maison de ce genre varie selon le fini et l'équipement qu'on y met. En général, elle pourrait être construite pour une somme variant entre quatre à cinq mille dollars.

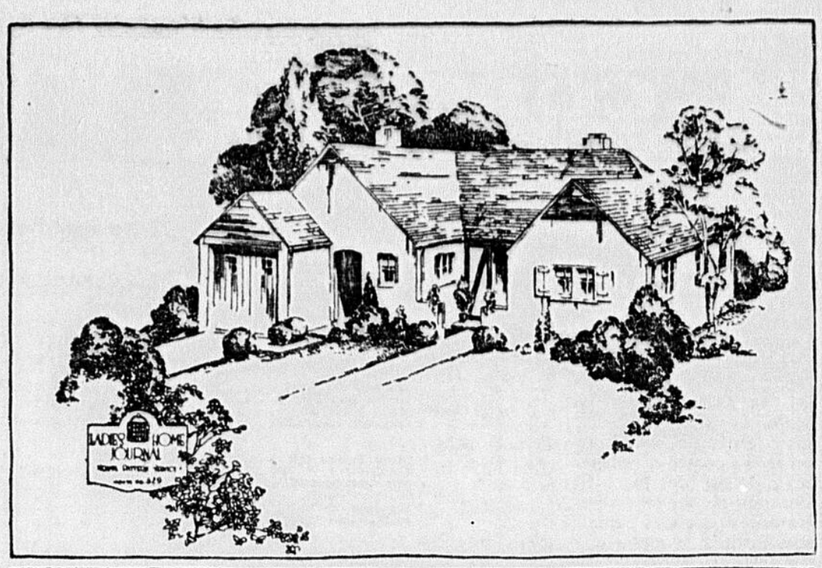

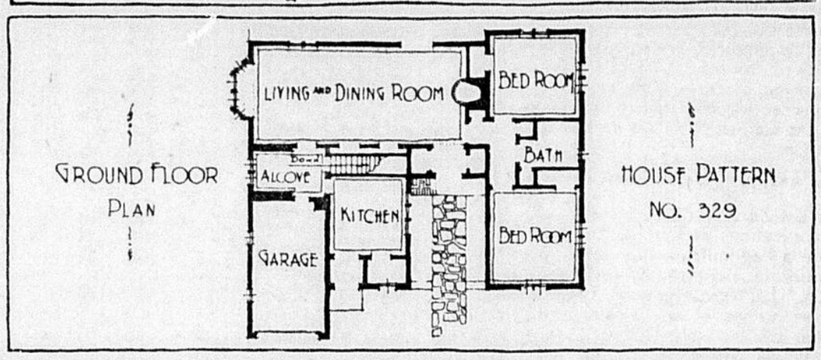

Modernisez les Détails de Votre Vieille Maison

L'électricité offre aux propriétaires de petites maisons plusieurs moyens de les moderniser, au moins dans les détails.

L'électricité est un peu comme l'eau. C'est-à-dire que c'est le nombre et la grosseur des fils qui entrent dans la maison qui déterminent la quantité d'électricité qu'on peut distribuer dans la maison.

Il doit avoir un circuit séparé par 500 pieds carrés de plancher. Les prises de courants provenant de cette source doivent être distribuées aussi également que possible entre les circuits d'éclairage que l'on a.

Les accessoires électriques ordinaires ne dépendent pas de la quantité de pieds carrés d'une pièce. Par conséquent, il faut prendre en considération les appareils consommateurs d'énergie et les prises de courant d'éclairage, quand on veut déterminer la grosseur et le nombre des fils à faire entrer dans la maison.

La "Society for Electric Development" a déterminé de la manière suivante la quantité à ajouter pour répondre aux besoins probables d'électricité dans une maison. A outer 2 watts par pied carré pour les premiers 2,000 pieds carrés, plus 1,000 watts. Au wattage total ainsi calculé, ajouter la capacité de tous les appareils fixes tels que poêle chauffe-eau, etc. Un minimum de 3 fils numéro 6 avec coupe-circuit de 60 ampères est recommandé. On calcule la surface de plancher par l'extérieur de la maison, et ce calcul doit comprendre toutes les dimensions extérieures de la maison, sauf les porches ouverts et les places non finies, telles que sous-sol et grenier.

Les circuits de subdivision doivent être de fil numéro 12. Les circuits pour appareils amovibles doivent être séparés des circuits d'éclairage, et aucun circuit ne doit desservir plus de deux pièces. Les circuit pour appareils fixes devraient servir exclusivement à cet usage.

RENSEIGNEMENTS POUR LES INDUSTRIELS

L'industrie a pris, aux XIXe et XXe siècles, une importance énorme. L'emploi de la force motrice, autrefois inconnue, a révolutionné les conditions de la production. D'autre part, l'organisation moderne de l'industrie et surtout la division du travail ont eu pour conséquences la spécialisation de la main-d'oeuvre et la recherche d'une certaine culture conforme aux goûts et aux ambitions de chacun.

Pour satisfaire à ces besoins nouveaux, il fallait des organisations nouvelles. Aussi, peu à peu se sont fondées des écoles professionnelles où l'on donne une formation pratique répondant aux exigences des métiers et des professions. Mais l'enseignement professionnel, qui vise à former des spécialistes, n'y réussit qu'en inculquant à ceux-ci une certaine dose de culture générale. Car, pour exceller dans un métier ou dans une profession, il ne suffit pas d'en connaitre la pratique, il faut savoir maîtriser son oeuvre et ne pas se laisser dominer par elle.

Cette vérité apparait avec plus d'évidence, si l'on considère que l'action d'un homme exerçant une profession libérale ou un métier ne se circonscrit pas à son bureau ou à son atelier. En dehors de son activité professionnelle toute personne entretient des relations avec ses chefs et avec le monde extérieur, et à leurs idées générales qu'on mesure la valeur des individus. M. Lucien Romier, l'éminent conférencier de l'Institut Franco Canadien, a-t-il pas déclaré que dans l'état présent de l'univers, quiconque aspire à une culture pratique ne doit pas s'isoler dans un domaine restreint.

Il ne saurait être question d'exiger de chacun une science encyclopédique. La culture consiste en un certain nombre de connaissances qui permettent l'éducation spécialisée et mettent la conception d'idées générales, ouvrent des horizons par delà les murs de l'atelier ou du bureau. A cet égard, le programme d'études des écoles techniques de la Province de Québec s'est enrichi de matières nouvelles, telles que les langues française et anglaise, la géographie, l'histoire, la comptabilité. Cependant, pour rendre les services qu'on en doit attendre, l'étude de ces matières doit être adaptée aux besoins particuliers de l'enseignement technique.

Ainsi comprises les matières de culture générale sont appelées à tenir un grand rôle dans la formation des techniciens. D'une part, elles développeront leurs moyens d'action; d'autre part, elles leur permettront de mieux comprendre les conditions générales de la production, de saisir tous les rapports du monde industriel et de la vie sociale. En un mot elles leur donneront plus de largeur de vue.

En premier lieu, celui qui veut s'élever dans la hiérarchie industrielle qui aspire à être un jour contremaître patron ou chef d'industrie doit être capable de s'exprimer clairement. L'étude de sa langue maternelle est donc pour le technicien une matière de culture générale de premier ordre. Mais dans notre pays bilingue et dans la Province de Québec en particulier, la connaissance d'un seul idiome ne suffit pas. Celui qui veut réussir doit en outre posséder le plus parfaitement possible l'autre langue officielle. Il serait oiseux de démontrer cette obligation qu'on admet depuis longtemps.

Si de nos jours on reconnait en général cette nécessité, on ne comprend pas toujours l'intérêt pour les Canadiens français de mieux posséder leur langue. Trop de gens, en effet, soit par ignorance, soit par suffisance (les deux vont souvent de pair) sousestiment l'importance de cette question. Pour la comprendre, il suffit de noter l'insuffisance de notre vocabulaire, d'observer nos difficultés d'expression et le peu de précision de notre langage. De plus, le voisinage de l'élément anglais et l'obligation d'étudier concurremment deux idiomes d'un génie si différent, ont introduit dans notre langue un grand nombre d'anglicismes. L'étude du français n'est donc pas un luxe, mais une nécessité pour tout Canadien français qui veut exercer quelque influence sur ses compatriotes et qui aspire à des fonctions supérieures dans l'industrie.

Il va de soi que plus on monte dans l'échelle sociale, plus il faut de connaissances. Il en est ainsi dans l'industrie. L'ouvrier ou l'artisan qui, à l'usine ou à l'atelier, sait rédiger avec précision et netteté un rapport ou une fiche d'instructions, sera beaucoup plus qualifié pour devenir contremaître qu'un compagnon qui ne connait que le maniement de ses outils. S'il peut en outre s'exprimer avec aisance, en un français impeccable il sera plus apte à diriger ses compagnons à se faire leur porte-parole à servir de liaison entre les patrons et eux.

En dehors de sa tâche, avons-nous dit, tout individu a des relations avec l'intérieur. La similitude des intérêts des salariés a créé les associations et les syndicats. C'est là que l'artisan aura l'occasion de faire valoir ses connaissances générales d'exercer son influence et de s'y faire apprécier, si ces idées ne sont pas emprisonnées dans son cerveau par son inaptitude à les communiquer. Bien des gens qui ont des idées fort justes perdent leur prestige, se couvrent même de ridicule par leur manière de s'exprimer en public. Combien de gens, qui pourraient acquérir de l'influence doivent se contenter d'emplois subalternes parce qu'ils ne peuvent faire valoir leurs idées!

A ce point de vue pratique qui en notre siècle utilitaire a une si grande importance, ajoutons que l'étude du français est une excellente gymnastique intellectuelle. Bien dirigée, elle permet à quiconque s'y adonne d'acquérir l'habitude de la précision, de la logique et de l'ordonnance des idées.

Il ne saurait être question de faire des étudiants autant de littérateurs. Loin de nous cette idée. Comme nous l'avons dit plus haut, les matières de culture générale doivent s'adapter aux exigences des milieux où ces jeunes gens sont appelés à évoluer et aux besoins de la carrière qu'ils ont choisie. L'objet de l'étude de la langue française sera donc de les familiariser avec le langage industriel dont le vocabulaire est très varié et dont les tournures diffèrent de celles de la langue littéraire. Il faudra de plus leur faire connaitre la valeur des mots qu'ils emploient, les habituer à se servir du mot juste ou, du terme propre, et à supprimer les expressions vagues et les ambiguités. Ils acquerront ainsi la correction, la simplicité et la clarté d'expression, qualités essentielles à la rédaction de tout document. Notons aussi que s'ils connaissent les règles qui président à la composition d'une lettre, d'un rapport ou d'une allocution, ils pourront prétendre aux situations élevées. Dans leurs rapports avec l'extérieur, ils disposeront d'un excellent moyen de faire valoir la supériorité de leur formation.

L'étude de la langue française dans les écoles techniques présente donc une importance qu'on ne saurait contester. Il en est de même des autres matières de culture générale qui constituent un indispensable complément aux cours théoriques et pratiques.

Ces trois ordres de l'enseignement ne doivent être séparés toutefois par aucune cloison étanche. Ils se complètent et s'harmonisent pour former une culture équilibrée qui concourra à former des hommes complets.

UN TRES INGENIEUX MOYEN DE VON PAPEN EN MATIERE FINANCIERE

Berlin, (D.N.C.) — Von Papen est un ingénieux financier. Il a trouvé le moyen de faire rentrer les impôts, sans dégrèvement tout en obtenant des contribuables leur argent et leur bonne humeur.

Voici le système: Impossible, dit Von Papen, de diminuer cette année-ci les impôts, mais à tout versement effectué nous rendrons un bon égal au 30 p.c. de la somme d'impôts versée. Ce bon est négociable moyennant un léger escompte de 4 à 5 p.c. En outre, à partir de 1934, ces bons sont productifs d'un intérêt (3 1-2 pour cent) et ils sont destinés à acquitter les impôts des contribuables. De la sorte, les industriels et les commerçants, les bourgeois et les rentiers espèrent une reprise des affaires en pensant que des 1934 les transactions devront marcher mieux puisque avec ces bons on aura droit à une diminution des impôts. Et les grosses firmes allemandes recherchent sur le marché ces bons de ristournes d'impôts, estimant faire un placement avantageux.

(La Presse-Associée)

L'AGRICULTURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 17. — Le président a prié le congrès d'agir rapidement, hier, à l'égard d'un programme radical destiné à venir en aide à l'agriculture et à la sauver de ses deux plus grands ennemis: les bas prix et la surproduction".

Exigez de Votre Epicier
L'EAU MERVEILLEUSE
Indispensable pour Nettoyage et Lavage
Demontigny & Ponlot
19, 7e RUE, Limoilou Tél: 4-2661

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg.
Experts Teinturiers — Nettoyeurs — Presseurs
116-120, Rue Dorchester.
Atelier spécial pour le nettoyage des Tapis, Chesterfield, Bourrures d'automobiles, Etc., par le fameux procédé
"ATWOOD"
LE SEUL A QUEBEC
Procédé reconnu le plus parfait à travers le continent américain
Tél.: 4-2484. :-: QUEBEC

PURETE, RICHESSE, SAVEUR
Telles sont les caractéristiques du lait "Frontenac"
LAITERIE FRONTENAC
LIMITEE
Livraison à domicile tous les matins ou en vente chez votre épicier.
142, Rue de l'Eglise :-: Tél.: 7175

PIERROT CAFE

Tél. 2-0151 Ruelle 3 Thibodeau
Repas régulier 0.30
Repas à la Carte
Comptoir de Lunch
Spécialité: Huitres Frites.
P. CARRIER Prop.
34 St-Pierre, Basse-Ville

TEL. Bureau: 8358 — Résidence: 2-3030-s-13 :-: Résidence: Les Saules
C. E. MIGNER
IMMEUBLES ET ASSURANCES
BUREAU: 785, RUE ST-VALIER :-: QUEBEC

TELEPHONE: 4-2772
CHARLAND, BERNARD & Cie
SOUDURE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE
Soudure de blocs d'engin, réparation de radiateur.
Coin 1ère AVENUE et 4e RUE, LIMOILOU.

J. BOUCHARD & FILS
Directeurs de funérailles.
54, 5ième Rue :-: Tél.: 4-1113
Service d'ambulance privée pour la ville et en dehors.
Embaumement des corps et expédition à à l'étranger.

G & B Electric & Refrigeration, Inc.
Successeur de
GOULET & BELANGER, Inc
Entrepreneurs-Electriciens
8, DE LA COURONNE
Québec. Tél.: 6101

E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél.: 4-4368
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

Ernest Jobin, président
Ernest Jobin, Jr., directeur
Bureau: 2-6900
Résidence: 6638
La Cie de Marbre et Pierre de Québec
LIMITEE
117, Côte d'Abraham. QUEBEC
MARBRE D'INTERIEUR, OUVRAGE DE CIMETIERE, AUTELS EN MARBRE, BALUSTRADE EN MARBRE, TUILE, SCULPTURE, MOSAIQUE, CERAMIQUE, TERRAZZO ET ARDOISE.

TEL.: 4-1221 et 4-0931 Carrière: 2-5565
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
19½, DU PONT

Membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec.
Membre de l'American Concrete Institute
Boite Postale 27, Haute-Ville.
ZACHEE LANGLAIS, B.Sc.A., I.C.
Ingénieur conseil
Construction, finance, expertise, Charpentes de béton armé et d'acier, usines hydro-électriques. Usines de filtration, égoûts, aqueducs.
105, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC. TEL.: 2-6263

L'ABITIBI

REGION AGRICOLE PAR EXCELLENCE

L'Abitibi agricole! Qui l'aurait cru il y a une dizaine d'années? Pourtant, les récoltes de ces dernières années ont prouvé que la région de l'Abitibi était véritablement destinée à devenir l'une de nos meilleures contrées par la valeur de son sol qui est parfaitement propre à l'agriculture.

Les milliers de visiteurs de la récente exposition provinciale de Québec ont pu se rendre compte que les récoltes dans l'Abitibi arrivent à maturité tout comme dans le Lac St-Jean. Le Ministère de la colonisation a eu l'excellente idée de s'entendre avec les agronomes du comté d'Abitibi et faire préparer des exhibits de la dernière récolte pris dans les différentes paroisses depuis La Reine jusqu'à Senneterre.

C'est ainsi que de nombreux visiteurs ont pu constater que le sol de l'Abitibi pousse parfaitement toutes les céréales; blé, avoine, sarrazin, orge, etc., et tous les légumes qu'on voit dans les vieilles paroisses de la province.

Sol excellent de l'Abitibi

Le sol de l'Abitibi est vraiment excellent et tout à fait propre à l'agriculture qui sera toujours la richesse de cette région. La terre argileuse, riche en humus et en calcaire, promet les moissons les plus abondantes. Parce qu'elle est basse, elle est moins exposée aux sécheresse que sur nos vieilles terres L'avoine vient abondamment. On cite le cas d'un enfant qui s'est égaré dans un champ parce que les épis s'élevaient au-dessus de sa tête. Le blé règnera bientôt dans ces régions comme dans l'Ouest Canadien, sans être exposé aux méfaits de la grêle. Jusqu'ici, on a craint la gelée, mais on sait que le climat devient de plus en plus doux à mesure que la forêt recule. Déjà les colons ne semblent plus la redouter.

Dès maintenant on peut affirmer que l'Abitibi est la patrie du foin. Le mil et le trèfle qui s'y cultivent surtout,—la luzerne n'est pas encore très connue, — y sont luxuriants. On croirait y voir certains coins de nos meilleures terres largement engraissées. Et pourtant, ils viennent sans engrais, sans soin spécial. Sans doute, il faudra que la culture s'y fasse d'une façon intelligente, car il n'est pas de terre si riche qui ne soit inépuisable, mais s'il en est une qui promette beaucoup et exige peu, c'est bien la terre de l'Abitibi

Industrie laitière

Le voyageur qui parcourt la campagne de cette région demande souvent à celui qui le conduit si les troupeaux ne sont pas égarés dans quelque champ de foin. Telle est la richesse des pâturages que le trèfle et le mil montent facilement aux genoux et même au ventre des animaux qui y paissent.

L'industrie laitière trouve, dans l'Abitibi, la terre la plus féconde à son développement, et avant dix années les marchés seront inondés des beurres et des fromages de l'Abitibi.

La culture maraichère n'est pas encore développée. Les jardins sont proportionnés aux besoins de chaque famille. On sait que le voisinage des villes est pour beaucoup dans le développement de cette culture. et l'Abitibi est trop neuf pour lui offrir l'appoint convenable Cependant, la terre s'y prêtera largement au jour voulu, comme elle se prêtera et comme elle pourrait prêter à l'apiculture dès maintenant ses beaux et larges champs de trèfle.

On pourrait ajouter à cette revue des richesses abitibiennes les produits de la pêche dans les nombreux et grands lacs qui parsement la region. Le maskinonge, le brochet, le poisson blanc, trouveraient une place honorable sur nos marches. Déjà quelques milliers d'habitants sont rendus dans cette région et ils sont heureux. J'ai parlé à un grand nombre et il n'y a pas de récriminations. Ceux qui se plaignent et décrient ces terres, sont ordinairement des paresseux ou encore des incontentables. On cite le cas d'un colon qui est arrivé à La Reine il y a six ans avec quelques centaines de piastres et il en vaut aujourd'hui dix mille et plus. Apres cela il n'est pas nécessaire de faire d'inquisitions.

DEFRICHEMENT FACILE

Donc, sans aucun doute, les familles qui veulent se donner un avenir brillant trouveront ce qu'il leur faut dans l'Abitibi, à condition, toutefois, de transporter là leurs habitudes d'economie et de vie simple qu'elles pratiquaient chez eux. Elles n'ont pas à craindre que la terre soit dure à faire comme dans certaines régions du vieux Quebec. Elles trouveront dans l'Abitibi des terres qu'elles peuvent contempler de la galerie de leur maison, des terres où la charrue ne se heurte pas sur les cailloux qu'elle rencontre, puisqu'il n'y a pas de pierres. Disons, en passant, que si on ne rencontre pas de cailloux dans les terres à défricher, on trouve parfois, des carrières d'où l'on peut extraire des matériaux de construction.

Les familles établies dans l'Abitibi n'ont pas à attendre dix ou quinze ans pour faire sortir les souches, mais la même année après le feu 'abattis, les souches partent facilement avec un seul cheval pour les arracher. On dit, là-bas, qu'elles sont assises par terre, et c'est bien le cas.

Il n'y a pas que les pères de famille, mais les jeunes gens laborieux et sérieux trouveront d'immenses avantages. J'en ai rencontré dans toutes les paroisses de l'Abitibi qui se félicitaient d'être sur ces terres et qui voyaient l'avenir tout en rose.

Ajoutons, pour finir, que des médecins, des notaires, des avocats et tout ce qui est utile et nécessaire à la vie économique et sociale, se rencontrent dans toute la région. Inutile d'ajouter que toutes les paroisses sont magnifiquement organisées, au point de vue religieux. Les églises, les presbytères, les couvents, les écoles sont en nombre suffisant et sont parfois très spacieux, comme à La Reine, Macamic et surtout à Amos, etc.

Le climat est idéal pour la santé. L'hiver le froid se supporte mieux qu'ici, car il est sec. Dans l'Abitibi, il n'y a pas de mortalité infantile, pas de phtisie, pas de bronchite; on y meurt, parfois, mais ce n'est pas la faute du climat.

Le missionnaire - colonisateur et l'agent des terres

Celui qui voudrait s'y établir ferait bien de s'adresser au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ou à son agent à Amos, M. Julien Beaudry, ou bien à M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur, qui ont leur bureau à Amos.

La région de l'Abitibi compte actuellement une population de près de 25,000 habitants. Elle sera avant longtemps une contrée aussi riche que celle du Lac St-Jean. Vingt-cinq belles paroisses et missions, parfaitement organisées, s'échelonnent le long du chemin de fer Canadien National entre Senneterre et La Reine; soit une distance de 120 milles.

Comme on le voit, le colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi n'arrive pas dans une région inhabitée. Il y trouve de bons chemins qui le conduisent aux terres non encore concédées. Ils sont nombreux les bons lots de colonisation parmi lesquels il peut faire son choix. Il n'aura qu'a visiter la région pour se choisir un lot à son goût, et ensuite s'adresser à l'agent des Terres.

Terres à vendre en partie défrichées

Si le colon a quelques ressources, il peut trouver dans toutes les paroisses de l'Abitibi des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé et que leurs propriétaires, désireux d'aller s'établir plus loin, peut céder à des prix avantageux. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

L'agriculture et les agronomes

L'Abitibi est un centre nouveau dans lequel les colons font de la colonisation d'une manière intelligente et en vue de l'avenir. Comme le sol est excellent pour l'agriculture et le climat convenable, les colons ont l'ambition de se créer un bel avenir par la culture du sol. Tous leurs efforts se portent vers l'exploitation de leur terre et de l'industrie laitière. Les succès obtenus jusqu'à présent prouvent que cette région est un second grenier de la province de Québec. On y trouve déjà une société d'agriculture, une douzaine de cercles agricoles, six sociétés coopératives agricoles, une quinzaine de beurreries et fromageries, etc. Nous aimons à signaler que le Ministère de l'agriculture a confié le mouvement agricole de ce beau territoire à deux agronomes compétents et très actifs.

On peut donc prévoir un beau développement agricole dans cette région. Ce n'est pas être trop optimiste de dire que dans dix ans l'Abitibi aura doublé et peut-être triplé sa population.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur ne peut tarder de s'augmenter.

Avis aux colons

Un colon qui veut acheter un lot selon le système ordinaire, peut le faire en tout temps de l'année. Par système ordinaire nous voulons dire l'achat d'un lot de 100 acres en superficie au prix de $60. payables dix piastres comptant et la balance en cinq autres versements annuels égaux de $10.00 chacun.

Le meilleur moyen de se renseigner sur les terres de colonisation c'est de demander le "Guide du colon", et de faire le choix d'une région à son goût. Ensuite, nous conseillons aux colons d'écrire au curé de la paroisse, au missionnaire-colonisateur ou à l'agent des terres de la région où ils veulent aller s'établir pour leur demander s'il reste encore des lots disponibles, etc.

Nous le répétons, si un colon n'a pas un peu d'argent en sa possession, nous ne lui conseillons pas de partir au hasard et de s'exposer à avoir de la misère. Il ne peut compter sur le secours d'une nouvelle paroisse qui, généralement, est pauvre. Un colon doit avoir de quoi vivre en arrivant pour un an ou deux car il ne touchera le montant de ses primes de colonisation que lorsqu'il aura rempli les conditions fixées pour les obtenir. Voyez le "Guide du Colon" au sujet des primes de défrichement.

Certificats de colons

Quand le colon se sera renseigné et qu'il aura obtenu ce qu'il voulait savoir, sur telle ou telle paroisse de colonisation, et s'il veut aller visiter une région, il pourra en tout temps obtenir un certificat de colon qui lui donnera une bonne réduction dans l'achat d'un billet de passage; pour cela, il devra donner son nom et son âge, indiquer la station où il débarquera et dire si c'est un billet simple ou pour aller et retour qu'il désire acheter. Il devra adresser sa lettre au Ministère de la Colonisation, Parlement, Québec.

Renseignements généraux

Demandez le nouveau "Guide du Colon"; il vous sera envoyé gratuitement.

Pour renseignements sur la colonisation, s'adresser à l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du gouvernement, Québec.

AU RADIO

SAMEDI ET DIMANCHE

AU POSTE CKCV

12.00.—Nouveautés Françaises.
12.40.—Chansonnettes, programme de l'Hôtellerie Moderne.
1.00.—Rex Battle.
1.30—Demandes Spéciales.
6.30.—Sur l'Ecran et sur la Scène.
7.00.—Variétés.
7.15.—Le Gala Dramatique régional.
7.30.—Le Théâtre Dramatique de Roxy.

AU PASTE CHRC

12.00 p.m.—La Chanson Française.
12.50 p.m.—Concert de Maurice Pollack.
1.30 p.m.—Causerie de l'Hon. H. Laferté, sous les Auspices de L'Association Protectrice du Gibier.
4.45 p.m.—Causeries de la Ligue de Sécurité.
7.15 p.m.—Concert de la Universel Auto.
7.30 p.m.—Le Théâtre Dramatique des Cigarettes Roxy.
8.00 p.m.—Récital de Piano, courtoisie de Maurice Pollack.
8.15 p.m.—La Symphonie de Philadelphie, courtoisie de John Millen.
10.00 p.m.—Boston vs Canadiens, présentation des Cigarettes Turret.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre.
11.30 p.m.— Récital d'orgue de Marcel Chouinard.

AU POSTE CKAC

9 h. 15.—Coquetel musical.
9 h. 30.—La bonne chanson française.
10 h.—Le journal d'un haut-parleur.
10 h. 20.—Ouverture de la bourse.
10 h. 45.—La Ligue des droits de la femme.
11 h.—Heure.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
1 1h. 15.—Poèmes symphoniques.
1 1h 30.—Le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Orchestre.
12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Programme Catelli.
1 h.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30.—Récital d'orgue.
1 h. 45.—Lunch de l'Association pour la protection du poisson et du gibier.
4 h. 30.—Musique des petits.
5 h. 55.—Température.— Sommaire.
6h.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6 h 30.—Chant.
6 h. 45.—Récital de violon.
7 h.—Heure
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15.—Musique de danse.
7 h. 30—"Les soeurs rivales", gracieuseté des fabricants de la cigarette Roxy.
8 h.—Musique de danse.
8 h. 15.—La Symphonie de Philadelphie.
10 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
1 1h. 02.—Causerie sur le sport.

AU POSTE CFCF

7.00 p.m.—Jules Guenette
7.15 p.m.—Bridge
7.30 p.m.—Twenty Fingers of Harmony.
7.45 p.m.—Octavus Roy Cohen
8.00 p.m.—Canadian Radio Broadcasting Commission. George Wade et ses Cornhuskers.
9.00 p.m.—Boston Symphony Orchestry.
10.00 p.m.—Danse.
11.00 p.m.—Charles Dornberger
11.15 p.m.—Orchestre.
11.30 p.m.— Night Song.
12.00.—Silence.

VINCENT LOPEZ

A 7 heures ce soir, samedi, Vincent Lopez et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans un programme de musique variée.

ARCHER GIBSON

A 8 heures ce soir, samedi, Archer Gibson, organiste, sera entendu au poste WEAF dans un récital de pièces choisies.

BOSTON SYMPHONY ORCHESTRA

De 8 heures 15 à 10 heures 15 ce soir samedi, le Dr Serge Koussevitsky dirigera au poste WJZ le Boston Symphony Orchestra dans un programme de pièces de choix.

LEW WHITE

A 11 heures 15 ce soir samedi, Lew White, organiste et le Trio Romantique seront entendus au poste WJZ dans un programme choisi, intitulé 'Night Song'.

PAUL WHITEMAN

A 11 heures 30 ce soir, samedi, Paul Whiteman et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme choisi de musique classique et populaire.

CE SOIR

Le Théâtre Dramatique ROXY

CHRC CKCV 7.30 - 8.00

PAR COURTOISIE DES MANUFACTURIERS DES CIGARETTES ROXY

AU POSTE CHRC

12.00 p.m.—L'Heure de la Pharmacie Brunet.
1.45 p.m.—Récital de Piano.
2.30 p.m.—Musique d'Opéra.
3.00 p.m.—Chansons d'autrefois.
3.45 p.m.—La Chanson Anglaise.
4.00 p.m.—L'Heure Catholique.
5.00 p.m.—Musique d'Orchestre.
5.15 p.m.—Récital de violon.
6.00 p.m.—Programme Buick-Pontiac.
7.00 p.m.—Le Courrier des Menthes Rose-Marie.
7.15 p.m.—Concert à mon Violon.
7.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
9.00 p.m.—Programme semi-classique courtoisie de la Commission Canadienne de la Radio.
10.00 p.m.—La Société des Arts, Sciences et Lettres.

AU POSTE CFCF

12.15 p.m.—Concert.
1.15 p.m.—Oahu Serenades.
1.30 p.m.—Moonshine et Honeysuckle.
2.00 p.m.—Clyde Doerr.
2.15 p.m.—International Radio Forum.

(Suite à la page 13

50 Vaches Laitières

Je recevrai mardi le plus beau troupeau de vaches laitières En fait de qualité, ce sont les meilleures laitières et sont toutes en très bonne santé. Je suis en position de les garantir comme tel. Si cela vous intéresse, je vous invite à venir en acheter pour vous en convaincre. Les prix sont très bas.

ART. TARDIF
1216, RUE ST-VALLIER, QUEBEC
Tél.: 7605

Toujours en mains: Bon assortiment de chevaux, 1,000 à 1,700 lbs. A vendre en gros seulement.

F. FRANCOEUR
Ecurie: coin St-Luc et Kirouack — Tél.: 5887
Résidence: 29 Charlevoix.
Tél.: 2-6185

AVIS — JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra.

F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier, Québec

La Sensation de la Semaine au
SALON de L'AUTO
A certainement été le nouveau modèle des autos

REO

La renommée et la réputation de REO ne sont plus à faire. Cette année, REO, présente entr'autres valeurs son Fameux REO "Flying-Cloud" à 6 cylindres. Cet auto vous assure un service économique et satisfaisant 100%. Ce modèle a été le point de mise et la sensation du Salon de 1933. Ne négligez pas de l'étudier soigneusement.

UNITE DE SERVICE --- USAGE ECONOMIQUE
SATISFACTION ASSUREE ET GARANTIE

28 années
de services satisfaisants

Reo Flying Cloud 6 Cylindres 1933

P. L. LORTIE, Ltée
312 Rue St-Joseph Tél. 7171

Grande Exposition d'Autos Reconditionnés
A NOS SALLES DE VENTES
Commençant Lundi le 19 pour se Terminer
le 25 Mars
Chars à partir de 50 Dollars
Dans les Marques suivantes:

FORD
CHEVROLET
PONTIAC
BUICK
DODGE
CHRYSLER
PLYMOUTH
NASH
HUPMOBILE
ESSEX ETC., ETC.

LE SALON SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS

GRATIS
25 gallons de gasoline seront donnés gratuitement aux visiteurs.
Pour détails à ce sujet, adressez-vous à
Quebec Motor Sales & Supply Co., Ltd
279, ST-JOSEPH. :-: QUEBEC, Qué.

AVEZ-VOUS VU LE NOUVEAU CHEVROLET A PLUS BAS PRIX.. avec Ventilation Fisher Sans Courant d'Air?

CE fut d'abord le Chevrolet Maitre Six—et le Canada lui fit le meilleur accueil qu'un Chevrolet ait connu depuis 1929. Puis, loin de s'en tenir à ce premier succès, le leader fit la présentation d'une autre ligne d'autos—le Six Régulier—offrant le plus bas prix jamais demandé pour un auto six cylindres, de dimension régulière et avec carrosserie fermée.

Ainsi, il y a maintenant deux Chevrolet Six—le Régulier et le Maitre Six. Des styles de carrosserie pour tout le monde. Des prix pour convenir à plusieurs groupes différents d'acheteurs. Mais un seul standard de qualité—la qualité Chevrolet!

Le Régulier et le Maitre offrent tous deux des modèles avec Carrosserie par Fisher—du style le plus récent, le plus en vogue—équipés avec pare-brise en vitre de sûreté et présentant la dernière sensation General Motors: la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air V.I.C. (individuellement contrôlée). Ce sont là des avantages que vous trouvez dans le Six Régulier avec le plus faible coût d'opération de tout auto de dimension régulière.

Quel que soit le modèle qui répond à vos besoins—venez à nos salles de montre, car vous n'aurez jamais d'idée juste de son excellence tant que vous ne l'aurez pas vu et conduit vous-même!

Conduisez le nouvel auto qui vient d'être ajouté à la fameuse ligne de Chevrolet Six

MOTEUR SIX CYLINDRES
60 chevaux . . . Monté sur caoutchouc . . . Graissage par Pression . . . Carburation Descendante . . . Ventilation du Carter.

CARROSSERIES FISHER
Le nouveau style "wind-stream" avec garde-boue drapés et sans lequel nul auto n'est vraiment moderne.

VENTILATION SANS COURANT D'AIR
La Ventilation Fisher Sans Courant d'Air maintenant fameuse, individuellement contrôlée, par chaque passager suivant ses propres besoins.

VITRE DE SURETE
Le pare-brise et les volets de Ventilation Fisher Sans Courant d'Air sont en Vitre de Sûreté.

CHANGEMENT DE VITESSES
Deuxième Vitesse Silencieuse . . . le Changement de Vitesses est silencieux, rapide et sans effort.

POUR LE COUPE REGULIER LIVRE A VOUS
$756
POUR LE COACH $772
POUR LE COUPE AVEC SIEGE EXTERIEUR $803
Les prix couvrent l'équipement complet et comprennent tout ce que vous avez à payer, sauf la licence.

VISIBLE DANS LES SALLES DE MONTRE DES DEPOSITAIRES

C-10CF

CHEVROLET GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

J.-L. DROLET, LTEE
284 rue St-Joseph, Québec
Alcide Beaudette, Deschaillons, Qué.
Henri Perrault, Lévis Ernest Delisle, Neuville

Amusements

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

JOAN BLONDELL, que l'on voit ici, WALLACE FORD et GUY GIBBEE sont les trois vedettes de "CENTRAL PARK" que le Capitol présentera demain, lundi et mardi avec James Cagney, Mary Brian et Ruth Donnelly dans "Hard to Handle".

"CENTRAL PARK"

Comme dans "Union Depot" et "Grand Hotel", toute l'action du film First National "Central Park", qui sera montré au Capitol demain avec "Hard to Handle", est centralisée en un seul lieu. Ce lieu, comme le titre l'indique, c'est le grand parc situé au coeur de la ville de New-York.

Toutes les passionnantes péripéties de ce drame se déroulent en vingt-quatre heures. Elles commencent par la rencontre d'un jeune homme et d'une jeune fille, tous deux sans le sou et affamés, sur un banc du parc, dans un coin ombreux. Puis le spectateur est transporté à un comptoir de rafraîchissements du jardin zoologique d'où un lion féroce s'échappe et repand l'épouvante autour de lui.

Joan Blondell et Wallace Ford sont les premiers d'une fort distribution qui comprend Guy Kibbee, Patricia Ellis, Henry B. Walthall, Charles Sellon, Spencer Charters, John Wray et Harold Huber.

Le scénario a été écrit par le fameux critique dramatique du Broadway Ward Morehouse, qui a vécu plusieurs années aux environs du Central Park. Son histoire peint avec intensité des scènes comme il en a vu bien souvent.

L'adaptation à l'écran a été faite par M. Morehouse et Carl Baldwin sous la direction de John Adolf.

2 Grands FILMS Demain

Représentation continue demain de 1.15 à 11 heures. DEMAIN ! vous FREMIREZ lorsque vous verrez un maniaque nourrir des bêtes féroces avec des hommes ! DEMAIN ! vous SOUPIREREZ lorsque vous verrez deux amoureux arrêtés pour un crime qu'ils n'ont pas commis !

CENTRAL PARK

avec

JOAN BLONDELL, WALLACE FORD

GUY GIBBEE

Aussi : JAMES

CAGNEY

"HARD TO HANDLE"

— MARY BRIAN • RUTH DONNELLY

Dernière journée: 1.15-2.45-7-8.55

BUSTER KEATON

JIMMY DURANTE dans

WHAT ! NO BEER ?

Mat.: semaine: 25 c

Mat.: demain: 25-35 c

Tous les soirs: 30-40 c

CAPITOL

CLASSIC Une Semaine commençant Aujourd'hui **CLASSIC**

Réouverture Sensationnelle ! ! !

Programme Extra-Spécial ! ! !

Nouvelle Direction

Machine Parlante Perfectionnée

Programme de Choix

Prix très Populaires

-- Film Français --

Première Fois à Québec

Une comédie musicale qui réunit tous les éléments susceptibles de plaire. . . .

CHANSONS. . . MUSIQUE.

AVEC

ARMAND BERNARD

et

JEANNE BOITEL

PIERRE MAGNIER

JACQUES VARENNE

ROLLA NORMAN

aussi

Très bonne COMEDIE

et sujets courts.

Pas d'augmentation de prix les jours de fête et dimanches.

Les passes données sous l'ancienne administration ne sont pas valides.

Venez entendre les chansons ....

ANTOINETTE

Quand on a son volant en main.

C'est toujours le passé qui commande.

Matinées : de 1.15 hrs à 5 hr. .15 TAXES COMPRISES Soirées : de 7.15 hrs. à 11 hrs. .25

Note: Nous tenons à dire aux personnes qui ne peuvent venir à bonne heure qu'elles verront le programme au complet en venant avant 3 heures en matinée et avant 9 heures le soir.

En Attendant le Gala Dramatique

Le programme de mercredi soir, le 22 mars, au Palais Montcalm.

C'est à la cité des Trois-Rivières que reviendra l'honneur d'ouvrir le troisième et dernier programme du Gala Dramatique. En effet, Le Cercle Dramatique St-Philippe interprétera avec le brio qui l'a rendu fameux dans toute la vallée du St-Maurice le premier acte de la spirituelle comédie de Maurice Manquat "La Chevalière et la Marquise". Il est sûr que les amateurs de Québec seront charmés de voir leurs camarades triompher à l'oeuvre et à l'épreuve.

Boum ! boum ! boum ! c'est Laval qui passe, les Etudiants arrivent, ils sont arrivés, préparez-vous, bonnes gens. A rire ? A chanter ? Non, mi le fois non, à frissonner et à haleter d'effroi et d'horreur, puisque le Cercle Dramatique des Etudiants de Laval nous offre rien moins, pour sa contribution au gala, que "Le baiser dans la nuit", l'horrible pièce de Maurice Leval, un des chefs-d'oeuvre du Grand Guignol. Et avec M. René Arthur, Mlles Claire Duhamel et Yvette Marquis dans les principaux rôles, on peut s'attendre à ce que l'esprit et la lettre de la pièce fameuse soient respectés en tout point.

Après l'horreur et l'angoisse l'héroïsme et la fraîcheur. Voilà ce que nous apportent Les Compagnons de Notre-Dame des Trois-Rivières qui nous donneront "Peuple sans histoire", fantaisie dramatique en un acte et trois tableaux du R. F. Marie-Victorin. La personnalité de l'auteur, le seul auteur dramatique canadien au programme du gala québecois, jointe au renom des artistes dont la réputation a dès longtemps franchi les frontières de leur ville natale nous assurent que la pièce sera supérieurement rendue et ardemment goûtée.

Et voici la finale. Mais quelle finale ! Un acte en vers de haute classe avec tableau spécial, "La Comédie de Watteau", de Jean Baide, interprétée par es artistes de l'Ecole de Chant Français sous la direction aussi charmante qu'artistique de Mme Athanase Guy, qui y tiendra le premier rôle féminin. Des vers exquis, un décor de rêve, des costumes lumineux, un tableau de Watteau et le rideau tombera lentement sur les soirs mémorables du grand Gala Dramatique, le premier du genre à Québec et au Canada.

AVIS IMPORTANT

Vu le grand nombre de troupes en scène et la diversité considérable des spectacles, le public est prié de prendre note que le spectacle commencera à 8h. 15 très précises. Tout le monde devra par conséquent être à son siège pour 8h. 15. Autrement on s'exposera à n'être placé qu'à la fin du premier spectacle afin de ne pas déranger les acteurs en scène.

AU CANADIEN

"MILADY", la suite du grand film "Les Trois Mousquetaires", prend l'affiche aujourd'hui. — Même distribution, mais encore plus de roman, de coups d'épée et surtout d'amour.

Vous avez lu le grand et passionnant roman d'Alexandre Dumas ? Vous vous êtes laissé enthousiasmé par l'aventureuse allure de cette romanesque épopée ? Vous avez suivi avec angoisse les cranerie héroïques des Mousquetaires à travers l'une des périodes les plus troublées de l'histoire de France ? Vous avez vu, pendant la semaine qui vient de se terminer au Canadien, l'émouvant film qu'a tourné Diamant-Berger de ce chef-d'oeuvre de littérature française ?... Qu'est-il arrivé du brave d'Artagnan, de ses valeureux compagnons d'armes, de l'intrigante Milady, de la douce Constance ? Vous le savez peut-être déjà ; tout l'univers a lu ce livre mais il faut que vous ne manquiez pas la suite de cette magistrale production. Elle est mise aujourd'hui même à l'affiche du Canadien, sous le titre de "Milady".

La seconde partie de ce sensationnel spectacle est de tout en bout plus captivante que la première. Encore plus de couleurs de mise-en-scène, encore plus d'action, des tableaux plus saisissants, plus de documentation historique, plus d'amour, plus d'intrigues, plus de drame.

"Milady" nous parlera maintenant du prestige que se sont acquis les quatre valeureux mousquetaires auprès de la Cour de France, nous les montrera dans de nouvelles aventures à la guerre devant La Rochelle, en lutte directe avec Richelieu et surtout la dangereuse Milady de Winter. Leurs quatre lames se mesureront à l'habileté de Richelieu, aux dangereux hasards que l'auteur s'est amusé à semer sur leur route, à la finesse et au charme de Milady. Cette deuxième époque roule d'ailleurs en un palpitant coloris sur les intrigues amoureuses de celle-ci, de la tendre idylle de d'Artagnan et de Constance Bonacieux, le siège devant La Rochelle, la course folle de Milady et d'Artagnan en Angleterre, les assassinats successifs de l'aventurière, du duc de Buckingham, de la jeune Madame Bonacieux.

"Les Trois Mousquetaires" ont remporté un succès sans précédent, la semaine dernière, et "Milady" devrait sceller la série de spectacles la plus populaire aux écrans de France-Film, cet hiver.

Aujourd'hui: Joe E. Brown dans "You Said a Mouthful", Spencer Tracey & Peggy Shannon dans "The Painted Woman" aussi comédie "Jitters the Butler" et actualités.

CARTIER

DEMAIN, LUNDI, MARDI. DEUX BONS FILMS

La Sensation Romantique de l'année !

NOUVEAU SPIRITUEL! DIFFERENT

A-T-EL LE VOLE LES BAISERS QU'IL DESTINAIT A SA MAITRESSE ?

Qui a embrassé et qui ?...

Autre Attraction

LEWIS STONE, LOIS WILSON et CONRAD NAGEL dans

"DIVORCE IN THE FAMILY"

A L'IMPERIAL

"L'ATLANTIDE", réalisation par C. W. Pabst du roman immortel de Pierre Benoit, de l'Académie Française, en programme double avec 2e épisode de "THE LAST FRONTIER".

"L'Atlantide" a répondu à l'attente. C'est plus qu'un film splendide, plus qu'une sensation cinématographique, plus qu'un spectacle extraordinaire, c'est un chef-d'oeuvre de deux arts, le chef-d'oeuvre de tous les chef-d'oeuvres, un document filmé dont la magistrale technique, le caractère artistique dépasse tout ce qu'a pu imaginer à date le puissant facteur du cinéma. Jamais il n'est venu une production de ce calibre aux écrans d'Amérique, jamais roman imaginé n'a produit un plus saisissant effet que "L'Atlantide".

On sait déjà assez l'intrigue du roman de Benoit sans en détailler ici toutes les jolies nuances. Antinéa, une femme grande et svelte, aux yeux de fauve, règne sur un royaume mystique du Hoggart, en plein centre du Sahara. Des confins de son royaume, elle attire à sa néfaste influence ceux qui ont osé s'éloigner des civilisations et braver les hasards fascinants du désert. Tous sans exception, si forts soient-ils, vont tomber séduits et désespérés sous ses cruelles exigences. Le capitaine Morhange, un officier français fait prisonnier par les Touaregs d'Antinéa, seul lui résiste... Et, très femme sous ses airs de tyran, c'est lui qu'Antinéa va aimer. Le roman atteint son point culminant quand le jeune lieutenant de Saint-Avit, l'ami intime de Morhange, pour gagner les faveurs de la fatale sirène, assassine son malheureux rival.

L'action de "The Last Frontier", dont on verra cette semaine le deuxième épisode, se déroule dans les plaines du Nord-Ouest aux temps où cow-boys, shérifs, aventuriers et indiens se livraient une lutte à sang et à mort pour la possession de quelques lopins de terre. Le premier chapitre qui est intitulé "The Black Ghost Rides" (Les Méfaits du Fantôme Noir) nous donne une palpitante idée de ce que seront les onze autres. Des chevauchées folles dans les plaines sauvages, la lutte avec les Indiens, les rivalités des premiers aventuriers de l'ouest, de la bravoure, du sang, des exploits qui vous enthousiasmeront: voilà les principaux éléments de cette grande série filmée, dont vous ne devez pas manquer le premier épisode si vous voulez vous laisser captiver par cette passionnante histoire. Les chapitres de "The Last Frontier" seront montrés en plus du film principal au programme, complétant ainsi un programme double comme il n'en fut jamais offert dans un cinéma de Québec.

AU CARTIER

"After the Ball" et "Divorce in the Family".

Il y aura au Cartier, de demain à mardi, un excellent programme double comprenant "After the Ball et "Divorce in the Family."

"After the Ball" forme une classe à part, c'est un film d'un genre tout particulier. Esther Ralston en est l'héroïne tandis que Basil Rathbone est superbe dans le rôle d'un courrier amoureux. Il y a aussi Clifford Heatherley, dans le rôle d'un pompeux ambassadeur étranger qui, en dehors de ses fonctions, perd beaucoup de sa dignité, et que sa femme, Marie Burke, ne prend pas beaucoup au sérieux. Jean Adrienne, la coquette petite bonne d'Esther Ralston, et George Curzon, le mari d'Esther, rendent aussi excellemment leurs rôles respectifs.

"After the Ball" est fort gai, fort spirituel et des plus amusants. C'est une farce habilement agencée et une fine satire.

L'autre film au programme sera "Divorce in the Family" avec Jackie Cooper, Conrad Nagel, Lewis Stone et Lois Wilson.

AU RIALTO

Avant de monter sur le trône de Grande Bretagne, celui qui devait être le roi Edouard VII et qui n'était encore que le Prince de Galles, possédait la réputation fort méritée d'être le plus parisien des Princes.

A chacun de ses voyages à Paris, il avait l'habitude de dîner dans un des restaurants les plus en vogue du quartier des Boulevards et le futur roi Edouard VII qui était la bienveillance et la simplicité mêmes avait toujours un mot aimable pour le maître d'hôtel qui ne se montrait pas peu fier de cette intimité avec un si haut personnage. C'est sans doute de se trait de caractère ennemi de toute morgue, du Roi Edouard, que s'est inspiré l'auteur de "Monsieur Albert", le nouveau film qui passe actuellement au Rialto avec Marguerite Churchill dans "Forgotten Commandments".

On verra dans "Monsieur Albert" le roi de X.... traiter familièrement le héros du film maître d'hôtel d'un grand hotel parisien dont il est le client. "Monsieur Albert" que Karel Anton a mis en scène avec beaucoup de verve et de tact a pour interprètes Noel-Noel, Betty Stockfield, Baron fils, Edwidge Feuillère et Vera Baranowskaya. D'intéressants sujets courts compléteront ce beau programme.

(Communiqué.)

CANADIEN

Commençant Aujourd'hui Diamant-Berger présente

'MILADY'

2e partie de

"LES TROIS MOUSQUETAIRES"

d'après le roman de Dumas

Un film sensationnel et UNIQUE

IMPERIAL

2e Episode de **"THE LAST FRONTIER"** avec

CREIGHTON CHANEY

et

FRANCIS-X. BUSHMAN, Jr.,

Les héros des prairies de l'Ouest dans une lutte sauvage et sanguinaire qui nous passionnera.

et

Une production Romain - Pinès d'après l'oeuvre de Pierre Benoit réalisée par G.-W. Pabst

Un roman sensationnel

Un film comme il n'en viendra p'us jamais.

ATTENTION! GRANDE REDUCTION DE PRIX

Matinée : tous les sièges à 15 ; Soirée : Orchestre .25 Balcon .15

SPECIAL : Présentez ce coupon au contrôle et obtenez un siège d'orchestre pour le prix du balcon.

PAS VALABLE LE DIMANCHE

NOUVELLE GERANCE

M. Charles Rioux est nommé gérant du "Classic" et promet des programmes impeccables.

Le populaire théâtre du quartier Belvédère le "Classic" qui était fermé depuis quelques jours pour réparations fera une brillante réouverture aujourd'hui si l'on en juge par ce que nous dit M. Charles Rioux, à qui la nouvelle direction vient d'en confier la gérance.

"Deux experts en matière de son ont travaillé à équipé la machine parlante qui pourra rivaliser avec celle des principaux théâtres.

Le nouveau gérant promet au public des nouveautés et des programmes des mieux choisis et pour en donner une preuve réelle, il offre pour sa semaine d'ouverture une primeur au Canada, un film d'Armand Bernard, sa meilleure comédie musicale. "Conduisez-moi, madame", secondé par des artistes comme Jeanne Boitel, Pierre Magnier et Jacques Varenne.

Bref, avec M. Charles Rioux, qui s'est déjà créé une belle réputation dans le monde du théâtre le "Classic" connaîtra certainement de grands succès et nous souhaitons pleine réussite aux nouveaux propriétaires de ce cinéma.

Palais Montcalm

Lundi soir 27 mars

à 8 h. 30

Sous le patronage de de l'Hon. Premier-Ministre de la Province et de Son Honneur le Maire de Québec.

CONCERT

La

Société Symphonique

de Québec

Direction: M. J. Robert Talbot, D. M.

à l'occasion du 30ième anniversaire de sa fondation.

Soliste : M. Jean-Marie Beaudet, pianiste.

Prix d'Europe

Sièges Réservés :

.50 .75 1.00

Taxe comprise

Cartes en vente chez Lavigueur & Hutchison — Gauvin & Courchesne — Cyr. Robitaille Enr. — St-Cyr & Frères.

Les cartes sont échangeables au Palais Montcalm à partir de jeudi 23 mars

AU VICTORIA

Le Victoria offrira à ses habitués, à partir d'aujourd'hui, un film exceptionnellement intéressant intitulé "Child of Manhattan" dont voici les grands traits.

Dans une salle de danse de Manhattan, Paul Vanderkill rencontre Madeleine McGonegal, jeune Newyorkaise, dont la beauté la fait remarquer parmi toutes les autres femmes, et il en tombe instantanément amoureux. L'amour est réciproque de la part de Madeleine qui vient pourtant de repousser les avances de Panama Kelly, un aventurier, qui part bientôt pour aller tenter fortune au Mexique.

Malgré l'opposition que la mère de Madeleine apporte à ces amours, Madeleine continue de rencontrer Paul, qui l'épouse secrètement un peu plus tard. Ils ont un enfant qui meurt aussitôt après sa naissance. Madeleine, qui croit que Paul lui a donné son nom rien qu'à cause de l'enfant, le lui rend et, sans dire un mot, part pour aller demander le divorce au Mexique. Là, elle rencontre Panama Kelly, qui insiste encore pour qu'elle l'épouse après son divorce. Elle lui dit qu'elle ne l'aime pas.

La cour mexicaine l'informe qu'elle est libre et qu'il lui est accordé une pension. Furieuse du tour qui a été joué à Paul et chagrinée de ce qu'elle l'a quitté sans explication, elle consent d'épouser Kelly, afin que la pension ne lui soit pas payée. Le mariage est sur le point d'être célébré quand Paul arrive. On devine que la réconciliation se fait, qu'ils s'unissent de nouveau et sont heureux.

POURQUOI ?

MANGER A LA MAISON QUAND VOUS POUVEZ AVOIR UN REPAS A LA DINDE

Au PARIS CAFE

15, rue Notre-Dame des Anges

pour **25c** TOUS LES JOURS

A L'EMPIRE

"UNE ETOILE DISPARAIT"

La vie intérieure des grands studios de cinéma a toujours vivement intéressé le public. Pénétrer sur les "stages" dont l'accès est rigoureusement interdit aux profanes, assister au détail des prises de vues, voir de près les grandes vedettes au cours de la réalisation d'un film, quoi de plus passionnant ?

"Une Etoile Disparait" que vient de réaliser Robert Villers aux Studios Paramount, d'après un scénario de Marcel Achard, dévoilera aux spectateurs les amusants détails de l'existence des studios. On assiste en effet, au cours de "Une Etoile Disparait" aux prises de vues de différentes scènes d'un grand film et l'on peut aussi voir de près, dans l'intimité de la vie quotidienne les vedettes les plus fameuses de l'écran.

Et voilà qui suffirait à assurer le succès de "Une Etoile Disparait", film pittoresque et original sur lequel plane une mystérieuse énigme dont la solution inattendue surprendra et passionnera.

Suzy Vernon, Constant Remy, Edith Méra Rolla Norman, Marcel Vallée, Sandra Ravel et Dréan sont les principaux interprètes de "Une Etoile Disparait", qui passera quatre jours, à partir d'aujourd'hui, au cinéma Empire.

D'intéressants sujets courts compléteront le programme. — (Comm.)

4 Jours Com. Aujourd'hui **EMPIRE** FILM PARLANT FRANCAIS

15 -- VEDETTES FRANCAISES -- 15

SUSY VERNON

EDITH MERA

ROLLA NORMAN

UNE ETOILE DISPARAIT

CONSTANCE REMY

DREAN

MARCEL VALLEE

Vous Verrez Aussi

Henri GARAT

Meg. LEMONNIER

Noël NOEL

SAINT-GRANIER, etc.

— aussi —

Comédie et Cartoon et sujets courts.

UN PROGRAMME PARFAIT

MAT. . 1.15 à 5 h. .15 SOIR. . 7.15 à 11 h. .25

DIMANCHE

Représentations continuelles de 1 heure à 11 heures

MEMES PRIX POPULAIRES

LE PALAIS MONTCALM

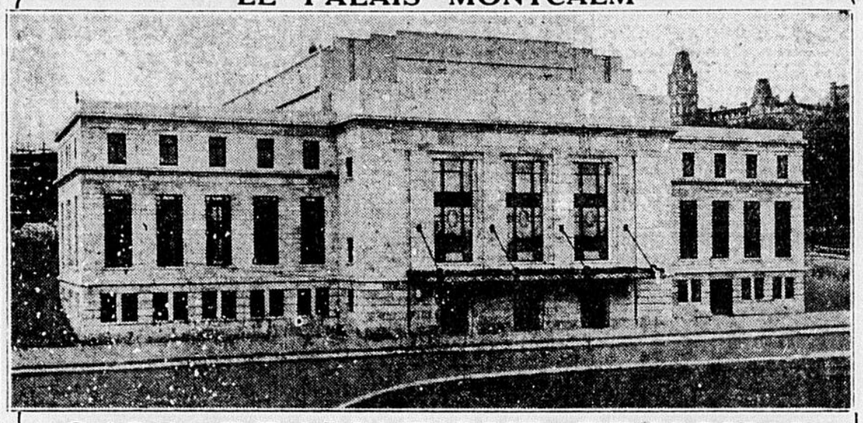

GALA DRAMATIQUE REGIONAL

Les 20, 21 et 22 Mars

au **PALAIS MONTCALM**

Patrons : Hon. M. et Mme H.-G. CARROLL

Billets : 75c, 60c et 40c

En vente à partir de ce matin, le 18 mars au Palais Montcalm

Série de trois billets de 75c pour - - - $1.50

A PARTIR D'AUJOURD'HUI **VICTORIA** LES PLUS BEAUX FILMS EN VILLE

LES FEMMES L'APPELLENT pécheresse

LES HOMMES L'APPELLENT sirène

UN HOMME L'APPELLE SON amoureuse

MAIS LE MONDE L'APPELLE *l'Enfant du Manhattan* !

Nancy CARROLL dans "CHILD of MANHATTAN" avec John BOLES

Autre attraction

Il passe pour un... simple facile à tromper...

...mais il conduit les escrocs en prison et celle qu'il aime à l'autel.

OBEY THE LAW!

avec

LEO CARRILLO - DICKIE MOORE - LOIS WILSON

Matinées y Compris Dimanche 25c soirées 40c

AU CLASSIC

Nouvelle direction et machine parlante perfectionnée. — "ARMAND BERNARD" dans sa meilleure comédie musicale. Première fois à Québec.

Le Théâtre Classic, qui était fermé depuis quelques jours pour réparations et le changement de la machine de son, a fait sa grande réouverture aujourd'hui sous une nouvelle direction. Rien n'a été négligé pour faire de la semaine qui débute un régal pour les amateurs de bons programmes de cinéma. La principale vue au programme, une sera "Conduisez-Moi, Madame", une amusante comédie musicale des plus réussies. Le programme pour la première fois à Québec, comprend outre l'artiste de ce film n'est autre que la grande vedette comique Armand Bernard, que l'on trouvera encore plus grand que jamais. Il est assisté de Jacques Vanne Boile., Pierre Magnier, et plusieurs autres.

En plus de ce film, il y aura comédie sonore "Conduisez-Moi, Madame", est une œuvre gaz- sons du Parlant. Les trois principales chansons du film sont "Antoinette", chantée par Armand Bernard, "Quand on a un volant", chantée par Jean Boitel, en main", chantée par Jean-Jacques Boitel, commande" "C'est toujours le passé qui revient".

Dans "Conduisez-Moi, Madame" chantée par Jean Sorbier, Jean Boitel chauffeur caché sous le costume de Armand Bernard, chef de la grande maison et de ce dernier, partenaire d'Armand Bernard.

Quiconque aime le théâtral à Québec voudra suivre le mouvement et ne manquer d'assister à une des représentations du Classic. Les prix, commençant aujourd'hui, et les représentations auront lieu de 1h. 15 à 5h. 15 de 7h. 15 à 11h. le soir, la matinée et de 7h. 15

A L'ARLEQUIN

"Amateur Daddy" — et Upstown New-York.

L'Arlequin aura un programme double pour demain. Il commencera jours, à par-Daddy", avec Shirley Temple, "Amateur Baxter et Marian Nixon, Grey, Warner New-York", avec Jack Oakie et Vina Delmer.

On dit souvent que le rire est le meilleur moyen d'atteindre le cœur et de soigner son estomac, mais un homme c'est Nixon a délicieusement prouvé mais Marian Nixon, dans "Amateur Daddy", qui est traire dans "Amateur trouvé le conjoint", une adaptation du roman "Daddy", qui est Cram et présente encore de Mildred Cram, le rôle d'un bon célibataire Baxter dans le bonheur dans son devient qui trouve une petite orpheline. Heureusement pour "Amateur Daddy" est l'histoire d'un célibataire délicieuse que la mort d'un ami cher et bon consacrer au bonheur de mène à se Cette famille consiste en quatre filles dont l'aînée a environ petites que personnalise Miss Nixon ans, et est basée sur un roman d'histoire Cram, "Scotch Valley". Mildred

Le rôle féminin principal town New-York" est joué par "Ups-Grey, que James Thatcher a Shirley te" alors qu'elle jouait une petite pièce, à l'école quentait. Elle a, dans "Uptown New-York", le rôle opposé à celui de Oakie. Parmi les autres interprètes ce film sont Leon Waycoff, George per, Raymond Hatton, Henry et autres.

AU PRINCESS

Il y aura au Princess, aujourd'hui, quelque chose d'exceptionnel en fait de sensation. Georges Murphy, du trio Murphy, vaudevillistes, exécutera, à midi, un tour d'adresse consistant à se suspendre au bout d'un cable, à une hauteur de 50 pieds, et à la vue de tous il enlèvera la camisole de force dont il sera revêtu. Cet exploit sera exécuté à l'extérieur du théâtre aujourd'hui, à midi.

A partir d'aujourd'hui la direction du Princess aura, en plus du programme régulier, le célèbre trio Murphy, acrobates et danseurs, qui exécutera la danse Addaggio simulant l'échappement de la torture siberienne de la chaine. Le programme régulier comprendra, comme de coutume, la troupe Swifty et Cie.

Pendant toute la semaine, commençant demain, il y aura du vaudeville spécial par Swifty et Cie avec changement complet de programme lundi.

Demain, lundi et mardi, il y aura sur l'écran John Wayne, merveilleux acteur de films de l'Ouest américain, avec son fameux cheval "Duke", ainsi que John Wayne et Noah Berry dans "The Big Stampede."

John Wayne, le héros du film, est né en Californie et il est le vrai type du cow-boy. Il a plus de six pieds de taille et pèse 200 livres. Il a été éduqué dans une université du sud de la Californie et c'est là qu'il commence à devenir célèbre comme héros de football. Après avoir quitté le collège, il obtint un emploi au studio Fox. C'est là que la chance l'attendait et qu'il fut choisi pour représenter le héros d'un film intitulé "The Big Trail". Depuis, ses succès n'ont fait qu'augmenter.

Il y aura aussi au même programme un autre film intitulé "Soul of the Slums", avec William Collier, Blanche Mehaffey et Walter Long.

A partir de lundi, il y aura un drame en un acte, "La Femme Fatale", par Charlie Harpe, et une comédie musicale par Swifty et Levi, "Troubles".

Tout cela à des prix très populaires.

CONCOURS LITTERAIRE

De la Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord.

La Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord organise son concours annuel. Les manuscrits : nouvelles, poèmes, théâtre, critique, études diverses, etc., ne devront pas dépasser 250 lignes.

Un premier prix de 500 francs en espèces, et l'édition de l'oeuvre primée, des ouvrages d'écrivains nord-africains parus aux éditions de "La Kahena", etc., récompenseront les meilleures oeuvres qui pourront en outre être publiées dans "La Kahena", Revue des Ecrivains de l'Afrique du Nord.

Les envois ne seront pas signés. Ils porteront une devise reproduite sur une enveloppe cachetée contenant les nom et adresse du concurrent et seront accompagnés d'une somme de dix francs à titre de droit d'inscription, remboursé d'ailleurs par un abonnement d'un an à "La Kahena".

Manuscrits et mandats devront parvenir, avant le 1er juin 1933 à M. L. Grosjard, secrétaire-général de la Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord, à Maxula-Radès (Tunisie).

Les membres de la Société ne sont pas admis au concours.

FRANCAIS
Dimanche et Lundi
2 Jours Seulement
Richard Dix
dans
'HELL'S-HIGHWAY'
aussi
Warner-Baxter
dans
"SURRENDER"
Dimanche en matinée et en soirée 15c

THEATRE ALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Un commençant Aujourd'hui
Le plaisiste cocktail d'humour et d'amour
"Monsieur Albert"
avec NOEL-NOEL et BETTY STOCKFIELD aussi
"Forgotten Commandments"
avec MARGUERITE CHURCHILL
Actualités et Comédie

THEATRE PRINCESS
Aujourd'hui pour une semaine
Fameux "TRIO MURPHY"
Acrobates, Danseurs, Illusionnistes, etc.
Georges Murphy défie toutes personnes de l'enchaîner de façon à ce qu'il ne puisse se délivrer.
Rendez-vous au théâtre Princesse pour vous convaincre par vous-même de ses tours de force vraiment étonnants.
Demain, Lundi, Mardi
JOHN WAYNE et DUKE le cheval extraordinaire
dans
"THE BIG STAMPEDE"
aussi
"SOUL OF THE SLUMS"
avec Wm Collier Jr., Blanche Mehaffey
"Comédie Musicale" Swifty, Levi et Cie
'La FEMME FATALE' drame par C. Harpe
N'oubliez pas "SWIFTY" cette semaine
Il est très drôle!

Théâtre ARLEQUIN
Demain, Lundi, Mardi
Deux Grandes Vues Parlantes
"UPTOWN NEW YORK" et "AMATEUR DADDY"
Jack Oakie — Marion Nixon
Dimanche .25 Semaine: Mat. .12 Soir. .18
Changement Complet, Mercredi, Dimanche

Fin du débat sur le bill de Québec

(Suite de la page 16)

LE MAIRE. — "Les plans sont prêts. Nous commencerons aussitôt que possible."

M. DUGAS. — "Adopté."

L'article suivant concerne l'échange de terrains avec les Jésuites pour la construction d'un collège d'une part et l'ouverture de la rue Thornhill, d'autre part, explique M. Chapleau.

M. Arthur Poulin dit qu'il a beaucoup de sympathie pour les Jésuites mais que, étant donné que la ville devra faire des expropriations, les propriétaires ne sont pas prêts à supporter cette dépense.

M. CHAPLEAU. — "Il s'agit simplement d'un échange de terrains".

M. POULIN. — "En échangeant ces terrains, il faudra faire aussi des expropriations".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "En plus du terrain le conseil pourra recevoir l'absolution de cette faute."

L'hon. M. LAPOINTE. — "Est-ce que cela peut influencer le comité?"

M. EMOND.— "Il me semble que la chose ne doit pas se faire si on envisage la disproportion entre l'étendue des terrains à échanger."

LE MAIRE. — "Nous ne donnons pas d'octroi aux Jésuites. Nous avons donné un montant à l'Académie, montant beaucoup plus considérable que la valeur du terrain cédé aux Jésuites."

L'hon. M. ARCAND. —"Est-ce que les Pères sont prêts à construire?

LE MAIRE. — "Ils nous ont dit qu'ils étaient prêts."

M. DROLET. — "Nous vous demandons un pouvoir. Nous ne sommes pas prêts à l'exercer immédiatement: le conseil décidera."

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Vous demandez toutes sortes de choses que vous ne voulez pas faire."

M. DROLET. — "M. le premier ministre, si vous nous aviez donné le pouvoir de municipaliser, soyez sûr que nous nous en serions servi."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La clause mentionne l'approbation de la commission d'urbanisme. Vous n'avez pas d'objection à ajouter l'autorisation de la Commission municipale?"

LE MAIRE. — "Non".

L'article est adopté ainsi amendé.

M. CHAPLEAU. — "Nous avions le pouvoir d'emprunter $50,000 pour l'embellissement. Nous avons affecté ce montant au Palais Montcalm. Nous demandons par l'article suivant que le comité décrète que le montant de $50,000 affecté au Palais Montcalm a été emprunté à bonne fin."

L'hon. M. FRANCOEUR. —"Vous considérez le Palais Montcalm comme un embellissement?"

Le comite adopte cette clause.

L'article suivant permet à la ville d'émettre des obligations au montant de $1,192,000 pour payer: $12,717 dépensés par anticipation sur la vente future de la balance des terrains du Palais où se trouvaient autrefois le marché à foin et l'Hôpital civique; $354,795 versés sur les emprunts faits en vertu de la loi des logements ouvriers; $725,000 versés aux commissaires d'écoles catholiques en anticipation de la perception des taxes scolaires.

M. DROUIN. — "Tous ces montants, vous les devez à la banque actuellement?"

LE MAIRE. — "Oui."

M. DUPLESSIS.— "Combien Québec a-t-il payé l'an dernier à l'Assistance publique et combien paiera-t-il cette année?"

LE MAIRE. — "$177,000, l'an dernier, et au-delà de $200,000 cette année. Le juge Galipeault nous a dit qu'il demanderait que le gouvernement paie la part de Québec."

M. DUPLESSIS. — "Très bien."

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Vous voulez emprunter à cinq ans pour payer $725,000 à la Commission scolaire. Au lieu de forcer la perception des taxes vous préférez emprunter. La situation financière de Québec n'est pas rose. Vous avez une dette consolidée $23,000,000 et une dette flottante à la banque de $6,700,000."

LE MAIRE. — "Nous faisons cette demande sur la recommandation du président de la Commission municipale."

M. L. GALIPEAULT. — "On procède mal: sous prétexte de ne pas augmenter la taxe on emprunte à la banque et on demande ensuite la consolidation de la dette."

LE MAIRE. — "C'est une critique du passé, cela. Nous devons l'argent. Nous voulons les meilleures conditions pour payer."

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Vous avez 3 millions et demi d'arrérages de taxes."

L'hon. M. LAPOINTE. —"M. Galipeault dit que les choses n'auraient pas dû se faire ainsi. La situation est là: il faut la prendre telle qu'elle est."

M. DUPLESSIS. — "Si la ville avait les revenus d'un système municipalisé sa situation serait meilleure."

L'article est adopté. La clause 12 ne soulève aucune discussion.

L'article 13 comporte des emprunts au total de $250,310: $137,060 pour le matériel de l'enlèvement de la neige et $113,310 le montant des découverts de l'Exposition.

L'hon. M. LAFERTE. — "Est-ce que ce second montant comprend le salaire des commissaires?

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Est-ce que ce montant ne comprend que les déficits de l'Exposition et depuis quand avez-vous des déficits?"

LE MAIRE. — "Nous en avons presque toujours eu. L'an dernier, le déficit était de $17,000. En 1931 il était de $14,000. Si la commission avait profité des octrois annuels de $10,000 de la ville depuis trois ans nous aurions eu un surplus de $6,000."

L'hon. M. FRANCOEUR. —"Votre déficit est donc un surplus? (rires).

Vous avez eu un accident à l'Exposition. Avez-vous des assurances?"

LE MAIRE. — "Non."

L'hon. M. FRANCOEUR.—"A quoi est dû cet accident?"

Le Maire LAVIGUEUR. — "Aux deux dernières bordées. La toiture du Colisée n'a pu résister."

L'hon. M. FRANCOEUR.— "Avez-vous l'intention de tenir une exposition cette année?"

LE MAIRE. — "Nous avons actuellement trois propositions. Nous en aurons une autre, aujourd'hui. J'ai déclaré à la Chambre de Commerce que si elle pouvait rallier toutes les bonnes volontés, nous reviendrions peut-être sur notre décision.

M. L. GALIPEAULT. — "Il est regrettable que l'on attende que la dette de la ville soit si élevée pour venir demander ensuite des montants d'emprunt. La taxe va augmenter. Chaque année nous ne savons jamais quel est le déficit de l'Exposition ni celui de la ville. Si à la fin de l'année, quand il y a déficit, on appliquait une taxe la situation serait meilleure à Québec".

Le maire déclare que les propriétaires sont au courant de ces demandes d'emprunt. L'article est adopté.

La clause suivante comporte l'imposition d'une taxe de $25 sur les personnes de l'extérieur qui viennent travailler à Québec.

M. DUPLESSIS. — "Le comité s'est prononcé contre le principe de cette taxe. Ce n'est pas le temps d'élever un mur de Chine autour des villes de la province."

M. Joseph SAMSON. — "Il y a vingt ans nous avons demandé que la taxe des étrangers soit le double de celle chargée aux citoyens de Québec. Tout citoyen de Québec paie une taxe personnelle de $2. Il n'est que juste que ceux de l'étranger qui viennent enlever du travail aux nôtres soient appelés à payer."

M. DUPLESSIS. — "Si les ouvriers de Québec sont obligés de payer à l'étranger on devrait mettre toutes les municipalités sur le même pied en abolissant cette taxe."

Le comité rejette cette imposition de taxe.

M. Ephraim Bédard s'élève contre l'article suivant qui décrète que le montant des taxes pour l'exercice d'un commerce, métier ou profession dans la cité, par des personnes résidant en dehors de ses limites, pourra être différent du montant desdites taxes pour les personnes qui y résident."

M. BEDARD. — "Depuis le début de la crise on perd la sens des proportions à Québec."

UN DEPUTE. — "Lévis a ce pouvoir."

M. Valmore DE BILLY. — "Nous n'avons pas le droit d'imposer une taxe aux ouvriers d'en dehors quand nous n'imposons pas cette taxe aux nôtres."

L'hon. M. LAPOINTE. — "On me demande de proposer un amendement pour protéger les journalistes" (rires).

M. DUPLESSIS. — "Dans la province de Québec les journaux ne sont pas municipalisés, mais ils sont étatisés" (nouveaux rires).

M. Frank BYRNE. — "On n'est pas raisonnable à Québec. Si vous passez cette loi les cultivateurs ne pourront envoyer l'un des leurs vendre leurs produits à Québec."

La ville est prête à retirer sa demande, mais M. Bédard la fait remplacer par une autre qui décrète que le coût du permis des commerçants de l'extérieur ne pourra être supérieur à 50 p. c. de celui exigé des commerçants de Québec. Jusqu'ici le pouvoir du conseil était illimité.

M Bédard déclare qu'un échevin a proposé de prélever une taxe de $300 sur les entrepreneurs étrangers.

M. POULIN.— "C'est moi qui ai fait cette proposition. La ville de Québec est envahie par des entrepreneurs étrangers qui travaillent à des prix dérisoires et nous amènent des ouvriers étrangers que nous devons secourir ensuite".

M. Gauthier, ancien maire de Sillery, appuie l'amendement de M. Bédard.

M. Pouliot, secrétaire de l'Association des marchands détaillants, s'y oppose.

L'amendement Bédard est adopté. M. Oscar Drouin dissident.

M. Edgar Rochette propose ensuite l'amendement suivant au sujet de l'Exposition :

"L'article 539 de la Loi 19 Geo. V, chapitre 95, est remplacé par le suivant :

"539". — La cité pourra tenir des expositions sur la propriété de la Compagnie de l'Exposition de Québec et nommer, pour l'organisation et l'administration de ces exposition et l'administration de ces expositions, un bureau de direction qui sera comptable envers elle. Ce bureau de direction sera composé de quinze (15) membres qui seront nommés comme suit : cinq (5) membres seront nommés par le conseil de ville et formeront le groupe des autorités municipales; cinq (5) membres, qui formeront le groupe de l'agriculture, seront nommés ainsi : un (1) par le ministère de l'agriculture au fédéral, deux (2) membres par le ministère de l'agriculture au provincial, et deux (2) membres par toutes les associations agricoles du district de Québec, réunies à cette fin dans une assemblée conjointe spéciale; les cinq (5) autres membres du bureau de direction qui représenteront le groupe des associations commerciales, industrielles, ouvrières et autres seront choisis et nommés par toutes les associations commerciales, industrielles, ouvrières, artistiques, journalistiques et toute autre association d'intérêt civique ou publique réunies à cette fin dans une assemblée conjointe spéciale. Les membres de ce bureau de direction resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Le bureau de direction pourra déléguer ses pouvoirs à un comité spécial qui sera appelé comité exécutif lequel devra être composé d'au moins six (6) personnes dont deux parmi les membres de chacun des trois groupes ci-dessus respectivement. Le comité exécutif, s'il est nommé, sera responsable directement au bureau des directeurs lequel sera responsable directement à la cité. Le bureau de direction élira un président et tous autres officiers qu'il croira nécessaires et établira les règlements nécessaires pour la régie interne de l'Exposition et l'administration de ses affaires. Le terrain formant partie de la dite propriété de l'Exposition pourra ainsi être utilisé et employé à d'autres fins d'utilité publique. La cité pourra, en outre, autoriser le bureau de direction à administrer et exploiter, en dehors du temps des expositions, le Parc de l'Exposition, et ce, aux termes et conditions qui seront fixées et déterminées par le conseil. Il sera loisible à la cité de constituer pour les fins de l'Exposition, une association consultative et coopérative composée des délégués des diverses associations d'intérêt public de la cité ou de la province qui agira comme corps consultatif et aidera le bureau de direction. Les membres du bureau de direction devront donner leurs services gratuitement".

M. ROCHETTE — "C'est une proposition pour établir l'Exposition sur une base coopérative. Je représente l'Association des marchands détaillants, les manufacturiers de chaussures, les chambres de commerce, etc... L'Exposition de Toronto a des surplus. D'après la charte de la ville, l'Exposition c'est le maire de Québec. Il s'y fait du patronage. On a souvent plus d'employés qu'il faut. Nous voulons que l'Exposition soit menée sur une base d'affaires."

M. DUPLESSIS.—"A qui appartient l'Exposition ?"

M. ROCHETTE.—"A la ville, aux contribuables de Québec. Si ma proposition est acceptée, ce sera à la satisfaction de tous."

M. DROUIN.—"Voici quelque chose de nouveau et qui mériterait d'être étudié plus longuement. Je n'objecte."

M. ROCHETTE.— "L'amendement a paru dans les journaux".

LE MAIRE.—"On ne se fie pas aux journaux, surtout à certains journaux".

M. DROUIN.—"On veut forcer la main à la ville. Laissons donc au conseil le soin de s'entendre avec les associations ou les personnes qui ont fait des propositions. On veut lier la ville".

M. ROCHETTE.— "La requête qui a été soumise au maire à la fin de janvier est absolument la même que cet amendement".

Le MAIRE. —"La Législature a été sage en établissant la Commission de l'Exposition comme elle l'a fait".

M. DUPLESSIS. — "Le conseil s'oppose à cet amendement ?"

Le MAIRE. — "Nous ne voulons pas être liés. Cette demande fermera la porte aux quatre demandes que nous avons".

M. DUPLESSIS. — "Hier, ceux qui ont parlé sur le bill de Québec ont tous déclaré qu'ils avaient confiance au conseil de cette ville; aujourd'hui, on veut l'interdire. L'amendement ne devrait pas être adopté : il est absolument anti-démocratique.

M. ROCHETTE. — "Il n'y a pas que le conseil qui est intéressé. Les trois groupes intéressés auront voix au chapitre. Cet amendement est le vœu du commerce et de l'industrie".

M. DUGAS. — "L'amendement excède les termes de l'avis contrairement aux règlements. Je déclare l'amendement hors d'ordre".

M. GALIPEAULT. — "J'ai deux amndements".

M. DUGAS. — "Avez-vous donné des avis ? L'article 528 ne vous permet pas de présenter vos amendements".

M. GALIPEAULT. — La ville peut emprunter 50 p. c. sur les arrérages de taxes. Nous demandons que ce pouvoir soit enlevé à la ville. L'autre amendement a pour but de fixer la prescription des taxes à 3 ans.

M. DUPLESSIS. — "En principe, je m'oppose et je me suis toujours opposé à cette méthode de présenter des amendements sans avis".

M. DUGAS. — "Je déclare vos amendements hors d'ordre".

L'étude du bill de Québec prend fin à 12 heures 30, et M. Lucien Dugas ajourne le comité à mardi.

Pour Toute Douleur

Avez-vous jamais trouvé un remède plus prompt que celui-ci ?

N'importe qui peut prendre de l'Aspirine, car les médecins ont déclaré que ces pastilles sont parfaitement inoffensives.

Et il n'y a pas de remède qui procure un soulagement aussi rapide à n'importe quelle douleur.

Il est bon de ne pas oublier ceci quand quelqu'un essaye de vous persuader d'essayer autre chose que ces pastilles.

L'Aspirine peut être absorbée aussi souvent qu'il est besoin du confort qu'elle procure: pour arrêter un mal de tête, casser un rhume, faire cesser les douleurs névralgiques, névritiques ou rhumatismales, le lumbago, etc.

Quel que soit ce pourquoi vous prenez de l'Aspirine, vous êtes sûr d'obtenir des résultats immédiats—et vous savez qu'il ne se produira pas de mauvais effets. **Vous connaissez ce que vous prenez.**

Pourquoi courir des risques en prenant un autre remède qui sera peut-être plus lent — et qui sera peut-être moins sûr? Le nouveau prix réduit marqué sur les bouteilles de 100 pilules a enlevé la dernière raison que l'on pouvait avoir d'expérimenter les succédanés de l'Aspirine.

"Aspirin" est une marque de commerce enregistrée au Canada.

...dy Bank

Deux Nouveaux Concours ...NE LA FINALE MAIS ...TE LA COUPE CIMON
$1500.00 DE PRIX EN ARG...

...vant comme après la joute ... Villeneuve, Jean-Marie Bé... Célestin Paradis, ont scoré ...arlesbourg.

...ions : — Deux séries. Le ...ourg gagne la première ...oupe Paradis et le Lorette... deuxième pour la coupe Ci... r 6 parties jouées le Char...a 4 victoires et 15 points ...if et le Loretteville 2 vic... 12 points. Le Charles... doit donc se reposer sur ses ...yec un avantage de 3 ...s) Laissons le Lorettevil... conclusions, et méditer sa ...our la prochaine saison.

...ercions les arbitres MM. Morin qui ont donné sa... et MM. Paradis et Cimon, ...donateurs. A tout le pu... and merci pour leur bel ...nent.

...mercions M. Elzéar Tur... chaleureuse réception, où ...aintenir à haute pression ...sme et la fraternité. Tous ...es fidélité.

CONCOURS
"Séries Éliminatoires" TUR...
$1000.00 REPARTIS EN 188 PRIX
$300.00 PREMIER PRIX
DEUXIÈME PRIX $125.00 - - TROISIÈME PRIX $5...
DIX PRIX DE $10.00 CHACUN -- VING-CINQ PRIX DE $5.00 CHA...
150 PRIX DE $2.00 CHACUN

Procurez-vous chez votre fournisseur les double formules d'inscription, vert et blanc.
Elles renferment les réglements simples et les ...gnements complets sur les deux concou...

CONCOURS
"Équipe Tout Étoiles" TURRET
$500.00 POUR LE CHOIX D'UNE "ÉQUIPE TOUT ÉTOILES" TURRET
des joueurs de hockey professionnels
$225.00 PREMIER PRIX
DEUXIÈME PRIX $100.00 - - TROISIÈME PRIX $25.00
SOIXANTE-QUINZE PRIX DE $2.00 CHACUN

PROBLEMES DE BRIDGE

PROBLEME NO 2

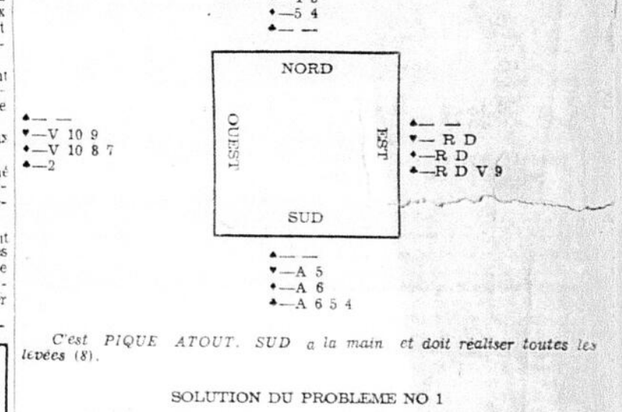

C'est PIQUE ATOUT. SUD a la main et doit réaliser toutes les levées (8).

SOLUTION DU PROBLEME NO 1

Après avoir coupé le 7 de Pique, Sud joue un petit carreau vers la Dame de Nord pour revenir avec un pique qu'il coupe de sa main. Puis, il fait deux tours de carreau, deux tours de trèfle et au troisième tour, Nord prend la main avec le Roi. Ce dernier joue alors la Dame de pique qui est couverte par Est et sur laquelle Sud écarte son 4ème trèfle. Ouest carte aussi un trèfle, la levée étant à son partenaire.

Est est maintenant forcé de revenir avec un pique ou un carreau que Sud coupe et sur lequel Ouest doit jouer un atout, et, quel qu'il soit, son Roi de coeur est irrévocablement perdu.

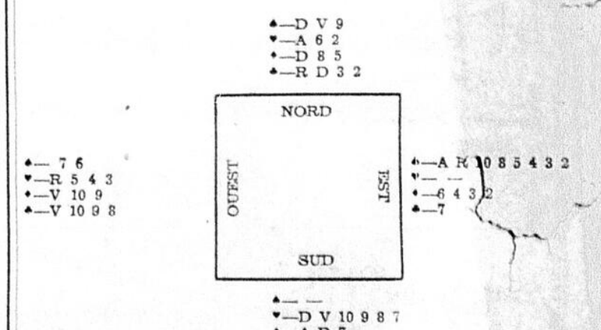

PROCUREZ-VOUS
LE BRIDGE - CONTRAT
(avec la nouvelle marque)
d'après
Le système Culbertson
— par —
JOS... au guerre..., ...ait
Studio : 39 rue C... furieuse et l'empêchait de reconduire la jeune fille à ...veiller aussi longtemps qu'il ...e recevrait pas d'autres ordres de lui.

Amuse... way-Paper proclamera-t-elle un champion demain ?

...ls ont défait les Granites 3 à 2, gagnant la ronde au score total de 8 à 4

DEUX GRANDS F...

...t s'attendre à un ...ement peu ordinaire ...la part du C.N. demain

JOAN BLONDELL, que l'on voit ici, WA... trois vedettes de "CENTRAL PARK" qu... di et mardi avec James Cagney, Mary ...ig Handle".

...ffrait d'une indigestion lors de la pre... la série contre Soleil, et on se rappelle ...rdins fut blessé dans la première périod... sera en uniforme pour la partie de de... ...ncera à 2 heures 30. — Sylvio Marceau ...upe au cas où les Journalistes tien... — La partie sera rapide et chaudement

...ETTE RECOMMENCERA!

...de la li... ...tie. Il n'a donc pu fournir son ...tinuera ...plein rendement. ...lors- ...cour- ...ve

Napoleon Desjardins, le brillant centre du Chemin de Fer, s'est fait blesser au milieu de la première période et on dut le conduire à l'hôpital avec une fracture d'un os sous l'oeil gauche. L'absence forcée de Desjardins désorganisa deux lignes d'attaque, étant donné les changements "à vue" que l'on dut refaire.

Nous croyons que ces deux raisons expliquent un peu la défaite du C. N. R. aux mains du Soleil il y a quinze jours mais la "menace" du trio Lavoie-Gérin-Tondreau est toujours là, et il ne faut pas l'oublier!

Que le C. N. R. fasse des efforts désespérés pour égaliser leurs chances dans cette série, cela se conçoit facilement. Ce serait le contraire qui serait surprenant.

...e le club de ...ean-Charles Harvey remportera ...es honneurs de la série dès demain. ...A tout événement, les paris sont ...d'environ trois contre un que Le Soleil gagnera la série demain après-midi avec une nouvelle victoire.

Cette partie commencera à 2 heures 30 précises. Les billets réservés resteront en vente jusqu'à neuf heures ce soir dans les dépôts réguliers soit chez Edgar Langlois, J.-E. Giguère, Jos. Hunt et Nap. Côté.

Evidemment, on concède la victoire aux Journalistes pour demain après-midi mais il est une chose certaine c'est que le C. N. R. a l'intention d'effectuer un come-back qui fera frémir les Journalistes. Il a prouvé au cours des parties régulières de cédule de la ligue qu'il a l'étoffe voulue pour remporter le championnat. Il y a des faits, concernant la première partie qu'il ne faut pas oublier. Les voici:

Wilfrid Turgeon, le vétéran gardien de buts du C. N. R., souffrait d'une indigestion pendant cette partie. Il n'a donc pu fournir son plein rendement.

Napoleon Desjardins, le brillant centre du Chemin de Fer, s'est fait blesser au milieu de la première période et on dut le conduire à l'hôpital avec une fracture d'un os sous l'oeil gauche. L'absence forcée de Desjardins désorganisa deux lignes d'attaque, étant donné les changements "à vue" que l'on dut refaire.

Nous croyons que ces deux raisons expliquent un peu la défaite du C. N. R. aux mains du Soleil il y a quinze jours mais la "menace" du trio Lavoie-Gérin-Tondreau est toujours là, et il ne faut pas l'oublier!

Que le C. N. R. fasse des efforts désespérés pour égaliser leurs chances dans cette série, cela se conçoit facilement. Ce serait le contraire qui serait surprenant.

Mais les Journalistes ont habitude de tenir parole. On verra demain s'ils sont capables de gagner la série de championnat de la Railway-Paper en deux parties consécutives.

Ce sera du nouveau car au cours des cinq saisons de la Railway-Paper, personne n'a été capable de réussir ce coup d'état.

Aldéric Morissette, qui a fourni une partie si sensationnelle lors de la première joute de la série, se promet de faire encore des siennes demain. S'il faut que ses copains se mettent en tête de l'imiter, oh ! alors! c'en sera fait du Soleil!

LE "DOG-DERBY" DE QUEBEC OUEST SERA COURU DEMAIN APRES-MIDI A 2 HEURES

Le "dog derby" de Québec-Ouest aura lieu demain après-midi à 2 h. Le signal du départ réunira un bon nombre de concurrents qui se feront une lutte sûrement très contestée.

La course sous le distingué patronage de M. Frank Burns, maire de Québec-ouest. Les juges seront MM. A. Chabot, E. Laperrière, A. Gauvin et E. Blouin, tous échevins de Québec ouest.

Le départ sera donné devant l'Hôtel de Ville de Québec-Ouest.

Voici le résultat du tirage des numéros qui a été fait hier soir au Bureau Provincial Enrg., 1090 1-2 rue St-Vallier.

1—D. Pruneau Garage Bastien,
2—A. Bédard, L. Brousseau, épicier,
3—E. Martel, Fournisseurs et constructeurs de Québec,
4—E. Beaupré, Harton et Charland, huile.
5—Allan Voyer, B. J. Kaine.
6—A. Bélanger, indépendant,
7—A. Routhier, indépendant,
8—L. Létourneau, Cie Paquet,
9—D. Falardeau, Hôtel St-Louis,
10—JA. Beaumont, F. Fanac-Marquis,
11—G. Lortie, G. Thomassin, huile à brûleur,
12—A. Hardy, chalet du pont.

DECLARATION DU CAPITAINE PINE

Gloucester, Mass., 18. — (P.A.) Le capitaine du "schooner" Gertrude L. Thebaud, Ben Pine, est d'accord avec le capitaine du Bluenose qu'une course en pleine mer serait préférable à une épreuve en eau douce pour leurs vieux bateaux de pêche.

Mais il a ajouté cependant qu'une course en eau douce est mieux que rien. Il est loin de craindre le vieux loup de mer canadien et il déclare que son navire se comportera si bien que la distance qu'il laissera entre lui et son adversaire sera une nouvelle preuve de la rotondité de la terre.

"Je ne crains pas de rencontrer Angus, où il voudra, déclare Ben Pine, et je me fais fort de lui enlever le titre qu'il remporta il y a deux ans. Je ne suis pas un expert en eau douce mais je sais qu'elle est plus légère que l'eau salée et nos deux vaisseaux devront faire usage de tous leurs "ballasts" pour ne pas descendre au-dessous de la ligne e flotaison".

UNE EXCURSION DU "QUEBEC SKI CLUB"

Demain après-midi, il y aura une excursion à Notre-Dame des Laurentides sous les auspices du Quebec Ski Club. Les excursionnistes partiront en autobus, de la Place Jacques-Cartier, à 10 heures et 30.

Le prix du billet est de 75 sous pour chaque personne.

Le café sera servi au chalet du club.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

La série de détail de la Ligue Internationale a été commencée récemment. Elle s'annonce pour être très contestée entre les clubs qui y prennent part et sont décidés à ne perdre aucune chance de décrocher le championnat. Il reste encore dix parties à jouer. Un règlement intéressant veut qu'une partie gagnée donne trois points au club vainqueur et qu'une partie nulle ne donne qu'un point à chacun des clubs en présence.

Voici la liste des parties qui restent à jouer :

18 mars, Windsor à Buffalo
19 mars, London à Syracuse.
21 mars, Buffalo à Windsor
23 mars, Syracuse à London.
25 mars, London à Buffalo.
26 mars, Windsor à Syracuse.
28 mars, London à Windsor.
29 mars, Syracuse à Buffalo.
31 mars, Windsor à London.
2 avril, Buffalo à Syracuse.

LE HOCKEY

CE SOIR

LA N. H. L. :
Ottawa à Toronto.
Boston à Canadiens.
CAN.-AMERICAINE :
New Haven à Philadelphie
Providence à Boston.
LIGUE INTERNATIONALE :
Windsor x Buffalo.

DEMAIN SOIR

LA N. H. L. :
Montréal à Rangers.
Détroit à Chicago.
CAN.-AMERICAINE :
Québec à New Haven
LIGUE INTERNATIONALE :
London à Syracuse.
SERIE INDEPENDANTE:
F.-X. Drolet vs Aiglon.
Arthur Girard vs Bellevue.
N.-D. des Victoires vs J.-A. Mathieu.

EUCHRE DU DRAGON

Lundi le 20 courant, aura lieu au chalet du club des Raquetteurs Dragon, 69 rue St-Jean, le grand euchre annuel du club sous la présidence de M. Elzéar Dubuc. Les billets sont maintenant en vente au prix de 50 sous. On peut s'en procurer en s'adressant aux membres du club, ou à la porte le soir même.

En plus, il y aura des tables pour jouer au bridge. De nombreux prix seront distribués aux heureux gagnants. De nombreuses autres attractions seront offertes aussi aux personnes présentes.

Demain matin, à 9 heures et 30, il y aura une assemblée au chalet pour tous les membres de la section des hommes. Tous sont priés d'être présents car on traitera des questions importantes. Les délégués à l'Union Locale ont leur rapport à mettre sur la table.

LE BILLARD

Cet après-midi, à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, sera jouée une des rondes du Tournoi Amical de Billard de l'Union Commerciale. MM. Nadeau et Gauvreau se rencontreront dans une partie qui promet d'être très contestée. Tous les amateurs sont invités à y assister gratuitement.

VICTOIRE DU DIXIE

Le club Dixie de Loretteville recevait dernièrement la visite de l'Epicerie Laval et le battait au score de 6 à 1. Ce fut ensuite au tour de l'Orme Amateur de subir la défaite aux mains du Dixie par un score de 4 à 2. Le club Dixie en profite pour lancer un défi au Canadien de l'Orme pour jouer demain soir.

ON AURAIT PU AVOIR LA DECENCE DE NOUS DONNER UN ARBITRE!

Les Royals ont un magnifique club, mais la partie aurait été plus égale sans le "travail" méthodique de l'arbitre Billy Bell, dans les deux premières périodes. — Une foule de plus de 5,000 personnes a été témoin de la partie d'hier. — Ovila Cauchon a été particulièrement brillant devant les filets des Granites. — Gravel et Amy ont scoré pour Granites. — St-Germain a été l'étoile des Montréalais.

PARTIE PEU RUDE MALGRE TOUT

(Par Lionel LeBel)

La marche triomphale des Granites dans la série Allan s'est terminée hier soir, à l'Aréna, où les Royals, champions du Groupe Senior, de Montréal, leur imposèrent un score de 3 à 2, pour gagner la ronde au score total de 8 à 4, se qualifiant par le fait même pour représenter notre province dans la série interprovinciale pour la coupe Allan.

Une foule de plus de 5,000 personnes a été témoin de cette partie qui aurait pu se terminer en véritable boucherie si les Granites avaient perdu la tête à la suite du "travail" méthodique de l'arbitre Billy Bell, dans les première et deuxième périodes.

—o—

Je ne veux pas dire que les Royals n'auraient pas triomphé des Granites dans des conditions égales pour les deux clubs, mais il y a tout lieu de croire que l'équipe qui représentait Québec dans la série Allan 1933 n'aurait pas été éliminée par une marge de quatre points, en deux parties. J'imagine un peu comment nos gars ont dû se faire punir au Forum !

—o—

Billy Bell arbitra seul la partie à Montréal. En toute équité, la Q. A. H. A. aurait dû nommer un arbitre de Québec pour la joute d'hier, pour tenir compagnie à M. Bell. C'eut été surtout plus décent, et les amateurs auraient pu au moins avoir l'impression d'avoir justice. A mon avis, le représentant de notre district à la Q. A. H. A. aurait pu intervenir, faire quelque chose, montrer les dents, au besoin, pour obtenir que l'on nomme Alphonse Martineau, par exemple, pour arbitrer avec Bell ou Hefferman.

—o—

Le résultat du sifflet mécanique de Bell fut que les Granites visitèrent le banc du pénitencier si souvent durant la première période, qu'ils jouèrent à trois reprises avec deux hommes au Frigidaire. En une circonstance, il y en avait même trois. Fort heureusement, Ovila Cauchon jouait de façon sensationnelle devant la cage des Granites, et les Royals ne purent réussir à compter.

—o—

Dans la seconde période, même jeu, après que Roméo Gravel eut réussi à prendre Coulter en défaut avec un lancer de côté de la ligne bleue, quinze secondes après la reprise des hostilités.

Quatre minutes plus tard, St-Germain comptait sur une passe de Cully. Avec moins de quatre minutes à jouer, Delahey envoya le disque en arrière de Cauchon après un lancer de St-Germain. Une minute après, St-Germain exécutait la plus belle pièce de tricot de la soirée à travers toute l'équipe locale pour venir déjouer Cauchon. La foule ne put faire autrement que d'applaudir à cette prouesse. St-Germain méritait ces applaudissements.

—o—

Mais le moral des Granites était disparu, et cela se conçoit facilement. Il n'y eut que trois punitions dans la dernière période, mais les Granites avaient trop de retard, et ne pouvaient humainement avoir le courage de remonter un déficit de cinq points à 8-3.

Après sept minutes de jeu, dans la dernière période, Bert Amy réussit à compter sur la passe de Camille Henry, après que cette ligne, de même que celle de Quinn-Munroe-O'Connell eut mitraillé Coulter sans succès.

ALIGNEMENT

GRANITES :		ROYALS :
Cauchon	Buts	Coulter
J. Leclair	Défense	McKenzie
L. Leclair	Défense	Wilson
Henry	Centre	J. Kelly
Gravel	Aile d.	Delahey
Amy	Aile g.	St-Germain

Subs. Granites : O'Connell, Quinn, Munroe, Nadeau, Fleming et Duffy.
Subs. Royal : McQuisten, P. Kelly, Massey, Neville et J. Cully.
Arbitres : Billy Ball et Leo Hefferman.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point

Punitions : Cully, Jos. Leclair (2), Nadeau et C. Henry.

Deuxième période

1—Granites, Gravel. 0.15
2—Royals, St-Germain (Cully). 4.38
3—Royals, Delahey (St-Germain). 16.05
4—Royals, St-Germain . . . 17.40

Punitions: McKenzie (2), Munroe Gravel, Delahey, J. Leclair, O'Connell et P. Kelly.

Troisième période

5—Granites, Amy (Henry). . . 7.00

Punitions : Wilson (2), P. Kelly.

EUCHRE DU NATIONAL

Le comité qui a été nommé dimanche dernier pour organiser le euchre du club de baseball National se réunira dimanche matin, à 10 h., chez M. Léopold Pouliot à 53 1-2 St-Luc. Ceux dont les noms suivent sont priés d'être présents à cette assemblée : MM. Rosaire Faucher, Lauréat Poitras, F. X. Delisle, Albert Tremblay, J. B. Pichette, Allan Claisse, Alphège Rochon, Cyrille Poitras, Adolphe Chevalier jr, Lucien Turbid, et Victor Bédard. Ce euchre aura lieu le 17 avril à la salle St-Pierre, les cartes sont en vente aux prix de .25 cents.

Communiqué.

En marge de l'actualité

OU EST "FLAT" WALSH?

On se rappelle que les Maroons rappelèrent "Flat" Walsh la veille de la dernière partie qu'il devait jouer pour les Castors, soit contre New-Haven. Pourtant Walsh n'a joué ni pour les Maroons ni pour Windsor.

Pour ceux qui veulent le savoir, disons que les Maroons ont confié une tâche délicate à leur vétéran gardien de buts, celle de se promener dans l'Ontario et dans l'ouest pour surveiller les joueurs des différents clubs qui vont prendre part aux séries éliminatoires pour la coupe Allan en qualité de "scout".

Walsh reviendra tout probablement avec quelques trouvailles pour Jim Strachan.

LE CANADIEN Y EST!

En disposant des Rangers jeudi soir, les Canadiens ont porté à trois points leur marge sur les Américains, s'assurant ainsi d'une participation presque certaine dans la série de championnat de la N. H. L.

Ce soir, les hommes du syndicat Catta-Léo recevront les Boston Bruins au Forum. La partie ne manquera pas d'être fertile en incidents. Les Americans seront inactifs ce soir. Une victoire ce soir enlèverait aux Chandails Etoilés toute chance même probante de détailler. Une partie nulle même scellerait pratiquement le sort des Americans qui ne pourraient faire mieux que de rejoindre les Canadiens, en gagnant mardi et jeudi, cependant que les Habitants prendraient leur dernière partie chez les Rangers.

Les chances du Canadien sont de plus en plus belles. Celles des Américains le sont moins!

"JEU DE HOCKEY"

J'accuse réception d'un "Vocabulaire Français-Anglais du Jeu de Hockey", préparé par la Société du Parler Français, que son président, M. l'abbé Cyrille Gagnon a eu l'amabilité de m'adresser.

Je remets à ce jour le plaisir de consulter ce petit pamphlet.

J'ai cependant constaté avec une certaine satisfaction que la Société du Parler Français veuille bien appeler notre jeu national "hockey" et non "Gouret". C'est d'ailleurs son véritable nom. Il est prouvé comme deux et deux font quatre" que le "Gouret" est un tout autre jeu que le "hockey".

J'espère que cette "proclamation de foi" de la Société du Parler Français aura sa répercussion dans les institutions d'enseignement et que le mot "Gouret" sera dorénavant rayé du vocabulaire de notre jeu national.

Avec l'aimable permission de la Société, je donnerai sous peu quelques extraits de son pamphlet.

LIONEL LeBEL.

DEFI AU BREBEUF

L'Olympic Junior lance un défi au Brébeuf pour jouer sur la patinoire de ce dernier. Pour informations, s'adresser à tél. 3-2252.

A MONTREAL

Eddie Dorval de Québec, rencontrera Johnie Keller, à Montréal, lundi soir, à la séance donnée sous les auspices du promoteur Alex. Moore. Dorval et son gérant partent pour la Métropole aujourd'hui.

DEFI

Le club DeBlois de Giffard lance un défi à tout club allgnant des joueurs de 14 à 16 ans. S'adresser à Paul Jacques, Giffard téléphone : 2-8784.

RAQUETTEURS FRONTENAC

A une assemblée spéciale tenue le 15 courant, le club a adopté la résolution suivante:

Proposé par le confrère M. Gobeil, secondé par le confrère M. Gagnon, que le club, ayant appris la mort du père de son dévoué capitaine prie ce dernier et sa famille d'accepter l'expression de ses plus sincères sympathies et que l'assemblée s'ajourne en signe de deuil.

BOXE ET LUTTE A LA CITADELLE

Voici le résultat de la magnifique séance de lutte et de boxe qui fut donnée hier soir à la Citadelle. Le rogramme qui fut présenté comportait d'excellents numéros et fut fort apprécié des nombreux spectateurs au nombre de 400. Cette séance est une préliminaire à la grande séance qui sera donnée à la fin du mois.

Roland Trembla et R. Masse ont fourni la meilleure exhibition de la soirée. Kid Louis E. Beaulieu, Greford et Lee ont donné une excellente performance à la boxe pendant que A. Giroux et I. Roy excellement.

EN MARGE DE LA PARTIE ENTRE SOLEIL ET C. N. R.

Avant la partie de demain un groupe d'amateurs de Montmagny présenteront à Ulric Tondreau une coupe, en sa qualité de premier compteur de la ligue Railway-Paper.

Les équipiers du Soleil pratiqueront cet après-midi de 4 heures à 5 heures. Le C. N. R. fera tout probablement de l'exercice de 5 à 6.

Si les officiers du club Québec sont prêts à accepter la proposition, ceux de la Railway-Paper sont prêts à leur jouer une petite partie de deux périodes de dix minutes, après la joute Le Soleil vs C. N. R. ! Est-ce fait ?

BEN JEBY ANNULE AVEC V. DUNDEE

New-York, 18. — (P.A.) Ben Jeby, de New-York, reconnu comme le champion du monde des poids-moyens depuis qu'il a défait Frankie Battaglie, de Winnipeg, a été forcé d'annuler contre Vince Dundee, de Newark, hier soir, dans un combat de 15 rondes.

LES "SIX JOURS"

Chicago, 18. — (P.A.) Alfred Letourner, de France, et Gérard Debaets, de Belgique, sont maintenant sur un pied d'égalité avec le duo américain Fredd Spencer et Dave Lands, pour la première position du six jours de Chicago. Torchy Peden et Rodak sont en seconde position.

AU CLUB HURON

Demain soir, il y aura une soirée intime au chalet de Raquetteurs Huron (Edifice Capitol). Tous les membres sont cordialement invités avec leurs amies.

Jeudi prochain, il y aura une grande soirée costumée, à l'occasion de la mi-carême. Elle sera sous la présidence de M. Alphonse Chamberland. Tous les membres et leurs amis du club sont invités à se costumer et à venir passer une agréable soirée avec leurs amies.

UN SPECIAL EN
COMPLET
--- POUR ---
AUJOURD'HUI
A CE PRIX INCROYABLE DE
10.95

MESSIEURS, AVEZ-VOUS CHOISI VOTRE COMPLET

C'est la meilleure valeur jamais offerte pour ce prix. COMPLETS pour hommes en bon Worsted anglais de qualité. Modèle régulier Standard, à un ou deux boutons, de 34 à 44, pour jeunes gens.

Ne manquez pas de venir voir cela samedi. C'est l'économie pour vous.

Spécial .. ..

$10.95

Choisir ce complet, c'est choisir la qualité, le style et le bon goût.

ATTENTION !

Moyennant un léger acompte, nous vous garderons soit un complet, soit un paletot, pour vous le livrer sur votre demande.

NOUS APPRECIONS TOUJOURS VOTRE VISITE

TELESPHORE SIMARD
183 ST-JOSEPH ST-ROCH

DEUX BONNES PARTIES A COURVILLE DEMAIN

Demain après-midi, si la température le permet, les amateurs de hockey de Courville auront le plaisir d'assister, pour la dernière fois cette année, à deux joutes de hockey qui seront sans doute les deux plus intéressantes rencontres jouées sur la patinoire de Courville cet hiver. La première partie commencera à 1 heure et 30 précise et mettra aux prises le Campagnard de Courville et le Carignan de Québec. Dans la seconde rencontre, le J.-A. Mathieu, champion de la ligue de St-Grégoire, se mesurera au A. Simard, champion de la ligue de St-Fidèle. La rondelle sera mise au jeu à 3 heures et 15. Une foule nombreuse se rendra applaudir à ces deux parties qui suscitent un intérêt considérable à Courville.

A ST-PASCAL

Demain après-midi, le St-Pascal recevra la visite du club de la maison Blouin à 2 heures et 15.

DR RAYMOND PAQUIN
SPECIALISTE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Maladies vénériennes. Toutes maladies de peau et du cuir chevelu. Eczéma des nourrissons.
17, rue St-Jean :-: Tél. : 2-5845

CH MERA et CONSTANCE BONACIEUX, les deux principales interprètes de "LADY", qui sera, à partir d'aujourd'hui, à l'affiche du Canadien.

...él. : 2-1063
...tion ne
sujets courts.
Matinées : de 1.15 hrs à 5 hr. .15
Note: Nous tenons à dire aux personnes qui ne peuvent venir heure qu'elles verront le programme au complet en venant avant res en matinée et avant 9 heures le soir.

FU MANCHU

Episode No 550

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

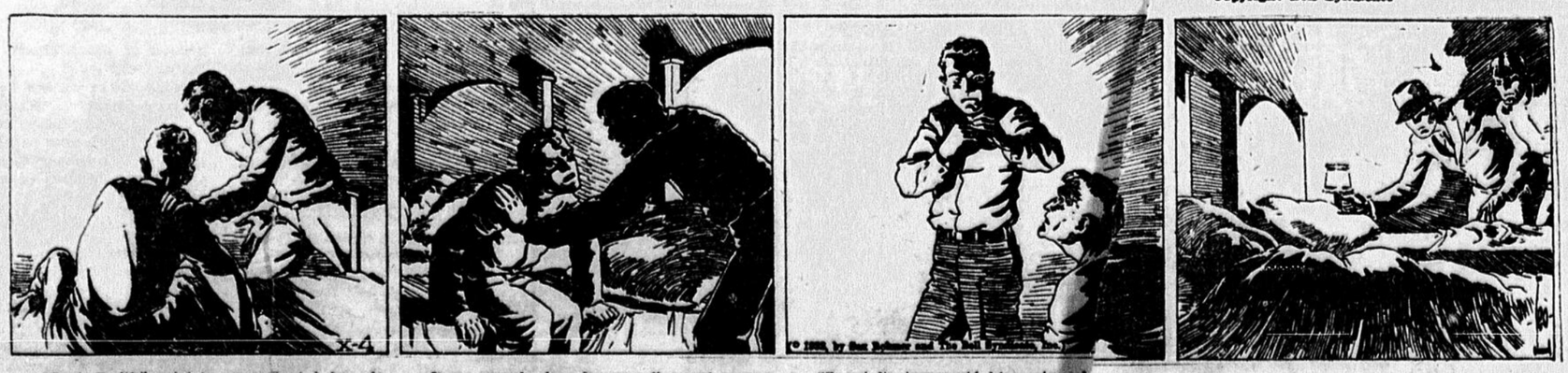

"Quoi, Smith", criai-je en sautant à bas de mon lit. 'Fu Manchu est au travail ? Tu ne veux pas dire.... !"

"Pas Kalamaneh, mon vieux", répondit-il en posant la main sur mon épaule. "Il n'y a pas d'autres nouvelles d'elle, mais Weymouth attend dehors."

Il me regarda dans les yeux fixement comme je cherchais à éclaircir mon cerveau des vapeurs du sommeil. "Sir Baldwin Frazer est disparu !' annonça-t-il brièvement.

"Sir Baldwin Frazer !" dis-je, "ce distingué chirurgien ! Mais quoi...."

"Zarmi l'a transporté hier soir, cela m'en a tout l'air. Notre vieille amie en était encore à ses anciens trucs et Sir Baldwin est disparu complètement ne laissant aucune trace derrière lui.". Je commençai à m'habiller rapidement.

"Va tranquillement", dit Smith. "Nous ne voulons pas réveiller Dick. Le pauvre diable, il a certainement besoin de reprendre son sommeil."

Avec précaution nous sortimes de la chambre et nous nous rendimes dans le corridor où Weymouth attendait.

Brillant concours de sauts en ski demain à Sandy Bank

AU RADIO

(Suite de la page 9)

2.30 p.m.—Green Marimba et Ensemble vocal.
3.00 p.m.—Mélodies.
3.30 p.m.—The Manhattan Merry Go Round.
4.00 p.m.—Singing Well-Spring of Music.
4 30 p.m.—Les Revellers.
4.45 p.m.—Musique d'orgue.
5 00 p m.—Lowell Thomas.
6.30 p.m.—Paul Whiteman.
7.00 p.m.—Borah Minnevitch.
7 15 p.m.—Opéra
7 30 p.m.—Solistes.
7.45 p.m.—Winnifred Bambrick — harpiste.
8.00 a.m.—David Rubinoff.
9.15 p m.—Musicale.
9 45 p.m.—Pickins Sisters.
10.30 p.m.—Donald Novis.
11.15 —Silence.

L'HEURE CATHOLIQUE

Programme musical

1—Menuet de la Symphonie No 4 Vierne. (Solo d'orgue par M. J.-M. Bussières, organiste à St-Sacrement).
2—Cantique à S. Joseph — Chorale à 4 v. m. — J. S. Bach.
Causerie sur l'Eglise par M. l'abbé Alph. Pelletier, du Séminaire.
3—Introit du 3e dimanche du Carême: "Oculi mei" en grégorien.
4—Au Christ-Roi — Les petits Chantres et le Choeur, à 4 v m., harmonisé par le F. Louis-François des Frères Maristes.
5—Sanctus et Benedictus, 3 v. m., Chs Renauld. (Solo par M. Paul Fortin).
Causerie: St-Joseph au Canada par M. l'abbé Joseph Boutin, vicaire à N.-Dame.
—Hymne au Bx Pierre-Julien Eymard, 3 v. égales — R. Viau. Solo par M. Henri Lallier.
7—La Cène — Chorale à 4 v. m. de Gravier, harmonisé par le F. Louis-François, des FF. MM.
8—Ave Verum — Mélodie populaire, harmonisé à 4 v. m. — Auteur inconnu.
9—Laudes ac Gratiae — Louange à 3 v. m., harmonisé par le F. Louis-François des FF. MM.
10—Choral: Nous Croyons tous en un Dieu Créateur — J. S. Bach (Solo d'orgue par M. J.-M. Bussières).

Chorale de la paroisse de St-Sacrement.
Organiste: M. Jean-Marie Bussières.
Directeur de la chorale: le R. P. J.-B. Parent, s. s. s.
Directeur des Petits Chantres: le Frère Abel-Joseph, des FF. MM.

L'HEURE DE LA SOCIETE DES ARTS

Pour la refrancisation

Dimanche soir, de dix à onze heures, le poste CHRC irradiera l'Heure de la Société des Arts, Sciences et Lettres, dont voici le programme:
1—Courte allocution du président, M. Horace Philippon, avocat.
2—Causerie par M. Hector Faber, secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Sujet: "Quelques fautes de langage".
3—Quelques mots par le colonel G.-E Marquis, président du Comité du Gala dramatique, sur l'action de ce groupement en faveur de la refrancisation.

Le programme musical sera particulièrement intéressant. Il comportera plusieurs pièces de flûte, du chant (soprano et baryton), et du piano.

RALPH KIRBERY

A 5 heures 30 dimanche soir, Ralph Kirbery, baryton, sera entendu au poste WJZ pendant le programme intitulé "Page of Romance".

L'HEURE EXQUISE

A 6 heures 30, dimanche soir, George Dilworth dirigera un octette féminin au poste WJZ dans le programme de l'Heure Exquise.

JAMES MELTON

A 7 heures dimanche soir, James Melton, ténor, et un ensemble à cordes, sous la direction de Victor Young, seront entendus au poste WEAF dans un programme choisi.

LES PICKEN SISTERS

A 9 heures 45 dimanche soir, les Picken Sisters seront entendues au postes WJZ dans un programme de choix.

DONALD NOVIS

A 10 heures 30 dimanche soir, Donald Novis, ténor, sera entendu au poste WEAF dans un programme de choix.

JESSE CRAWFORD

A 11 heures 30 dimanche soir, Jesse Crawford, organiste, sera entendu au poste WJZ dans un récital de musique choisie.

DANSE NOCTURNE

A 12 heures dimanche soir, William Stoess et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans le programme intitulé "Danse Nocturne".

EXHIBITION SPECIALE PAR JACQUES TACHE DE L'EQUIPE OLYMPIQUE CANADIENNE 1932

Le public est invité à assister gratuitement demain après-midi à un concours de sauts en ski qui se tiendra à Sandy Bank (près de l'école de Chimie), entre les meilleurs artistes locaux de ce sport à la fois captivant et . . . dangereux.

Ce concours est organisé par Jacques Taché, du Quebec Ski Club. Jacques Taché faisait partie de l'équipe de skieurs qui représenta le Canada aux Jeux Olympiques d'hiver à Lac Placide, l'an dernier. Il fournira une exhibition spéciale dont le but sera de briser le record du saut à Sandy Bank, qui est de 102 pieds.

Voici la liste des entrées à date: Roger Godin, A. S. C., Jacques Pruneau, Paul Godin, Jerry Coughlin, O. Couture, E. Taché, Ben Myrand, G. Belleau et F. Blais. Les inscriptions seront reçues jusqu'au moment du concours.

Les sauts commenceront à 2 heures 30.

REPONSE A NEMO

Nous établissons les faits à notre tour : En 1932, l'Ecole a fait partie de la ligue, Village-Collège-Ecole, dont elle s'est retirée ; c'était son affaire. Le Village a gagné la coupe ; qui de l'Ecole s'est interposé entre les deux seuls clubs de la ligue ?..., puisqu'ils étaient seuls compétents pour régler cette affaire, qui ne regardait plus l'Ecole.

En 1933, l'Ecole, qui désirait faire partie de l'organisation locale de hockey a fait les démarches voulues (par ses propres moyens) auprès de ses anciens contestants, et les choses se sont arrangées, après le consentement naturellement, du troisième club, celui du collège. Que peut-on redire à cela ? Or, pour des discusions qui le regarde, le collège se retire de la ligue. Nous n'avons rien eu à y voir. Mais une fois retiré du feu, pourquoi vient-il encore y mettre son nez ?

Il aurait dû faire comme nous avons fait lorsque nous avons quitté la ligue en 1932 : car nous avons regardé faire les autres, sans parler...

Le collège s'est vanté d'avoir serré de trait-d'union entre l'Ecole et le Village, lors de la formation de la ligue locale. Nous l'en remercions beaucoup. C'est le rôle qui lui convenait...

"Que c'est donc bête d'être timide comme cela" ; ce langage choisi est juste la sorte de français que l'écrivain du collège nous fournit pour éclairer son attitude... (Voir l'article du 16 mars, pour le texte).

Le Collège se retirant, nous gagnons la coupe. Or, d'après ce que nous venons de voir, il aurait fallu que nous leurs donnions la coupe qu'ils ne pouvaient gagner, puisqu'ils ne font plus partie de la ligue ? Sinon, pourquoi reprocher aux gagnants d'avoir accepté le trophée ?

Le club de l'Ecole n'a pas de patinoire. Nous le savons depuis longtemps, puisque nous avons dû en souffrir. Seulement, lorsque nous avons fait des arrangements avec les gérants de la patinoire du Village, afin de pouvoir "recevoir" nos adversaires ceux-ci ne se sont pas rendus, et on nous a même obligé de jouer une partie sur une glace qu'il n'était pas dangereux "de briser", au moins pour cette fois-là.

Depuis, comme nous ne pouvions jouer avec eux que sur leur propre glace, puisqu'il était impossible qu'on les rencontre ailleurs, nous avons dû évidemment en subir les conséquences. Or, depuis quelque temps, les buts, la glace, et tout ce qu'on peut caher l'est, et fort bien.... Au fond, c'est bien de leur affaire puisque la patinoire que nous croyons commune, est dans leur cour.

Or, il parait que, puisque nous n'avons pas de glace où pratiquer, nous sommes "un drôle de club, et même un club de drôles".

Je me demande en quoi ces appelations peuvent venger l'honneur de l'équipe du Collège, et améliorer le sort de ceux qui n'ont pas de patinoire ? De tels raisonnements exemptent les élèves de l'Ecole de tout devoir de reconnaissance envers leurs prêteurs sur glace. Si on avait attendu un peu, nous aurions peut-être pu trouver un moyen de leur être agréable : par exemple, en leur fournissant de nouveau l'occasion de nous battre 9 à 5 dans une simple pratique qu'ils pourraient enregistrer comme partie d'exhibition à leur crédit.

Suivent les "scores". Toutes les parties où le "collège" a gagné ont été terminées..., car l'Ecole a encaissé aussi bien la supériorité "occasionnelle" de ses adversaires que les décisions des arbitres choisis. Car un club qui "n'a pas de glace" peut perdre.

Mais un club "qui a de la glace" ne peut pas perdre aux mains d'un "club qui n'a pas de glace". C'est pour cela que la dernière partie n'a pas été terminée, l'arbitre du Collège, (qui perdait déjà en ne gagnant pas) s'étant mis à jouer au petit jeu des punitions imaginaires.

Lucien Hudon.

Programme de la Commission de la Radio

Le deuxième d'une série de programmes transmis par la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, sera entendu dimanche soir prochain, de neuf à dix heures.

Ces programmes seront irradiés des studios de la Commission, à Montréal, dans le but de répondre aux nombreuses demandes pour divertissement musical, provenant de sources canadiennes-françaises. Ils sont, en ce moment, irradiés de Montréal, Ottawa et Québec, mais ils le seront aussi des provinces maritimes dès qu'on aura pris les mesures nécessaires. Ils feront plus tard partie des programmes réguliers de la Commission irradiés sur réseau transcontinental. Il se peut aussi que ces programmes soient envoyés aux Etats-Unis où on déploie un vif intérêt dans les programmes canadiens-français comme ceux que la Commission s'efforce de donner aux radiophiles.

Le programme de dimanche soir mettra en vedette les Grenadiers Impériaux un quatuor de voix d'hommes et le trio Descarries, composé de Auguste Descarries, pianiste, Annette La Salle, violoniste, et Albert Leduc, violoncelliste. La partie instrumentale comprendra le "Trio en fa majeur", de Camille Saint-Saens, dont les quatre mouvements sont comme suit: Allegro vivace, Andante, Sherzo, Allegro.

La partie vocale comprendra les pièces suivantes: Les Grenadiers, Quand la brise vagabonde, Le tango des Roses, Parmi les fleurs, Parlez-moi d'amour, Les gars de la marine.

Les Grenadiers Impériaux ne sont pas des nouveaux venus à la radio, vu qu'ils irradient du poste CKAC de Montréal.

ASSOCIATION SPORTIVE FEUILLE D'ERABLE INC.

Demain soir, aura lieu au chalet de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc. une grande soirée sous les auspices des membres honoraires. L'orchestre Wil. Brodrigue et ses collégiens du poste C K C V présentera un programme tout à fait spécial à cette occasion. Cette soirée sera présidée par M. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., président honoraire de l'Association. Etant à la fin de la saison froide, la direction invite tous les membres à répondre "présent" à cette soirée.

A la dernière heure, les officiers de l'Ass. ont appris que les membres honoraires leurs avaient réservé une surprise.

BAILEY BLESSE

Détroit, 17. — (P. C.) "Ace" Bailey, ailier de droite des Leafs, s'est fait fracturer la clavicule au cours de la partie d'hier soir avec Détroit. Il ne pourra participer à aucune autre partie cette année.

LES DAMISTES

M. Hermenégilde Alain a défait M. Gérard Bureau dans une partie de dames de 2 dans 3. Malgré ses efforts, M. Bureau n'a pu faire qu'un demi point. Les juges étaient MM. Ferdinand Larocque et Roméo St-Pierre. M. Alain est prêt à rencontrer M. Bureau en tout temps pour un "match avec enjeu". Mercredi soir, M. Aimé Robitaille est allé rencontrer M. B. Laberge de la Suète. M. Laberge ne put conserver qu'un point dans cette rencontre 2 dans 3. Ce dernier est invité à venir rencontrer M. Robitaille chez lui pour une autre partie.

REPONSE A UN DEFI

En réponse à un défi de la Laiterie Laval, nous croyons bon de dire que la maison Bastien n'a jamais joué contre la Laiterie en dehors de la série Indépendante. La maison Bastien accepte tout de même le défi pour jouer lorsqu'il aura terminé la série indépendante.

LE TOURNOI DE PETITES QUILLES POUR LE CHAMPIONNAT DEBUTERA LE 10 AVRIL

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, le tournoi de petites quilles pour le championnat de Québec et du district aura lieu les 10, 11 et 12 avril prochain.

Nous avons reçu nombre d'entrées jusqu'à présent, et nous continuerons à recevoir les entrées jusqu'au 7 avril.

Les personnes qui voudraient participer à ce tournoi feront bien de s'inscrire le plus tôt possible, car nous nous attendons d'avoir un très grand nombre de joueurs pour ce concours, et nous serons peut-être obligés d'allonger le tournoi d'une journée.

Le prix d'entrée pour ce tournoi est de $1.00 pour dix parties. Les règlements pour ce conocurs seront les mêmes que ceux qui ont été en vigueur dans les autres tournois précédemment organisés à Québec.

Nous invitons tous les amateurs de quilles à participer à ce tournoi, qui sera le premier du genre organisé à Québec.

Le vainqueur de ce tournoi recevra une magnifique coupe comme récompense de son travail et de son habileté, et nous avons reçu déjà plusieurs beaux prix qui seront distribués aux joueurs selon la position qu'ils auront conservée dans le concours.

Pour tous renseignements concernant ce tournoi, les joueurs voudront bien s'adresser à la Salle Palace, ou bien téléphoner à 4-0261, et nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

R. COLLETTE, gérant.

DEFI DU BOURGEOIS

Le club Bourgeois de Kamouraska lance un défi au club St-Germain de Kamouraska pour jouer n'importe quel jour de la semaine sur la patinoire de St-Pascal. S'adresser par téléphone à M. Léon Béchard, Château Kamouraska.

LE CHARLESBOURG GAGNE LA FINALE MAIS LORETTEVILLE REMPORTE LA COUPE CIMON

Le Charlesbourg a montré sa supériorité sur le Loretteville, dans la finale pour la coupe Cimon, en remportant la victoire par un score de 3 à 1. Mais le Loretteville gagne la dite coupe par une marge d'un point sur le résultat final des deux parties, faisant un total de 5 à 4.

Nos joueurs ont maîtrisé leurs adversaires, dès le début, d'une manière prompte et décisive et menèrent le bal jusqu'à la fin. Le Loretteville a dû baisser pavillon devant l'ardeur de nos joueurs. Villeneuve a fait pâlir les étoiles du Loretteville, par ses charges impétueuses. Tous nos joueurs méritent des félicitations pour leur belle tenue, avant comme après la joute.

Jos. Villeneuve, Jean-Marie Bédard, Célestin Paradis, ont scoré pour Charlesbourg.

Concluons : — Deux séries. Le Charlesbourg gagne la première pour la coupe Paradis et le Loretteville la deuxième pour la coupe Cimon. Sur 6 parties jouées le Charlesbourg a 4 victoires et 15 points à son actif et le Loretteville 2 victoires et 12 points. Le Charlesbourg peut donc se reposer sur ses lauriers avec un avantage de 3 points. (sic) Laissons le Lorettevillle à ces conclusions, et méditer sa revanche pour la prochaine saison.

Nous remercions les arbitres MM. Morency et Morin qui ont donné satisfaction et MM. Paradis et Cimon, généreux donateurs. A tout le public un grand merci pour leur bel encouragement.

Nous remercions M. Elzéar Turcotte de sa chaleureuse réception, où il a su maintenir à haute pression l'enthousiasme et la fraternité. Tous se sont jurés fidélité.

DEFI

L'Olympic junior lance un défi au Bréboeuf de la patinoire Manrèse. S'adresser par téléphone, entre 7 et 8 heures p. m. au no. 3-2252.

même HAUTE QUALITÉ

TIP TOP TAILORS

NOUVEAU BAS PRIX

$19.50

FAITS SUR MESURE

PANTALON EXTRA . . . $5.50

18, Rue St-Jean

Téléphone 2-1900

O. PROULX, Gérant

VOS DENTS
VOS GENCIVES
VOTRE SANTE

Doivent bénéficier de l'étonnante Brosse "GYR"

Seule la brosse rotative produit sur vos gencives un massage régulier, naturel remplaçant la culture physique que font dents et gencives en mastiquant les aliments résistants, puisque malheureusement notre nourriture moderne consiste surtout en aliments doux, crémeux, qui enlèvent à votre dentition toute chance de conserver force et santé par l'exercice de leur fonction. Les gencives ainsi affaiblies sont prédisposées à la gengivite ou pyorrhée avec comme résultat probable la perte de vos dents.

Il n'y a pas un recoin, pas une crevasse que cette brosse tournante n'aille pas atteindre pour en chasser le tartre et dépôts organiques si nuisibles à votre santé. — Malgré son prix de 75c, elle reste la brosse la plus économique sur le marché, sa durée étant celle de trois brosses ordinaires.

En vente chez

J.-E. Livernois Ltée., W. Brunet & Cie, J.-Ed. Dubé, Maurice Dubé, Alfred L. Jolicoeur, Omer Couture, W.-P. Laroche, Ant. Marquis, Maurice Po'lack, Ltée, ou par malle, Bon de Poste seulement. "GYR', casier 280, L'Evénement, Québec.

PRIX : 75 sous.

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 93

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

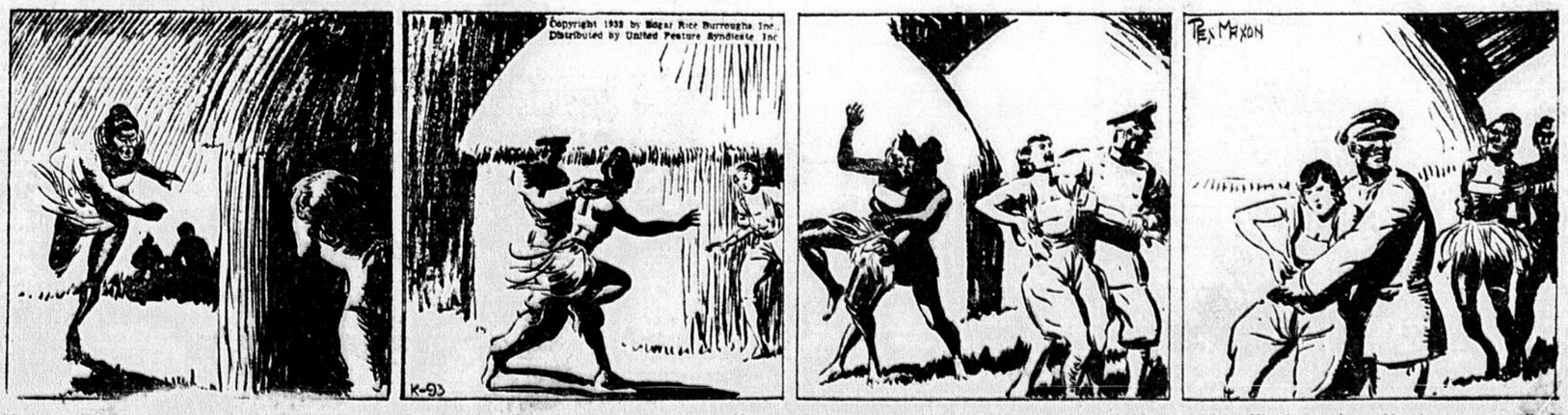

Alors que l'espionne, se tenant toujours dans l'ombre, allait atteindre l'endroit où avait lieu la fête, une femme noire la vit soudain. Poussant un hurlement, la mégère s'élança vers la jeune fille dans l'intention évidente de la tuer.

Cette attaque imprévue trouva Olga complètement désemparée. Elle n'aurait pu échapper à la rage de cette femme furieuse, si Usanga, témoin de cette scène, n'était intervenu à l'instant même. "Que voulez-vous ?" cria-t-il, tout en retenant la négresse, "de quoi à manger et à boire ?"

"Venez avec moi", ajouta-t-il et, saisissant Olga, il l'entraîna vers le cercle des noirs. "Non !" cria-t-elle, "je veux voir Naratu ! Où est-elle ?" Ceci eut pour effet de ramener l'homme à ses sens pendant un instant. Il jeta un regard effrayé autour de lui, car il avait une peur mortelle de sa femme.

Mais s'étant assuré que Naratu ne pouvait le voir, Usanga commanda au guerrier, qui retenait toujours la négresse furieuse et l'empêchait de se jeter sur Olga, de reconduire la jeune fille à sa hutte et de la surveiller aussi longtemps qu'il ne recevrait pas d'autres ordres de lui.

Vous trouverez chaque jour sur cette page, au moins une annonce qui s'adresse à vous

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6331
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . Tél. : 2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. : 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. : 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél. : 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6413

PERDU

PORTE-BILLET contenant de l'argent, perdu du magasin Livernois à 62 avenue des Erables. Récompense promise rapporter 62, AVENUE DES ERABLES. 248-2—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES POUR VENDRE des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de faire un profit de 100 pour cent. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et détails. ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dept. 506, Toronto, 8, Ont. 5—5

DECOUVERTE ETONNANTE. — Métal liquide pour souder, réparer la vaisselle, l'aluminium, le fer-blanc, le granit, le cuivre, les radiateurs, sans chauffage, acide ou outils. Economisez de l'argent, se vend malgré la crise, gros profits, ventes garanties. PALCO-SEEL, LTD., Alexandria, Ontario. 248-1—3

EMPLOIS DEMANDES

COUPLE (âge raisonnable) demande position comme concierge. Pourra remplir position parfaitement. Ecrire à Casier No 235, L'EVENEMENT, Qué. 243-6—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 229-26—11

LE PROFESSEUR FILIOL donne des cours, strictement privés, à 414 St-JEAN, tél.: 2-6938. Cours commercial complet des deux langues. Brevet, sténographie bilingue. 221-26—10

MISS ALLEN. — L'anglais par conversation, enseigné par un expert 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 195, rue St-Jean tél.: 2-3331.

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 95, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

FEMMES DEMANDEES pour couture à faire chez elles. Devront avoir une machine à coudre. Pas de vente. ONTARIO NEKWEAR COMPANY, Dept 184, Toronto, 8.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 232-26—13

HOMMES POUR VENDRE l'éliminateur d'antennes (merveille du radio). Réduit statiques et interférences. Facile à installer. Instructions en français. Profit 100 p.c. Envoyez $0.45 en argent canadien pour échantillons à EMILE BOULAY, 427, Pine, Providence, R.I. 244-6—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

MANUFACTURIER demande représentant pour Québec. Proposition très intéressante pour personne qualifiée. Inutile de se présenter ou d'écrire si vous ne pouvez fournir $200 pour marchandises. Adresse UNIVERSAL ECONOMY APPLIANCES REG'D., 1816, St-Christophe, Montréal. 245-1—15

UNE CIE D'ASSURANCE-VIE désire des agents. Commission et salaire aux hommes qualifiés. Veuillez répondre par lettre en mentionnant votre âge et expérience à CASIER No. 332 L'EVENEMENT, Qué. 240-26—12

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE PETIT LOGEMENT 4 ou 5 pièces, chauffé avec garage, dans haute-ville, pour couple sans enfant, locataire solvable. Ecrire pour détails Casier 336, L'Evénement, Qué. 445-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS ARTICLES EN OR de toute provenance, vieux bijoux en or, etc. S'adresser 183, ST-JEAN, tél.: 2-7625. 241-6—15

ON DEMANDE à acheter un moteur marin portatif de 2 à 5 forces C.V. en bon ordre. S'adresser par malle à J.-C. MORIN, Garage Champlain, 20 rue Champlain ou tels: 2-5548 ou 2-1639. 234-6—15

COLLECTION DE LOYERS, comptes, billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés strictement honnête. CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 223-26—13

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, tels: 2-6207—2-1752. 244-6—17

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 247-6—17

AU MAJESTIC, No 36, Ste-Anne, appartement 2 pièces et chambre de bain, aussi chambre de deux lits convient, pour deux jeunes filles. S'adresser immédiatement 36, RUE STE-ANNE, Qué. 248-6—17

APPARTEMENT GRANDE-ALLEE garage moderne chauffée, petit appartement 2 chambres avec bain. S'adresser 144, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-7913. 247-26—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge. TEL.: 2-1398. 247-26—17

PARLEMENT VIEW, appartements 2-3-4-6-7 pièces, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-1886. 232-26—17

RUE ST-JOACHIM, No 69, 4 petits logements de 3-4 chambres plus chambre de bain, chauffés, pour 2 ou 3 personnes, $25 et $30 par mois. TEL.: 2-5028. 224-26—17

469-A ST-JEAN. — Magnifique flat de trois pièces plus chambre de bain, meublé chauffé, eau chaude à l'année, au premier plancher. Prix raisonnable. S'adresser à P. GOULET, tél.: 3-1142. 238-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 4-2557. 248-6—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre, avec pension, $30 par mois. Près du Parlement, 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 252-26—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension, $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 233-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : MERE DIRECTRICE, No 632 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 244-26—20

PRES DU PARLEMENT, grande chambre double avec eau chaude et froide dans la chambre, dans famille privée, déjeuner si désiré. S'adresser 10, RUE CONROY, tél.: 2-5508. 247-6—20

VOUS TROUVEREZ A 71 rue St-Louis, chambre, très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL.: 2-7994. 244-6—20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES MEUBLEES, bien chauffées, eau courante, gaz maison tranquille. Aussi appartements de 2, 3 chambres, possession immédiate et 1er mai. S'adresser 33, AVENUE STE-GENEVIEVE (près Château), tél.: 2-4301. 223-26—19

CHAMBRE SIMPLE, bien chaude, avec améliorations modernes, usage du bain et téléphone. Tranquillité absolue, $2.00 par semaine. S'adresser 469-A, RUE ST-JEAN, tél.: 3-1142. 246-6—19

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain, sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 128, DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE. 230-26—19

PAROISSE ST-DOMINIQUE, chambre à coucher, dans famille privée sans enfant, avec ou sans pension, pour jeune fille distinguée ou dame âgée. TEL.: 9863. 247-4—19

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, 68-72-74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés. St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 5 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3088. 226-26—23

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes, 6 7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 241-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BROWN, No 208, plain-pied chauffé, 8 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, belle huilion, clair de neige et vidanges. S'adresse: AMEDEE DEMERS, chemin Gomin tel. 4-2308. 244-6—23

AVENUE LEVIS, beau logement moderne, 6 ou 7 pièces, plus chambre de bain en tuile chauffés eau chaude, garage si désiré. S'adresser 23, AVENUE LEVIS, tél.: 3-0708. 248-6—23

AVENUE CARTIER, No. 5 1-2 six chambres chauffées avenues Murray, maison seule, 10 chambres et garage; avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvedere 4 et 6 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage; avenue Marguerite-Lourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CIRYSANTHE JOBIN, 182 rue latourelle, tels: 5338; le soir, 6935 ou 3-1701. 248-6—17

AVENUE LAURIER no. 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 5 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier, tél: 7237. 236-26—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 80 1-2, logement 6 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, 47, St-Cyrille, tél.: 3-2467. 6—23

AVENUE DE SALABERRY, No 92. A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734. 246-26—58

BOULEVARD DE L'ENTENTE, No 71, logement 5 chambres, plus chambre de bain exempt de neige et vidanges. S'adresser à LS COTE, 71, blvd de l'Entente, Québec, tél.: 9523. 246-6—23

COTE D'ABRAHAM, 102-106-114, maison neuve 6 pièces plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffée, place centrale, et 116, Côte d'Abraham, possession immédiate, 6 pièces, plus chambre de bain, moderne avec réfrigérateur. DR DION, 24 côte du Palais, tels: 2-2153; le soir, 7 6-8) 24-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meublées ou non, entre avenue Briand et Gallipeault, TEL. 6 à 9 p.m. 5-166. 245-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes Aussi magasin, rue d'Aiguillon 25-60. S'adresser L.-A. ROY, 154, 1re St-Joseph. 223-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Belgny, No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18 Ste-Claire, tél.: 4-0033. 248-26—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés rue St-Patrice, 45 adresser à C.-E. McGNER, 765, St-Vallier, tél.: 8-3-8. 248-6—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffés, eaux chaude à l'année, planchers bois dur, réparés à neuf. S'adresser à C.-E. McGNER, 765, St-Vallier, tél.: 8-3-8. 248-6—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffés, eaux chaude à l'année, planchers bois dur, réparés à neuf. S'adresser à C.-E. McGNER, 765, St-Vallier, tél.: 8-3-8. 248-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 235-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement, 1er étage, de neuf chambres, plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude à l'année, et garage. S'adresser à TEL.: 3-4050

RUE LOCKWELL, No 135, logement chauffé à l'huile, 8 pièces avec chambre de bain. Pour informations, s'adresser Tél. : 4-3992. 243-6—23

RUE RICHELIEU, logements à louer, au centre de la ville, 3, 4, 5, 6, 7 pièces, chauffés ou non. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser 138, RUE RICHELIEU. 4—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec eau sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tel.: 2-1390. 245-6—23

RUE LACHEVROTIERE, No 34, sous-bassement chauffé, 4 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, prix $22.00 par mois. S'adresser TEL. : 2-7871. 244-26—23

RUE MARQUETTE, 5 pièces, plus bain chauffées, le tout fini moderne : des Franciscains, 6 pièces, plus bain non chauffées; avenue Laurier, 5 pièces, plus bain, glacière électrique, garage, chauffées eau chaude à l'année. TELS : 3-4316—2-8460. 246-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403—4-2557. 245-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE. tél. 5668. 234-26—23

RUE STE-URSULE, No 15, beau logement aux deux étages du haut, 7 pièces, grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plate-forme en arrière. Chauffé si désiré. Visible de 2 à 5 h. Renseignements sur les lieux. 240-26—23

STE-JULIE No 34, appartement chauffé, 5 pièces, plus chambre de bain, dépense. Rue Artillerie, 29, logement chauffé, 7 pièces, améliorations modernes, garage. S'adresser sur les lieux. TEL. : 8242. 244-6—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 30, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 3-1475; le soir 3-4495. 236-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

MEDECIN OU DENTISTE

A LOUER: logement et bureaux occupés pendant au-delà de 20 ans par un médecin pratiquant, et ensuite par un dentiste, retiré par maladie. No 38, rue St-Joseph, chauffage à l'huile. J.-E. BOILY, notaire, 40, rue St-Joseph Que. 245-6—23

A LOUER, bas de maison 5 chambres avec cave, hangar et garage si désiré, situé 140 rue Hermine. S'adresser sur les lieux, 2e étage. TEL.: 3-3665. 246-6—23

FLAT DE 2 APPARTEMENTS, meublé ou non chauffé, avec gaz, électricité, usage du bain, dans centre de St-Roch. S'adresser DAME R. ALAIN, 298 St-François, tél.: 6303 247-6—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 232 à 236, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 248-6—23

LOGEMENT NEUF MODERNE. — A St-Esprit, 106, 1ère Avenue, un logement, six chambres non chauffé. ROY & Frere, 106, 1ere Avenue, tél.: 4-1820. 246-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-John. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tel.: 2-1390. 244-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres, et possédant toutes les améliorations modernes situés 638, 640, 642-A rue St-Vallier aussi à 53, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403, le soir, 4-2557. 243-6—23

LOGEMENT A LOUER, bas 5 chambres et bain, chemin de la Canardière, $23; 5 chambres, 1ère avenue, $17, 3 chambres rue Prince-Edouard, $17. S'adresser 59 1-2, LA CANARDIERE, tél. 4-2829. 241-6—23

LOGEMENT DE 3 PIECES, réparé à neuf, 2e étage, situé à 97 St-Bernard, entrée seule et entrée en arrière. S'adresser PIERRE SAVARD, 93, St-

LOGEMENTS 3, 4, 5 et 6 pièces Limoilou 4ème Rue, près de l'église et des grands moulins à papier $3.50 à $21.00. S'adresser 154, 4ème RUE LIMOILOU, tél.: 2-3059. 2-0-26—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces très propre et chaud. S'adresser à 1679 RUE ST-VALLIER, tél.: 7008. 219-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 4-5, 4e ave., logement chauffé, 4 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid TEL.: 4-4562. 224-26—23

RUE ST-JOSEPH, No 20 1-3, deux logements 5-6 pièces, clairs de neige très propres. S'adresser A. ST-CYR, 18, rue St-Joseph, tél.: 2-7295. 246-12—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage beau logement chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

RUE PONTGRAVE, Nos 3 et 7, 5 pièces, plus chambre de bain, galerie, etc 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél.: 6302. 243-26—23

RUE RICHARDSON no. 51, Centre St-Roch logement à louer 7 pièces et bain, très chaud. S'adresser à GUSTAVE GARANT 612 St-Vallier, tels: 9351 rés. 5906. 5—23

RUE COLOMB, No 165, logement à louer, 6 pièces, 2e étage, $25; 4 pièces, 2e et 3e étages, $15. S'adresser TEL.: 7338. 245-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $13. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 245-6—23

MAGASINS A LOUER

GRAND MAGASIN à louer, chauffé, bien éclairé, le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, vis-à-vis le magasin 5-10-15. Occupé maintenant par LS SHAMY, marchandises seches. S'adresser J.-U. BISSON, 751, St-Vallier 232-26—25

MAGASIN-GARAGE A LOUER

SPLENDIDE SALLE de montre ou No 691, rue St-Vallier, avec garage et atelier de mécanique en arrière. Prix très raisonnable. S'adresser à FRANK & BRYCE, LIMITED, 493, rue St-Vallier, tél.: 8033. James-M. Gillespie, gérant. 247-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 259, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 248-6—25

MAISONS A LOUER

AVENUE LAURIER (côté sud), 2 maisons seules, 10 chambres, 2 salles de bain chacune, chauffées par système central, eau chaude à l'année, claires neige et vidanges, place garage si désirée. S'adresser AMEDEE DEMERS, chemin Gomin, tél.: 4-2308. 244-6—24

HOTEL N. Z. BELANGER

EN FACE DU C.P.R. Maison établie depuis 40 ans, avec bonne clientèle, place centrale, 39 chambres. S'adresser Mme N.-Z. BELANGER, 421, St-Cyrille, tél.: 3-2383 ou LUDGER BELANGER, 369, St-Paul, tél.: 4-0033. 248-6—24

DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT, 13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 55 GRANDE ALLEE, tél.: 2-1886. 244-26—24

MAISON A LOUER, No 72, rue St Louis, 13 pièces, 2 salles de bain eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à tél.: 3-1880. 242-26—24

A LOUER

MAISONS A LOUER

RUE STE-FAMILLE, No. 44 maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 50, STE-FAMILLE, tél.: 2-1659. 246-6—24

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers en bois dur, chauffé, convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 239-26—24

RUE GARNEAU, No 20, maison à louer, onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 248-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 15x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 144 avenue Murray, tél.: 5867. 240-26—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 23, 18e rue, maison seule 4 chambres et bain. Aussi boutique 2,300 pieds carrés, petit service pour salle de réunion, entrepôt, etc. JOSEPH BEDARD, 12, St-Anselme, tél.: 3-0454. 248-26—23

DIVERS

COMMERCE

POSTE DE DENTISTE

A LOUER, seul poste de dentiste dans la paroisse St-François d'Assise avec logement 6 chambres, plus bain, système chauffage. Occupe depuis 6 ans par le Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère AVENUE, tél.: 4-3327. 8—29

BONBONS, BISCUITS, toujours en mains, les meilleures marques de bonbons et biscuits provenant des meilleures manufactures, aux plus bas prix du marché. S'adresser 296 ARAGO. 246-26—29

ELECTRICITE. Réparation et refilage de moteurs et génératrices. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 246-26—29

MAISON FRANCAISE

NOUS AVONS MAINTENANT en main toutes notre Collection de modèles de Paris New-York. Il nous fera plaisir de recevoir notre clientèle. LA MODE PARISIENNE, 522 rue St-Jean. 247-6—29

ROMEO MENARD, plombier, couvreur. Installation système eau chaude, autrefois chez Wilbrod Belleau à maintenant ouvert un ate ier au No. 26, RUE RACINE. Prix modérés. tél.: 3-10 . 240-26—29

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladie secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires affections du sang, impuissance, etc., etc. Adressez Dr J.-A. COTE, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 231-26—29

VERITABLE GRANDE VENTE sur les rugs Congoleum (Sceau Or). Bénéficiez de cette vente, donnez votre ordre à l'avance pour le mois de mai. V.-R ST-PIERRE, agent, tél.: 3-2662. 94, Ste-Marguerite. Bureau de 3 à 5 p.m. 244-1—29

ROYAL MATTRESS CO.

167 AVENUE RENAUD, Qué. tél.: 3-0503. Manufacturier de matelas. 223-26—29

DEMENAGEMENT

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos. Camions et voitures couverts, ouvrage garanti. S'adresser 141, RUE HERMINE, tél.: 3-1489. 244-12—30

CHARROYAGE GENERAL.— Je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No. 129 rue Latourelle. Bureau et résidence. TEL.: 3-0285 239-26—30

NETTOYAGE

CAPITOLE VALET, ENR., tél.: 3-1321. pressage, nettoyage à sec et teinture. Aussi reparations générales. Livraison rapide, ouvert tous les soirs. L.-PHIL. TURBIDE, prop., 471, rue St-Jean. 243-26—23

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 235-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél: 3-0733.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAL, tél.: 3-3347.

MATELAS & SOMMIERS, Faites réparer vos matelas, coussins et commiers de tous genres. Une attention spéciale aux communautés religieuses. Allons à domicile. J.-A. DEBONVILLE, 154 des Commissaires, tél: 3-2380; rés.: 8582. 235-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou. t-l.: 4-1480. 24—37

VIEILLES MONTRES, bijoux, horloges, apporte-les nous vous les échangerons, faites réparer votre montre par un spécialiste orfèvre, prix réduits. A. GAUTHIER, horloger-bijoutier, 135 1-2, de la Couronne. 3—n.c.

DIVERS

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Poseons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—36

SALONS DE COIFFURE

AU SALON MAISONNEUVE. Ondulation marcel, $0.35, samedi $0.50; papier, $0.75, samedi, $1.00; komol et shampoo, $0.50; shampoo, massage manicure. MLLE GALICHAND, 196, Maisonneuve, tél.: 4-0185. 223-26—41

ECOLE DE COIFFURE. Cours de coiffure, permanent données par coiffeuse experte, coiffure gratis par élèves. Permanents haut prix pour 2 semaines, $2.00. Mme GAUDREAULT, 175, 1ère Rue, tél.: 3-0292. 235-26—41

PERMANENT $1.50. Offre spécial à $0.25. Mise en plis marcel, massage, shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 246-6—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 223-26—41

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4051. 223-26—41

SALON DE BEAUTE, Hôtel Victoria. Permanent, $1.25 à $3.50; à l'huile, $1.75; ondulations marcel avec shampoo, $0.50; ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. MME G. LAPOINTE, tél.: 2-2362. 230-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

SET EN ROTIN, nouveau modèle et très propre (5 morceaux) 2 fauteuils, 1 causeuse, 2 tables à vendre pour la moitié du prix. Ecrire à Casier No 100, L'Evénement, Qué. 247-6—43

UN BUFFET, chêne doré, rugs, grand miroir, lustre en verre taillé, poêle Happy Thought, sets de chambres antiques et différents articles à vendre. S'adresser au No 7, DES REMPARTS. 247-6—43

AUTOMOBILES A VENDRE

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles à vendre à des prix d'occasion. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 244-26—41

AUTO A VENDRE

SEDAN BUICK, 7 passagers, parfaite condition, équipement complet, 6 pneus neufs, frais vernis, conviendrait très bien pour taxi. Cause de vente: règlement de succession. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à M. P.-A. COTE, a.s. LAITERIE LAVAL ENRG., 237 4e avenue, Limoilou, Qué. Tél.: 4-3551. 247-6—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—43

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon, Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche, Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.:7614. 229-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corderier, érable 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 230-26—48

BOIS FRANC SEC à l'abri $2.25, 2 pds 2 1-2; débité $2.75 et $3.00. Délignures 5 grosses poches $1.00. Grosses croûtes, Erable Merisier bon marché. C. BUSSIERES, tél.: 6827, 49 St-Bernard. 241-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester tels: 3-3521—6368. 220-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage, $1. livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 239-26—48

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre pour cause de mortalité. Poste de 25 ans, 3 chaises, etc. S'adresser E. LAVIGUEUR, 145, rue du Pont. 247-6—50

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAL CAFE, trotteur vite; cheval 1250 brun castor de voiture, très beau; jument avec poulinche de 3 jours; jument poulinée; 10 autres très bons chevaux; une paire chevaux 3,000 livres. S'adresser ALPHONSE BLONDEAU 3, 3ième rue, Limoilou, tél.: 4-2925. 244-6—49

TOUJOURS EN MAIN— Bon assortiment de chevaux 1000 à 1700 lbs. à vendre en gros seulement. F. FRANCOEUR, Ecurie coin St-Luc et Kirouac. Tél: 5887. Résidence 29 Charlevoix, tél: 2-6185. 236-26—49

A VENDRE

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS, MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition. Spécialités transformations et réparations de tous genres. Notre coupe est gar

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
243-6—J

NON CLASSIFIEES

2 BELLES JEUNES VACHES JERSEY qui vont donner veaux d'ici quelques jours, à vendre, faute d'espace S'adresser TEL. SILLERY : 3-1452.
3—n.c

LOGEMENT A LOUER. — Situé au No 774 rue St-Cyrille. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767.

GRANDES ET PETITES CHAMBRES, aussi flats de deux et trois appartements, 130 D'AIGUILLON. Tél. : 2-7432.

A VENDRE OU A LOUER. — 187 Rue Fleurie, douze appartements, chambre de bain, chauffage eau chaude avec souffleur grande cour, garage et accommodations modernes. S'adresser à 2 ST-JOSEPH.

FETE DANS LA COLONIE IRLANDAISE

(Suite de la page 16)

J. O'Connor se firent aussi applaudir dans différentes pièces de chant.

Voici maintenant le nom des acteurs qui étaient au programme hier soir:

Patrick Casey . . . . Leo McCullen
Mary Ann . . . . . Gerry O Hearn
Michael . . . . . Walter Dale
Kathleen . . . . Gemma Kinderlan
Maggie . . . . . Lena Chartie
George Drake . . . Emile Marte
Eileen . . . . Joyce McNaughton
"Humphy" Steel . . Frank Webste
Jim Dougherty . . Michael Ryan
Madame Anna Bairski . Doris Wyse
Armand François Poni Aime de Lovier . . . . . Ted Turcotte

HIER MATIN

La messe de dix heures, en l'église de la rue MacMahon, a été très solennelle. C'est le R. P. Kelz, C.SS.R., supérieur et curé de St-Patrice, qui officiait, assisté de MM. les abbés J.-P. Nellis et Earl Dalton, élèves du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait Son Excellence Mgr Ome Plante, Mgr B.-P. Garneau, P.D. V.G.; Mgr Z. Marois, P.D., curé de Ste-Foy; M. le chanoine A.-E. Maguire, V.F., curé de Sillery; le R. P. Bolduc, supérieur du Patronage, le R. P. McCormick, C.SS.R., et un grand nombre d'autres.

Le R. P. McCormick, C.SS.R., de Buffalo, a prononcé le sermon. L'orateur sacré fit d'abord le panégyrique du grand apôtre de l'Irlande. Jeune chrétien, retenu en captivité, il gardait les troupeaux dans les montagnes. Son temps se consumait dans la prière et la pénitence. A 22 ans, rendu à la liberté, il reçut du ciel l'inspiration de se consacrer à la conversion des peuples de l'Irlande. Il avait trouvé le pays païen, il le laissa chrétien. Le pape Célestin le consacra évêque mais le grand apôtre n'en continua pas moins une vie de mortification.

Le prédicateur invita ses auditeurs à être de véritables apôtres de leur foi, se tenant toujours prêts à la lutte pour conserver cette foi intacte malgré la tempête qui gronde un peu partout aujourd'hui. Il ne faut pas craindre même les pires souffrances pour conserver ce dépôt intact.

La chorale, sous la direction du R. P. O'Donnell et accompagnée à l'orgue par mademoiselle Madeleine Jacques, interpréta un très joli programme musical au cours de la cérémonie.

RAPPORT AU CONSEIL SUR LE CHOMAGE

(Suite de la page 16)

Mouleurs	3
Musiciens	1
Mineurs	1
Marbriers	2
Nickeleurs	1
Plongeurs	1
Polisseurs	4
Photographes	2
Poseurs de tuiles	2
Portiers	2
Relieurs	3
Sculpteurs	2
Saucissiers	1
Soudeurs	5
Ouvriers en fer	2
Selliers	1
Télégraphistes	7
Tanneurs	5
Tailleurs fourrure	4
Tonneliers	2
Teinturiers	1
Verriers	2
Voiliers	1
Beurriers	1
Garçons de table	1
Plombiers	3
Corroyeurs	3
Restaurateurs	3
Calfats	2
Mineurs	1
Couturiers	2
Statuaires	1

Voici maintenant comment se répartissent, quant au quartier qu'ils habitent, les principales catégories de chômeurs:

Journaliers: — 1,532 à St-Sauveur; 755 à St-Roch; 339 dans Champlain; 643 dans Limoilou; 381 dans St-Jean-Baptiste; 57 dans Montcalm. Total: 3,757.

Menuisiers: — 164 dans St-Sauveur; 82 dans St-Roch; 20 dans Champlain; 134 dans Limoilou; 52 dans St-Jean-Baptiste; 17 dans Montcalm. Total: 469.

Peintres: — 130 dans St-Sauveur; 43 dans St-Roch; 13 dans Champlain; 41 dans Limoilou; 35 dans St-Jean-Baptiste; 5 dans Montcalm Total: 267.

Plombiers-couvreurs: — 64 dans St-Sauveur; 18 dans St-Roch; 10 dans Champlain; 35 dans Limoilou; 22 dans St-Jean-Baptiste; 2 dans Montcalm. Total: 151.

Charretiers: — 72 dans St-Sauveur; 22 dans St-Roch; 23 dans Limoilou; 23 dans St-Jean-Baptiste Total: 140.

Mécaniciens: — 42 dans St-Sauveur; 27 dans St-Roch; 15 dans Champlain; 26 dans Limoilou; 22 dans St-Jean-Baptiste; 6 dans Montcalm. Total: 138.

Chauffeurs: — 130 dans St-Sauveur; 53 dans St-Roch; 18 dans Champlain; 66 dans Limoilou; 37 dans St-Jean-Baptiste; 10 dans Montcalm. Total: 314.

Cordonniers: — 122 dans St-Sauveur; 30 dans St-Roch; 9 dans Limoilou; 10 dans St-Jean-Baptiste Total: 171.

Commis: — 50 dans St-Sauveur, 35 dans St-Roch; 8 dans Champlain, 35 dans Limoilou; 43 dans St-Jean-Baptiste; 13 dans Montcalm. Total 184.

OBSEQUES DE M. ETIENNE SYLVAIN

Les funérailles de M. Etienne Sylvain, époux de Dame Léda Caron, ont eu lieu hier en l'église du St-Esprit.

VASTE ASSISTANCE

Un ultime hommage a été rendu, hier matin, à M. Etienne Sylvain, époux de Dame Léda Caron, décédé le 13 mars dernier, à l'âge de 69 ans. La cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église du St-Esprit, en présence d'une vaste assistance de parents et d'amis. A l'issue du service, l'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé L. Létourneau, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé Philias Gagnon, de Ste-Emélie de Lotbinière neveu du défunt, assisté de MM. les abbés A. Masson et A. Guay, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, avaient pris place M. l'abbé Létourneau, M. l'abbé Valère Roy et M. l'abbé J. Lefrançois. A la tribune de l'orgue, la chorale, dirigée par M. J.-A. Lapointe a chanté la messe en grégorien. M. W. Létourneau accompagnait à l'orgue.

Le cortège a laissé la résidence mortuaire, septième rue, Limoilou, à 9 heures moins quart.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Joseph, Alphonse Adjutor, Etienne, Adalbert, Eugène Maurice et Gustave Sylvain; son frère. M. J.-C. Sylvain; ses petits-fils, MM. Benoit Sylvain, Paul-Emile Sylvain, Odilon Moisan, Lucien Jean-Paul et Robert Moisan, Roger et Charles-Edouard Sylvain; ses gendres, MM. Elzéar Moisan, Paul Talbot, Eugène Paquet, Lauréat Pichette; ses beaux-frères, MM. François Cloutier, Octave Caron, Gaudias Caron; ses neveux, MM. Charles-Octave et Omer Gagnon, Joseph Laurent et Eugène Sylvain, Joseph Morel, Odilon Hébert, Jos. Morel Joseph Caron, Octave et Achille Caron, Emile et Adélard Cloutier, Adjutor Lamontagne, Ludger Gagnon, Georges St-Hilaire, Albert Caron, Alphonse Cloutier et Jules Fontaine.

Venaient ensuite MM. Oscar Drouin, M. P. P., James Carmichael, échevin, Albéric Noreau, échevin, le Dr A. Lortie, Henri Talbot, architecte, le commandeur J.-H. Levasseur, J.-A. Lévesque, Roméo Rousseau, Jos. Cloutier, Jos. Paré, Thomas Racine, Cyrille et J. Paré, F. Fillion, Henri Fillion, Jules Lachance, Pierre Bélanger, Jos Barette, W. Cauchon, Alf. Paradis G. Larose, Henri Paré, David Fillion, Pierre Pichette, sr., P. Pichette, jr., Samuel St-Michel, Alphonse Jobin, L.-P. Côté, C.-A. Lamontagne, E. Lellèvre, J.-E. Verret, A. Caron, Cyrille Cloutier, Ph. Tanguay, A. Bégin A. Maheux, P.-H. Lefond, J.-A. Plamondon, Ed. Clmon, J.-H. Giguère, Jos. Savard, P.-N. Langlois, J.-A. Beauvré, Hubert Simard, Jos. Simard, Jos. Caron, Rosaire Rhéaume, Geo. Clément, L. Hébert, Louis Richard, Néré Pelchat, J.-E. Turcotte, J.-A. Laberge, A. Lacouline, Marcel Plamondon, Ed. Verreault, R. Verreault, L. Wagner, L. Noreau, R.-N. Lemay, Emile Verreault, Adélard et Roland Lagueux, Télesphore Simard, L. Verreault, Pierre Auclair, H. Paré, P. Mecteau, M. Dufour, Réal Dubé, Louis Caron H. Labranche, J.-C. Plamondon, A. Duberger, F.-X. Allaire, M. Fortin Louis Giguère, L. Lellèvre, R. Plante, Denis Côté, L. Morel, J.-N. Grégoire, P.-S. Proteau, S. St-Michel Ernest Lapointe, J.-W. Marier, F. Gignac Francis Blouin, J.-A. Roberge, F.-D Doré, Paul Doré, A. Gagnon, A. Paquet, J. Chamberland, Gustave Gagné, H. Chabot, G. Villeneuve, P.-E. Blanchette, G. Lapierre, H. Proteau, P. Bernier, R. Bernier, J.-A. Mathieu, Albert Guay, O. Paquet, R. Plamondon F.-X. Lamontagne, R. Lamontagne, L. Lamonde, Léonold Lavallières, Henri Armstrong, F. Cloutier, Elzéar Miville-Deschênes, Léon Lefebvre, Oscar Bernard, M. Lamonde, F. Landry, A. Dion, Ed Garéau, J.-H. Levasseur, C. Blouin, S. Drolet, R. Chevalier, L.-P. Côté, Adj. Côté, P. Verreault, J.-B. Turbide, E. Bouchard, Louis Ferland, E. Drouin, J. Turcotte, G. Lapointe, P. Pichette, Arthur Rouleau, Jules Lemelin, N. O'Neil, E. Blanchette, Lionel Gervais, Jos. Gignac, O. Blais, E. Lavergière, J. Chouinard, André Chabot, C.-P. Dionne, J.-B. Gauthier, Eug. Pageau, Maurice Harvey, Albert Hawey, Louis Rhéaume, L. Côté, A. Hawey, A. Mathieu, F. Cloutier, L. Cloutier, M. Pettigrew, G. Beaupré, Jos. Boucher, A. Lessard Jos. Langlais, Cyrille Lessard, L.-O Castonguay, J.-A. Beaulieu, F. Jacob Jos. Denis, J.-A. Plamondon, Louis Lagueux, A. Boutet, A. Bou-

NAISSANCES

LAVOIE. — M. Alfred Lavoie et Mme Lavoie (Albertine Côté) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né à l'hôpital St-François d'Assise, et baptisé sous les prénoms de Joseph, Cyrias, Marcel.

Parrain et marraine, M. et Mme Cyrias Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse Mme Alphonse Lebel, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BERGERON. — A St-Sauveur, le 16 mars 1933, à l'âge de 11 mois est décédé Jean-Claude, enfant bien-aimé de M. et madame Joseph-Napoléon Bergeron (née Antoinette Picard).

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 3 heures 45, au No 68 rue St-Ambroise, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

BOULANGER. — A Lévis, le 16 mars 1933, à l'âge de 70 ans, est décédée mademoiselle Marie Boulanger, fille de feu M. Fréderic Boulanger et de feu Dame Julie Moffet.

Les funérailles auront lieu lundi, le 20, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son frère, M. Adrien Boulanger, épicier, 161 rue St-Georges, à 8 heures et 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

COTE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 mars, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédée dame Eugénie Pelchat, épouse de feu Joseph Côté.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 433 rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

ROUTIER. — A Sillery, le 15 mars 1933, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédé sieur Ferdinand Routier, entrepreneur général.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de Sillery et de là au cimetière de la paroisse.

REMERCIEMENTS

FRENETTE. — La famille de M. Olivier Frenette remercie bien sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les employées du Château Frontenac qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Olivier Frenette (Marie-Adélaïde Germain), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BUSSIERES. — Le service anniversaire de M. Louis-Georges Bussières, époux de dame Alice Angers, aura lieu mardi, à 8 heures et 15, en l'église paroissiale de Pont-Rouge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIASSON. — Le service anniversaire du Dr Z. Giasson, chevalier de St-Grégoire le Grand, époux de Dame Eugénie Levasseur, sera célébré mardi matin, le 21 mars, à 8 heures, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens (Belvédère).

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6855

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

ret, A. Plamondon, C. St-Hilaire, L. Létourneau, G.-A. Emond, E. Côté, Odilon Fiset, A. Miville, Charles Caron, C. Gagnon, Jos. Létourneau, Honoré Simard, R. Chouinard et une foule d'autres.

La maison Germain Lépine avait été chargée de la direction des obsèques.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'hommage de ses condoléances.

OBSEQUES DE MARGUERITE GIASSON

Montmagny —(D.N.C.)— La mort est venu ravir à l'affection sincère d'un père et d'une mère une fillette de 8 1-2 ans dans la personne de Marguerite Giasson (née Eva Desroches), le 4 mars, après une maladie de quinze jours. La petite défunte était l'unique enfant d'une brave famille.

Une messe des anges solennelle eu lieu en l'église de Montmagny, le 7 mars, au milieu d'une foule pieuse, recueillie et sympathique.

La croix était portée par Rosario Boulet.

La tombe était portée par Oscar Langlois, Léo Morissette, Rolland Morissette et Wilson Giasson.

Les fleurs étaient portées par quatre petits garçons de l'Hospice de Montmagny, et les rubans étaient soutenus par quatre petites filles de l'Hospice également.

Conduisaient le deuil: M. Louis Giasson, son père, MM. Proculus Giasson, Jos. Coulombe, de Québec; Eugene Desroches, de Québec; Adélard Desroches, de Québec; Célias Caron, de Saint-Paul du Buton; Albert Proulx, de St-Paul du Buton; et Cléophas Morisset, ses oncles; MM. Proculus Giasson, fils, Emile Giasson, Arsène Morisset, Wilfrid Charland, de Québec; Charles Desroches, de Québec; Charles-Auguste Coulombe, de Québec; Donat Proulx, de St-Paul du Buton; Edouard Langlois, Narcisse Isabelle, Ovide Boulet, de St-Paul du Buton, ses cousins; MM. Henri Boulet, J.-O. Roy, Jos. Montminy, Gustave Montminy, Henri Couillard, Amédée Fournier, J.-P. Fournier, Charles Clavet, Joseph Lemire, André Auclair, Rosaire Caron, Etienne Lislois, Télesphore Coulombe, Georges Langlois, Pierre Corriveau, Ernest Marois, échevin, J.-O. Roy, échevin et plusieurs autres.

Aux nombreux témoignages de sympathies offerts, nous prions la famille éplorée de bien vouloir accepter les nôtres.

Par la voix de ce journal également, la famille Louis Giasson prie bien cordialement de recevoir leurs plus sincères remerciements pour toutes les marques de sympathies leur ont été offert à l'occasion de ce deuil, soit par offrandes de tributs floraux, cartes de sympathies, visites à la maison mortuaire, assistance à l'église et autrement. Merci à tous.

LE DEPART EST FIXE AU PREMIER JUILLET

(Suite de la page 3)

Aussi, L'Evénement, désireux, de faire bénéficier ses lecteurs de grâces aussi particulières, a décidé d'organiser son second voyage de manière à ce que tous les pèlerins de la région québecoise, puissent en profiter pour gagner l'indulgence de l'Année sainte. Nous conduirons donc nos voyageurs vers la Ville Eternelle. Ils passeront plusieurs jours dans la Cité pontificale et auront l'occasion de visiter à plusieurs reprises les quatre basiliques dont les noms sont mentionnés par le Très Saint Père. Inutile d'ajouter qu'ils parcourroqt Rome dans son entier et verront tous les monuments antiques de cette merveilleuse ville.

Mais puisque ce voyage fut organisé à la demande des voyageurs de l'an dernier, il est évident que les membres du groupe qui se mettra sous l'égide de L'Evénement auront le plaisir de passer par une foule d'autres endroits. Le départ est fixé pour le 1er juillet. On s'embarquera comme l'an dernier à bord du magnifique paquebot du Pacifique Canadien, l'EMPRESS of BRITAIN, dont le confort et la vitesse n'ont pas d'égal. C'est en effet le seul océanique dont les cabines de troisième soient pourvues de l'eau courante chaude ou froide. Il fait la traversée en moins de cinq jours, ce qui est très avantageux pour quiconque craint le mal de mer et pour ceux qui veulent avoir plus de temps pour séjourner sur le continent.

Aussitôt débarqués à Cherbourg, les voyageurs de L'Evénement prendront place dans des autocars de luxe, confortables, solides et rapides pour parcourir la Bretagne et la Normandie, ces deux vieilles provinces de France qui ont envoyé jadis leurs enfants coloniser le Canada. Si vous le voulez, avant de partir, vous pourrez consulter le dictionnaire généalogique de Monseigneur Tanguay pour savoir d'où viennent vos aïeux et en traversant durant le voyage quelque endroit de Bretagne ou de Normandie, peut-être apercevrez-vous la demeure, où naguère vécurent ceux dont vous êtes les descendants canadiens.

A la lecture de l'itinéraire que nous publierons, ces jours prochains, vous remarquerez que L'Evénement a tout prévu pour que le voyage de cette année soit le plus confortable et le plus satisfaisant qui soit. Les relais sont rapprochés, les trajets à franchir chaque jour sont courts. La variété du programme prévient toute monotonie. Les villes dont vous pourrez visiter les principaux monuments comptent parmi les plus belles des provinces et des pays que vous traverserez. Vous coucherez dans des hôtels de premier ordre et une fois seulement vous serez obligé de partir avant dix heures. C'est dire que chaque matin les voyageurs de L'Evénement pourront, s'ils le jugent à propos, se reposer tranquillement et s'en aller frais et dispos vers un nouveau pays, vers une autre ville.

Ainsi, le six juillet, vous débarquerez à Cherbourg et vous prendrez l'autocar à destination de Lisieux. En cours de route, vous visiterez Bayeux et Caen; ici vous êtes en Normandie, dans le pays de Guillaume le Conquérant et de Rollon. Vous traversez une terre qui fut arrosée jadis par le sang des braves descendants du vaillant Igor A Lisieux, vous prierez la petite sainte Thérèse dont tous vous connaissez l'histoire simple et merveilleuse, puis l'autocar continuera vers Avranches et le si pittoresque Mont-Saint-Michel, pour s'arrêter ensuite à Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier, de Surcouf et de Châteaubriand. Le 8 juillet, vous visiterez Dinan, Sainte-Anne d'Auray, Vannes et Nantes Le lendemain, vous serez à Lourdes, la cité sainte de France, la ville des miracles. On y célèbre cette année le soixante-quinzième anniversaire de l'apparition de la très sainte Vierge à la bienheureuse Bernadette Soubiroux. Puis ce seront les contreforts des Pyrénées, le pays d'Henri IV, la jolie ville de Pau avec son château de jadis, Cauterets au fonds de la vallée Carcassonne, non loin de Tarascon, et Avignon, la cité des tourelles et des fortifications médiévales. De la cité des papes, vous vous rendrez à Arles, puis à Nice. Vous verrez cette image enivrante que présente la Côte d'Azur, au milieu des villas et des jardins, sur les bords bleus de la Méditerranée au flots changeants, près des douces collines qui s'épanouissent comme de vastes corbeilles de fleurs et de verdure.

Nice, ville enchanteresse, station estivale aux beautés sans nombre, vous retiendra jusqu'à ce que vers Gênes et Mont-Carlo, Rome, Florence la toute belle et Venise s'envole votre rêve. Rome aux sévères splendeurs, Rome la ville antique des Césars et des Papes, Rome sous le ciel clair de la claire Italie.... Le Colisée, Saint-Pierre, le Forum, le Vatican, le château Saint-Ange, les Catacombes, etc., etc., voilà ce que pendant trois jours vous pourrez admirer. Vous irez ensuite vers

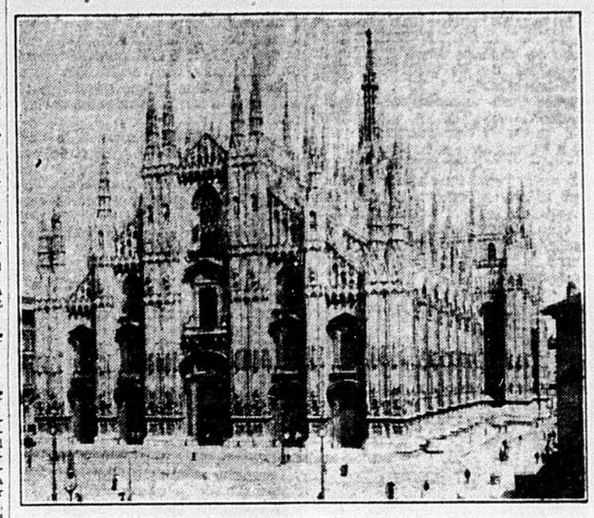

MILAN. La cathédrale de Milan est, après Saint-Pierre de Rome et la cathédrale de Séville, l'édifice religieux le plus grand d'Europe. Elle a cinq nefs et un transept à nefs. Les voyageurs de L'Evénement seront à Milan dimanche, le 23 juillet, et auront le loisir nécessaire pour visiter cette merveille de l'architecture religieuse.

mois et des mois devant l'attaque brutale de la Triple Alliance. Mais bientôt les paysages sans pareils de la Hollande viendront vous distraire. La Haye, ville fleurie, Amsterdam, la cité des Eaux, Rotterdam aux splendeurs innombrables, renouvelleront votre curiosité, enchanteront vos regards et charmeront vos yeux. De retour en Belgique vous gagnerez Ostende et sa plage d'où vous vous en irez vers les champs de bataille canadiens, vous traverserez cette plaine tant disputée qui renferme Bruges, Dixmude, Ypres, Langemark, Lens, Vimy et Arras et vous foulerez ce sol arrosé du sang des Canadiens, des Français et des Belges.

Vous serez à Paris. Ses merveilles, ses monuments, ses places publiques, ses jardins, le Bois de Boulogne, ses théâtres, ses boulevards, ses foules comopolites tout vous intéressera Vous irez vous promener à Versailles et à la Malmaison et de là, vous vous rendrez à Dieppe, puis à Londres, par Newhaven. La capitale de la Grande-Bretagne est l'une des premières villes du monde. Ses parcs splendides, ses monuments incomparables, ses édifices publics majestueux, vous les connaissez. Point n'est besoin d'insister pas plus que sur le voyage au pays de Shakespeare, dans le Warwick, aussi célèbre pour ses paysages riches en couleurs que pour ses souvenirs historiques.

Manquerez-vous ce voyage superbe fait dans des conditions de confort, de sécurité et d'avantages qui défient toute comparaison ? Serez-vous encore de ceux qui n'ont pas vu l'Europe aux visages rares et changeants ? Vous pouvez partir le premier juillet pour faire une promenade à travers le vieux continent sous les auspices de guides dont l'expérience et le succès passé démontrent la compétence. Vous avez la certitude en vous embarquant avec L'Evénement que rien ne vous manquera durant les trente-cinq ou quarante-huit jours que vous serez là-bas. Laisserez-vous passer pareille aubaine sans en profiter ? Quand on peut traverser sur un paquebot aussi confortable que l'EMPRESS of BRITAIN et cela en moins de cinq jours, quand on a la possibilité de visiter la Bretagne et la Normandie en autocar, deux des plus belles et des plus pittoresques parties, de la mère Patrie, on ne saurait s'en priver. Le confort le plus complet vous est assuré tant sous le rapport des trajets que quant à ce qui regarde les moyens de transport et les hôtelleries. Vous devez donc profiter de l'invitation que vous fait L'Evénement. Sous peu, nous publierons les détails de l'itinéraire et vous verrez que votre séjour sur le continent vous permettra de l'étudier en vrai connaisseur.

DEUX VOTES ET DE PIQUANTS INCIDENTS

(Suite de la page 3)

vin Arthur Poulin avait donné avis qu'il proposerait la cessation des expropriations ou des achats de terrains, au lac St-Charles, pendant la durée de la crise. Immédiatement après, son collègue, l'échevin Noreau, avait donné avis à son tour qu'il demanderait, à la prochaine séance, la reconsidération d'un rapport du conseil ratifiant l'achat des propriétés de M. et Mme Arthur St-Jacques au lac St-Charles, au coût de $18,000.

Hier soir, l'échevin Poulin constata que sa motion était passée au second rang. Il protesta.

M. POULIN. — "Il y a une petite intrigue dans cela, et je tiens à ce que ma motion passe en premier lieu."

Le MAIRE. — "Il faut suivre l'ordre du jour. La motion de M. Noreau d'abord."

L'échevin Noreau commença un discours pour appuyer sa demande de reconsidération.

M. NOREAU. — "On parle souvent d'économie ici, au conseil, et je crois qu'il serait sage dans le moment d'arrêter les achats de terrains au lac St-Charles."

Le maire interrompit ici son collègue.

Le MAIRE. — "Il faut procéder avec ordre. M. Noreau doit d'abord attendre que sa motion de reconsidération ait été approuvée par le conseil pour parler."

M. NOREAU. — "Comme cela, je ne puis parler? Très bien: nous nous reprendrons ailleurs."

Le vote fut pris sur la motion, qui fut battue. Le conseil se partagea comme suit: pour la motion: les échevins Poulin, Gosselin, Emond, Carmichael et Noreau (5); contre: les échevins Bédard, Lacroix, Jobin, DeBlois, Drolet, Boutet, Samson et Dinan (8).

L'échevin Poulin se leva à son tour pour appuyer sa motion.

M. POULIN. — "Je présente cette motion dans le but de faire économiser de l'argent à la ville. Je comprends que la construction du barrage a été recommandée par une commission d'ingénieurs, mais dans le temps les conditions n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Mes collègues qui prêchent l'économie ont l'occasion de montrer s'ils sont sincères."

L'échevin Arthur Drolet répondit le premier à son collègue.

M. DROLET. — "Nous avons dépensé au lac St-Charles, jusqu'à date, la somme de $161,743.09 sur un montant d'emprunt de $400,000 autorisé par la Législature. La ville a acheté 138 propriétés, dont 64 avec des droits riverains et 74 sans droits riverains. Il nous reste 32 propriétés à acquérir. Serait-il raisonnable, après tout ce qui a été fait, de tout suspendre? Est-ce un règne de tyrannie que M. Poulin veut établir? Veut-il paralyser la ville dans les grands travaux qu'elle a entrepris quand il a favorisé, lui, une dépense de $125,000 pour une terrain de parquage qui est une disgrâce pour la ville?"

M. POULIN. — "C'est un terrain de parquage qui fait honneur à mon quartier."

L'échevin François Jobin se leva à son tour pour combattre la motion.

M. JOBIN. — Je ne vois pas pourquoi la ville laisserait aux spéculateurs la balance des propriétés qu'il lui faut acheter. Je trouve que l'attitude de M. Poulin a beaucoup changé. Si nous jetons un coup d'oeil sur le budget de 1931-32, nous constatons que la ville a fait des dépenses pour $7,000,000 que M. Poulin a approuvées."

M. POULIN. — "Dites pourquoi ces dépenses?"

M. JOBIN. — "Que M. Poulin fasse comme moi, qu'il prépare un budget d'économie pour la cité de Québec. Mais je trouve qu'il est trop de bonne heure pour commencer à faire de la politique municipale."

L'échevin Dinan déclara, lui aussi, que ce n'est pas le temps de songer à suspendre l'achat des terrains au lac St-Charles.

M. DINAN. — "Le barrage est un important complément du réservoir, et il est trop tard pour s'arrêter."

M. SAMSON. — "Si on voulait économiser, il aurait fallu y penser avant que la ville ait acheté le plus grand nombre des propriétés."

L'échevin Gosselin se leva ensuite.

M. JOBIN. — "Sois pas long!"

M. GOSSELIN. — "Pardon, M. Jobin, je parlerai aussi longtemps que je voudrai. Cette affaire du lac St-Charles, M. le maire, ça ne m'a pas l'air net. On a dit que la ville avait emprunté un montant de $400,000; aujourd'hui, on dit qu'elle a été autorisée à emprunter ce montant."

Le MAIRE. — "L'argent est emprunté et une partie est dépensée seulement."

M. GOSSELIN. — "Au temps de l'ancien maire Parent, les "Underwriters" ont déclaré qu'avec un bon système d'aqueduc et un outillage moderne au département du feu, la ville pourrait bénéficier d'une réduction des taux d'assurances contre le feu. Cette réduction n'a jamais été faite, et je ne crois pas qu'elle le soit, non plus, après que nous aurons terminé nos dépenses."

Le maire Lavigueur déclara, à son tour, que ce n'est pas le temps pour la ville d'abandonner l'achat des propriétés après ce qu'elle a dépensé.

Le MAIRE. — "Ce serait ridicule au plus haut degré d'abandonner le travail commencé. Les "Underwriters" nous écrivent tous les mois pour savoir si nos travaux progressent. Quand le réservoir et le barrage seront terminés, aucune ville du Canada ne sera mieux protégée contre le feu que Québec. Nous allons terminer l'achat des propriétés et dès le printemps prochain, je l'espère, nous serons en mesure de demander des soumissions pour la construction du barrage."

L'échevin Carmichael fit remarquer, ici, que M. Poulin demandait tout simplement dans sa motion que l'achat des terrains fût suspendu.

M. POULIN. — "Vous dites, M. le maire, que le montant de $400,000 a été emprunté. N'empruntons-nous pas, plutôt, par bons du trésor au fur et à mesure que nous achetons une propriété?"

Le MAIRE (avec hésitation). — "Oui."

Le maire consulta M. Chouinard et répondit ensuite que le $400,000 a été emprunté au moyen d'une émission de débentures.

M. POULIN. — "Je ne le crois pas, M. le maire."

Après quelques remarques de M. Noreau le vote fut pris finalement avec le résultat suivant: pour la motion: les échevins Poulin, Gosselin, Emond, Carmichael et Noreau (5); contre: les échevins Bédard, Drolet, Lacroix, Jobin, DeBlois, Boutet, Drolet, Samson et Dinan (8).

Avant ce débat, l'échevin Bédard avait présenté les félicitations du conseil à l'échevin Dinan, à l'occasion de la St-Patrice, et M. Dinan avait remercié ses collègues.

Au temps des interpellations, l'échevin DeBlois demanda au maire si la ville a fait des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir de l'aide en faveur de la construction du canal d'égout. Le maire lui répondit que des demandes ont été faites à ce sujet aux deux gouvernements.

M. DEBLOIS. — "Je fais cette demande parce que j'ai communiqué avec l'hon. M. Dupré pour savoir la procédure à suivre dans cette affaire. M. Dupré m'a répondu que les municipalités doivent suggérer leurs travaux à la province et que celle-ci fait ensuite application au gouvernement fédéral pour le paiement."

Le maire répliqua qu'il avait vu l'hon. M. Francoeur, au sujet de la construction du canal d'égout, et que le ministre des Travaux publics s'était montré très bien disposé pour ce projet.

Après l'adoption des deux résolutions, dont nous parlons plus loin la séance du conseil était levée à 10 heures.

LE CANADA DOIT BATIR SES NAVIRES

(Suite de la page 3)

res pour la réparation des navires du commerce côtier, et que, pour cette raison, ces chantiers maritimes sont nécessaires à la navigation et au commerce côtier, la construction et la réparation des navires engagés dans ce commerce devraient en conséquence être confiées aux chantiers canadiens pour leur permettre de se maintenir et de continuer à fournir les services de réparations nécessaires ;

ATTENDU que les travaux de réparations qui pourraient être exécutés dans les chantiers canadiens, le sont dans les chantiers des Etats-Unis au détriment de l'industrie et des artisans canadiens ;

ATTENDU que le maintien de cales sèches bien outillées constitue une partie essentielle de l'organisation de la navigation intérieure du Canada, étant donné que, sans elles, les propriétaires de navires seraient exposés à de coûteux délais et à de graves inconvénients parce que les navires devraient aller dans des ports étrangers, et que les ouvriers canadiens seraient privés de travail ;

Qu'il soit et il est par les présentes

RESOLU : Que ce Conseil, afin d'aider efficacement l'industrie, recommande respectueusement l'adoption des amendements suivants :

1. — Qu'une législation soit adoptée aussitôt que possible pour assurer aux chantiers canadiens, en ce qui concerne les travaux de réparations, la même protection qui est accordée aux chantiers des Etats Unis dans ce pays.

2. — Qu'une étude sérieuse soit faite des moyens de protéger les chantiers canadiens contre l'importation des nouveaux navires et, surtout, de navires usagés, et qu'une loi en ce sens soit adoptée le plus tôt possible.

3. — Que les lois de navigation côtière soient amendées de façon à interdire le transport des marchandises ou des passagers par eau, pour tout ou partie d'un service de transport d'un port canadien à un autre canadien sauf sur les navires enregistrés au Canada.

Voici maintenant le texte de la seconde résolution, proposée par l'échevin Bédard et secondée par l'échevin Poulin:

Que ce Conseil passe la résolution suivante, savoir :

ATTENDU les requêtes de l'Association Hôtelière de la Province et les nombreuses requêtes de citoyens ;

ATTENDU le nombre de magasins en série qui fournissent des repas au public dans leurs établissements ;

ATTENDU les dangers que comportent ces comptoirs pour repas situés au milieu des magasins, au point de vue de l'hygiène publique;

Qu'il soit et il est par les présentes

RESOLU : Que ce Conseil prie le Gouvernement de la Province de Québec — qui a le privilège exclusif d'émettre ces licences pour repas dans les magasins en série — de ne plus émettre à l'avenir telles licences dans les limites de la Cité de Québec.

INVENTIONS
Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas vous faire devancer. Manuel de l'inventeur, formule de "Preuve d'invention", renseignements et conseils GRATIS. Envoyez croquis ou modèle pour notre avis. Correspondance confidentielle.
BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal
Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié, Edgar Fournier, I.C. et Adrien Genest, I.C., Ingénieur Conseils.

GRAND EUCHRE
MARDI LE 21 MARS, à 2 h.

Quatrième offre faite à la ville

Une délégation, formée de représentants de la Chambre de Commerce, de l'Association des Marchands Détaillants, de celle des Manufacturiers, etc., rencontre le maire et lui soumet un plan pour la tenue d'une exposition en 1933. — Projet à base de coopération. — Un avis de reconsidération au Conseil.

PAR M. BOUTET

De nouveaux développements survenus hier, à l'hôtel de ville, laissent croire que l'idée de tenir une exposition provinciale en 1933 continue de faire son chemin, malgré la décision contraire du conseil de ville.

En premier lieu, le maire Lavigueur a rencontré, au cours de l'après-midi, des représentants de la Chambre de Commerce, de l'Association des Marchands-Détaillants, de l'Association des Manufacturiers, de l'Association des Constructeurs, etc... Ces messieurs lui ont exposé un projet pour l'organisation d'une exposition, en prévision d'un mémoire qui sera soumis la semaine prochaine.

Hier soir, au conseil, l'échevin Jos. Boutet, de St-Sauveur, a donné avis qu'à la prochaine séance il demanderait la reconsidération du rapport décrétant la suspension de l'exposition. En d'autres termes, M. Boutet veut proposer que le conseil revienne sur sa décision.

L'entrevue d'hier après-midi avait groupé dans le bureau du maire: le major R.-M. Watson, président de la Chambre de Commerce; M. Alfred Marois, 1er vice-président; M. J.-M. Dessureault, 2e vice-président; M. Martel, président de l'Association des Marchands-Détaillants; M. P.-E. Larocque, président de l'Association des Constructeurs; M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale, représentant le ministère provincial de l'Agriculture; M. Edgar Rochette, C.R., M.P.P.; M. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce; M. Rodolphe Poulin, secrétaire de l'Association des Marchands-Détaillants; M. Lamontagne, secrétaire de l'Association des Manufacturiers, etc...

L'un des délégués a déclaré à L'Evénement que l'entrevue a "roulé" sur l'opportunité d'organiser une exposition avec une commission semblable à celle qui vient d'être dissoute, étant donné qu'en vertu de sa charte la ville est tenue de nommer une commission pour organiser et administrer une exposition. Et la charte n'a pas été amendée sur ce point.

Les délégués ont suggéré la formation d'un comité consultatif, composé des représentants des associations ci-haut mentionnées et de quelques autres, dont les associations ouvrières. Ce comité soumettra ensuite au maire les noms des citoyens qu'il proposera comme commissaires de l'exposition. Le maire devra en être le président ex-officio, et il devra y avoir un représentant du ministère de l'Agriculture, un autre des cercles agricoles et trois autres commissaires représentant le ministère fédéral de l'Agriculture, le commerce et l'industrie. Ces trois derniers seraient nommés par le conseil tout comme pour l'ancienne commission.

Le choix du comité consultatif sera fait au début de la semaine prochaine, à une réunion de toutes les associations intéressées.

En vertu du projet discuté hier la nouvelle commission de l'exposition recevrait le concours dans sa tâche de sous-comités. Il y aurait, par exemple, un sous-comité pour la publicité, un autre pour l'agriculture, un troisième qui contrôlerait les entrées à l'exposition, un autre pour l'industrie et le commerce, etc... Ces sous-comités feraient des suggestions à la commission qui prendrait ensuite les décisions qu'elle jugerait opportunes.

En un mot, les délégués ont proposé un projet à base de coopération pour l'organisaton d'une exposition provinciale. Ce projet sera exposé plus au long dans un mémoire qui sera transmis au maire la semaine prochaine.

L'entrevue a eu lieu dans le bureau du maire, où les journalistes n'ont pas été admis. M. Lavigueur nous a déclaré ensuite qu'il avait déclaré aux délégués ne voir aucune objection à la tenue d'une exposition du moment que la ville serait assurée du concours de tout le monde.

C'est la quatrième offre faite à la ville, depuis que celle-ci a décidé de ne pas tenir d'exposition en 1933.

LA SYMPHONIE AU PALAIS MONTCALM

La Société Symphonique, qui donnera son prochain concert le 27 mars se compose de plus de 90 musiciens.

M. ROBERT TALBOT, D.M.

La Société Symphonique de Québec, qui célébrera son trentième anniversaire le 27 mars prochain par un grand concert, avec le concours de Jean-Marie Baudet, pianiste, compte actuellement au delà de 90 musiciens.

La composition de l'orchestre est ainsi répartie: 20 premiers violons,

M. ROBERT TALBOT, D.M., directeur de la Société Symphonique, qui donnera un grand concert, le 27 mars prochain, à l'occasion du 30e anniversaire de sa fondation.

20 seconds violons, 10 violas, 10 violoncelles, 7 contre-basses, 1 harpe, 3 flutes, 2 hautbois, 1 cor anglais, 3 clarinettes, 2 bassons, 4 cors d'harmonie, 4 trompettes, 3 trombones, 1 tuba, 1 timbale.

L'orchestre a actuellement comme directeur M. Robert Talbot, D. M., secrétaire de l'Ecole de Musique de l'Université Laval qui a recueilli la succession de Joseph Vézina, il y a sept ou huit ans. M. Talbot est un musicien d'une réputation enviable dans la province. Né à Montmagny le 2 décembre 1893, il a appris la musique en même temps qu'il apprenait à lire. Au Séminaire de Québec, il mena de front ses études classiques et ses études musicales et il conquit son titre de bachelier ès-sciences à la fin de son cours. Presque en même temps, l'Académie de Musique lui décernait le diplôme de professeur; il était le premier violoniste à décrocher ce diplôme. M. Talbot étudia le violon avec M. J.-A. Gilbert, D.M., le piano et le chant avec madame Berthe Roy, l'harmonie avec feu Joseph Vézina. En 1920, il s'en alla poursuivre ses études à New-York.

M. Talbot est membre de la Société française de musicologie, de Paris. Il a exercé son talent pour la composition avec un rare bonheur. Il y a quelques années, il prenait part à un concours organisé par la Belgo-Canadienne, à Bruxelles, et décrochait le premier prix avec M. Arthur Letondal, et M. Georges-Emile Tanguay, de Montréal. Ses compositions sont d'une inspiration agréable, d'une écriture distinguée et revèlent beaucoup de goût.

M. Talbot est membre de la Société Symphonique depuis plus de vingt ans. Le prochain concert, le 27 mars, sera l'un des principaux qu'il aura dirigés, et il ne néglige rien pour en faire un grand succès artistique.

A LA SOCIETE DES ARTS

M. Frédéric Saint-Pierre, avocat, donnera une causerei sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, samedi soir, 18 mars, à huit heures et demie. Sous le titre: "Dirigeons notre jeunesse", M. Saint-Pierre étudiera divers aspects du problème de la formation des élites chez les jeunes.

Prière de noter que les séances de cette Société se tiendront dorénavant au Palais Montcalm, troisième étage, côté est. Entré libre. Les dames sont invitées.

DES FELICITATIONS

Le Conseil Municipal de la paroisse de Beauport, à sa seance régulière du mois de mars 1933, a adopté la résolution suivante:

"A l'unanimité, le conseil est heureux d'offrir ses plus chaleureuses félicitations à Son Eminence le Cardinal R. Villeneuve, Archevêque de Québec à l'occasion de son élévation au cardinalat de la Sainte Eglise Romaine".

NAP. BEDARD, maire.

PROMENADE EN AEROPLANE

Deux aéroplanes survoleront la ville et les environs dimanche après-midi à partir de 1 heure. Le départ et l'atterrissage se feront en arrière de la gare du C.P.R., sur la rivière St-Charles, près du pont Samson. Elles prendront des passagers (deux à la fois) à un prix très bas, et feront de belles envolées à leur satisfaction. Les machines seront conduites par deux pilotes experts.

Pour toute information et voyage au loin s'adresser à M. Nap. Rousseau 57, du pont. Tél.: 3-3983.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine finissant le 14 mars 1933 ont été de $2,011,000 en diminution de $265,000 sur celles de la semaine correspondante de 1932 au total de $2,276,000.

FETE DANS LA COLONIE IRLANDAISE

Nos concitoyens irlandais ont honoré hier leur glorieux patron, saint Patrice.

MESSE SOLENNELLE

Mgr Plante y assiste. — Message envoyé de Rome par S. E. le Cardinal.

DEUX SEANCES

Nos concitoyens irlandais ont célébré de façon grandiose hier leur fête nationale, la St-Patrice. Une cérémonie religieuse en l'église de la rue MacMahon était le premier article au programme de ce jour du souvenir. De Rome où il vient d'être élevé à la pourpre cardinalice, Son Excellence Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, dans un cablogramme au R. P. Charles Kelz, C. SS. R., adressait hier matin ses voeux à nos compatriotes en liesse. Ce message a été lu aux fidèles réunis au pied des autels pour assister à la cérémonie que présidait Son Excellence Mgr Omer Plante.

Hier, la plupart de nos édifices publics ainsi que nombre de magasins étaient décorés de drapeaux et de feuilles de trèfle. Les membres de la colonie irlandaise arborèrent aussi fièrement sur leur poitrine les couleurs de la Verte Erin. Au cours de l'après-midi, la vaste salle du Palais Montcalm se remplit à sa capacité d'une foule qui devait applaudir chaleureusement un groupe d'élèves de l'Ecole St-Patrice, qui sous la direction de mademoiselle May Derouin, interpréta avec grand brio la revue : "An Irish Lullaby". Les figurants et acteurs au nombre d'une centaine remplirent bien leur partition. Costumes, décors, tout avait été agencé avec extrêmement de goût.

Hier soir, le St. Patrick Litterary Institute donnait au même endroit sa 77ième grande soirée annuelle. Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. H.-G. Carroll, et le R. P. Charles Kelz, C. SS. R., recteur de l'église St-Patrice, avaient bien voulu accorder leur haut patronage à la réunion. Dans un bref discours, avant le lever du rideau, le président de l'Institut, M. J.-P. Slavin, dit que c'était avec un orgueil bien légitime que l'organisation offrait au public cet événement, le 77ième depuis que l'Institut est fondé. Il remercia ses compatriotes de ce concours qu'ils ont toujours su fournir aux organisateurs de soirées comme celle-ci.

"How Casey turned the trick" était le titre de la pièce au programme. Cette comédie, due à la plume de M. J.-C. McMullen, a vivement intéressé les centaines de spectateurs qui se pressaient dans la vaste salle. Les acteurs remplirent admirablement leur rôle et tous méritent des félicitations pour la façon dont ils ont su s'acquitter de leur partition. Dans les entre-actes plusieurs numéros furent exécutés dont: une danse, par mademoiselle Patricia Egan ; un trio musical, mesdemoiselles Anna, May et Loretta Crane ; danse militaire par mademoiselle Patricia Egan ; MM. W. Fritz, Arthur Lewis, Hall Evans et

(Suite à la page 15)

AU COLLEGE DE STE-ANNE

La Société Saint-Louis de Gonzague du cours commercial a donné sa séance annuelle mercredi le 15 mars. Le président, M. Henri Landry, dans un bref discours, rappela d'abord que le temps est précieux, rapide et irréparable. Il faut donc bien l'employer même quand on est jeune. Le secrétaire, M. Jules Dastrous, donna ensuite, dans un langage symbolique, les inscriptions au cahier d'honneur des devoirs dans les différentes classes. Puis M. O. Deladurantaye nomma ceux qui, en raison de leurs succès, sont appelés à faire partie de la Société. Ce sont: en Quatrième, Benoit Michaud et Robert Levesque ; en Troisième A, Antoine Tardif ; en Troisième B, Gabriel Pelletier et Benoit Hudon ; en Deuxième A, Louis Dubé et Robert Lavoie ; En Première A, Hector Morin. Des prix d'honneur furent également décernés à Jules Dastrous, de Quatrième ; Elisée Bernier, de Deuxième A, et Hector Morin, de Première A. Après la lecture d'une narration française par Yves Pluze et d'une version anglaise par Hébert Bourret, Mgr le Supérieur donna encore plus d'autorité aux paroles du président en soulignant brièvement l'importance qu'il y a de bien employer le temps, et félicita les jeunes de leur travail et de leur succès dans la première partie de l'année.

Après la partie académique de cette soirée, les jeunes interprétèrent avec succès la pièce nouvelle de Yves Huard : Une énigme sous Louis X et Louis XI. Les entr'actes furent remplis par les trois tableaux de Maig ough, folie-mélodrame de Victor de Turein, qui eut un immense succès. Nous incluons le programme

J. Hétais.

A L'ACADEMIE FRANCAISE

Par suite de la réception de M. Abel Bonnard à l'Académie Française, cette institution se trouve au complet.

Voici la liste des membres et l'année de leur élection:

Barthou Louis (1918) ; Baudrillart Mgr Alfred (1918) ; Bédier Charles (1920) ; Benoit Pierre (1931) ; Bergson Henri (1914) ; Barrand Louis (1925) ; Besnard Albert (1924) ; Bordeaux Henri (1919) ; Bourget Paul (1894) ; Bremond abbé Henri (1923) ; Brieux Eugène (1909).

Cambon Jules (1918) ; Chaumeix André (1930) ; Chevrillon André (1920).

Donnay Maurice (1907) ; Doumic René (1909).

Estaunié Edouard (1923).

Goyau Georges (1922).

Hanotaux Gabriel (1897) ; Henri-Robert (1923) ; Hermant Abel (1927).

Julian Camille (1924).

La Force, Duc de (1925) ; La Gorce, Pierre de (1914) ; Lavedan Henri (1898) ; Lecomte Geo ges (1924) ; Lenôtre G. (1932) ; Lyautey, maréchal (1912).

Made'in Louis (1927) ; Mâle Emile (1927).

Nohlac Pierre (1922).

Jaéologue Maurice (1928) ; Pétainmar Philippe (1929) ; Picard Emile (1924) ; Poincaré Raymond (1909) ; Prévost Marcel (1909) ; Régnier Henri de (1911).

Valéry Paul (1925).

Weygand Général Maxime (1931).

Fin du débat sur le bill de Québec

Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative a disposé hier du projet de loi amendant la charte de la cité de Québec. — L'administration municipale obtient le pouvoir d'emprunt qu'elle demandait ($1,857,882) mais elle se voit refuser la permission d'imposer une taxe de $25 aux étrangers qui veulent travailler ici. — Retrait de la clause se rapportant à la Cloutier Shoe.— Intéressant débat à propos de l'Exposition.

LA DETTE DE NOTRE VILLE

Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative a disposé hier du projet de loi amendant la charte de la cité de Québec. Le comité a accordé au conseil de ville tous les pouvoirs d'emprunter ($1,857,882) qu'il demandait mais il lui a refusé le droit d'imposer une taxe de vingt-cinq piastres sur "toute personne ne résidant pas à Québec et n'y payant pas de taxe qui y voudrait travailler".

Grâce à un amendement qui a été adopté la ville pourra commencer sans tarder la construction du viaduc à l'extrémité de l'avenue Parent. Le maire a lui-même déclaré que la ville exécuterait sans délais ces travaux au myen des octrois accordés en vertu de la loi du chômage, 1933. La ville pourra aussi échanger des terrains avec les Jésuites pour permettre la construction du collège de ces derniers.

La ville a retiré d'elle-même l'amendement qui l'aurait autorisée à payer $3,000 à la "Cloutier Shoe Manufacturing" pour son déménagement de Kitchener à Québec.

Au cours de la discussion sur les demandes d'emprunt, le premier ministre a fait observer au maire que la situation financière de Québec n'était pas rose.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Vous avez une dette consolidée de $23,000,000 et une dette flottante de $6,700,000. C'est beaucoup"!

La demande d'un emprunt pour couvrir les découverts de la Commission de l'Exposition a aussi soulevé une discussion intéressante. L'honorable M. J.-N. Francoeur a posé des petites questions qui ont amené des aveux intéressants concernant les déficits de l'Exposition.

M. Edgar Rochette (Charlevoix-Saguenay) a proposé un amendement comportant la reorganisation complète de la Commission de l'Exposition. M. Lucien Dugas (Joliette), qui présidait, a déclaré hors d'ordre cet amendement insuffisamment couvert par les avis. Il a rejeté également deux amendements de la Ligue des Propriétaires. Dans ce cas, il n'y avait eu aucun avis de donné.

La ville retire l'article concernant la compagnie "Cloutier Shoe Manufacturing".

La clause proposant une commutation de taxes au Château Frontenac pour cinq ans est adoptée sans grande discussion.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "La compagnie du Pacifique Canadien n'a pas fait d'objection à cette demande?"

L'évaluation du Château est fixée à $2,700,000 pour 1932-33 avec augmentation graduelle de $200,000 par année pendant 4 ans, pour atteindre un maximum de $3,500,000 pour 1936-37. L'exécution ne s'applique ni à la taxe d'eau ni aux taxes scolaires.

L'article suivant permet à la ville de payer la part qui sera fixée par la commission des chemins de fer pour l'érection d'un viaduc sur l'avenue Parent, et d'emprunter à cette fin.

La question de la municipalisation revient sur le tapis.

M. LANGIS GALIPEAULT. —"M. le maire a dit hier que le juge Galipeault s'était déclaré en faveur de la municipalisation. Je suis autorisé à dire que le juge Galipeault n'a jamais fait une telle déclaration. Au contraire, il est opposé à la municipalisation."

Le Maire LAVIGUEUR. — "M. le juge Galipeault a dit qu'il approuvait les demandes de la Ligue des Propriétaires. Or la Ligue demandait la municipalisation."

Le maire félicite les citoyens qui s'occupent de la chose publique.

M. Langis GALIPEAULT. —"Pour en revenir à l'article je dois dire que nos informations sont à l'effet que la ville palera seule pour le viaduc."

M. DUPLESSIS. — "C'est faire de l'économie que de protéger les vies humaines.

LE MAIRE. — "Je suis en négociations avec le Pacifique. Moyennant certaines concessions la compagnie est disposée à faire sa part."

M. DROLET. —"Nous devons protéger la vie de nos gens même si nous devons être seuls à payer."

L'hon. M. FRANCOEUR.—"Est-ce que les travaux commenceront bientôt?"

LE MAIRE. — "Nous avons l'intention de faire ces travaux avec l'argent du chômage."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Ce sont des travaux urgents et en les exécutant vous aiderez les chômeurs."

(Suite à la page 11)

LES DANGERS DE LA SPECULATION

M. J.-E. Grégoire continue ses cours d'économie politique à l'Académie. — Quels sont les spéculateurs et les agioteurs ?

ERREURS A EVITER

M. J.-E. Grégoire, C.R., professeur d'Economie Politique, a donné un cours intéressant hier soir devant les élèves du Cours Supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale. M. Grégoire a parlé de la spéculation en traitant de sa nature et de ses dangers.

Le spéculateur est celui qui, au courant de la production et de la consommation achète pour revendre plus tard à un prix plus élevé, ou qui vend aujourd'hui pour racheter plus tard à un prix moindre. D'une façon générale, tous les hommes spéculent: les capitalistes, les producteurs, industriels et cultivateurs dans leur production ou leurs placements espèrent en l'avenir.

Traitant de la spéculation en Bourse Reboud dit qu'elle consiste dans "les actes accomplis par des personnes qui, à l'aide de connaissances spéciales et de prévisions raisonnées, s'efforcent de profiter des écarts naturels des prix d'une valeur ou d'une marchandise, dans le temps ou dans l'espace, pour réaliser un bénéfice".

Il ne faut pas confondre la spéculation qui peut être un commerce sain et raisonné avec le jeu qui achète ou vend au hasard sur la foi des rumeurs ou de propagande habile organisées par des agioteurs ou manipulateurs de valeurs. Les hausses ou les baisses factices sont souvent leur oeuvre, toujours au détriment du public en quête de fortunes faciles.

L'incertitude de l'avenir rend toujours la spéculation difficile, presque hasardeuse La formation d'un prix est un phénomène complexe : un événement politique, un incident diplomatique, un changement de température, une rumeur peuvent en quelques instants en changer le cours. Les erreurs des acheteurs et des vendeurs contribueront encore à modifier les prix dans un sens ou dans un autre, sans tenir compte de la logique.

Les manoeuvres des agioteurs peuvent déterminer des hausses ou des baisses violentes, provoquer même des débâcles, au détriment des capitalistes sérieux, et de la saine finance.

Les cours peuvent donc être faussés et c'est un des nombreux dangers.

HONNEUR AU MERITE

Il nous fait plaisir d'annoncer que Mlle Thérèse Laforest, ex-institutrice au collège de St-François-Xavier de la Riv. du Loup, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Pierre E. Labercque, inspecteur d'écoles, une gratification de $20.00 pour son succès dans l'enseignement.

Nos plus sincères félicitations.

JOUTE ORATOIRE A LA SALLE LOYOLA

Le suffrage féminin fait le sujet de la discussion. — MM. Gérard Hamel et Clovis Thibaudeau triomphent.

CONTRE LA MESURE

Jeudi soir, à la salle Loyola envahie par des centaines de personnes, a eu lieu un brillant débat. Le suffrage féminin était discuté par quatre habiles orateurs, MM. Gérard Hamel, président des étudiants en Droit, Philippe Miller, Clovis Thibaudeau, et Paul Rousseau, tous quatre étudiants en droit.

M. Louis-Alfred Ferland, E. E. D., secrétaire-trésorier de la Commission oratoire du Cercle Loyola, présenta, en termes délicats et spirituels, ses confrères.

M. Philippe-Auguste Miller soutint l'affirmative de la proposition. Il échafauda un système philosophique solide. Dans une langue châtiée et un langage tempérant M. Miller établit le droit que possède la femme à voter.

L'orateur suivant fut M. Clovis Thibodeau qui nia aux femmes le droit de suffrage. Il le fit avec chaleur et sa parole transpirait parfois l'ardeur qui le consume.

"Monstres", "pimbêches", enfarinées" et autres épithètes gracieuses furent employées par M. Thibodeau

(Suite à la page 4)

AUX CHAUFFEURS DE TAXIS

Les Chauffeurs de Taxis de la Cité de Québec auront, cette année, leurs retraites pascales dans la maison de la Passion, soit du 2 au 9 avril inclusivement. Les exercices auront lieu tous les soirs, à 7 heures 30, en la Chapelle des Soeurs Franciscaines, Grande Allée. Tous sont cordialement invités.

Ernest Dubé, ptre.
Aumônier des Chauffeurs de Taxis
(Tél. : 4-3040)

RAPPORT AU CONSEIL SUR LE CHOMAGE

6,617 sans-travail à Québec, d'après le trésorier de la ville.

3,757 JOURNALIERS

Réponse à une interpellation faite par l'échevin R. DeBlois.

INTERESSANT TABLEAU

Il y a deux mois environ, M. l'échevin Rodolphe DeBlois, C.R., dans une interpellation au conseil, s'enquérait du nombre des chômeurs qui se sont rapportés à l'Hôtel de Ville et demandait quelle était l'ancienne occupation de tous ces gens. M. P.-N. Verge, trésorier de la ville, qui contrôle la distribution des cartes des sans-travail, a répondu d'une façon très élaborée à cette demande et un intéressant tableau a été soumis hier soir au conseil municipal. Force nous est de le résumer. Voici, en premier lieu, le nombre des chômeurs par quartier:

St-Sauveur	2,674
St-Roch	1,220
Champlain	589
Limoilou	1,221
St-Jean-Baptiste	757
Incontrôlés	156
Soit un total de	6,617

Le calcul a été fait pour tous les corps de métiers et tous les genres d'occupations. Voici donc le nombre des chômeurs par rapport à chaque catégorie de travail:

Journaliers	3,757
Menuisiers	469
Peintres	267
Pompiers-couvreurs	151
Charretiers	140
Mécaniciens	138
Charpentiers	48
Chauffeurs	314
Plâtriers	47
Maçons	29
Tailleurs de pierre	19
Tireurs de joints	4
Tailleurs de vitre	1
Briqueleurs	49
Ent.-contracteurs	11
Contremaitres	25
Débardeurs	67
Conférenciers	1
Empl. ch. de fer	59
Employés civils	18
Electriciens	57
Ingénieurs	52
Machinistes	38
Cordonniers	171
Commis	184
Comptables	51
Commis de bureau	6
Comm.-voyageurs	45
Cuisiniers	33
Boulangers	21
Bouchers	17
Forgerons	33
Gardiens	18
Jardiniers	12
Navigateurs	17
Pressiers	14
Typographes	13
Tailleurs	18
Pâtissiers	12
Tailleurs de cuir	24
Agents	20
Accordeurs	1
Bijoutiers	3
Bourreurs	2
Barbiers	3
Ouv. en bouilloire	2
Concierges	2
Car maker	1
Chimistes	2
Collecteurs	3
Charroyeurs	3
Charrons	3
Chaudronniers	4
Colleurs	2
Chaloupiers	1
Doreurs	1
Dessinateurs	4
Détectives	1
Expéditeurs	7
Fleuristes	1
Gantiers	2
Fondeurs	1
Garde-forestiers	1
Garagistes	1
Gérants	4
Infirmiers	1
Imprimeurs	6
Latteurs	6
Sectionnaires	2
Opérateurs cinéma	1
Messagers	2
Cardeurs	2

(Suite à la page 15)

Un terrible drame du feu en Gaspésie

Deux enfants, âgés de 5 et 1 ans, sont brûlés vifs à St-Joachim de Tourelles. — L'aîné, un garçon, venait de la Crèche et avait été adopté par la famille de M. Georges Labrie. — Madame Labrie était sortie pendant quelques minutes pour aller au magasin quand le feu a éclaté. — Accident à Ste-Anne des Monts.

DANS LA FORET

Un message télégraphique, reçu hier soir de notre correspondant à Ste-Anne des Monts, contenait le récit d'un drame du feu qui vient de se dérouler à St-Joachim des Tourelles en Gaspésie.

Madame Labrie, épouse de M. Georges Labrie, de St-Joachim, avait quitté sa résidence pendant quelques minutes pour se rendre au magasin voisin. Deux enfants, âgés de 5 et 1 ans, étaient restés seuls à la maison. En l'absence de la femme, le feu éclata et on s'en aperçut trop tard pour sauver les bambins que la crainte avait fait se réfugier sous la table de la cuisine. L'aîné des enfants, un garçon, venait de la Crèche de Québec et avait été adopté il y a quelques années par la famille Labrie. Les cadavres calcinés ont été trouvés dans les ruines de la maison.

Le même message nous apprenait un autre accident qui heureusement n'aura pas de suites fatales. M. Philippe Levesque, de Ste-Anne des Monts, parti à la chasse avec son beau-frère, M. Cyrille Levesque, s'est tiré une balle dans le bras droit en maniant son arme. De la façon dont le drame est survenu, la victime devait presque fatalement recevoir le coup en pleine poitrine. M. Levesque a ramené le blessé à Ste-Anne où celui-ci est entré à l'hôpital. C'est à vingt milles en forêt que cette tragédie est arrivée.

EN COUR SUPERIEURE

Un intéressant point de droit est soulevé.

L'hon. Juge Noël Belleau a entendu hier la cause de Joseph-Jules Lachance contre la Quebec Engineering Supply Co. Ltd. Le demandeur réclame $999 alléguant que son jeune fils, âgé de 4 ans, a été tué par le camion de cette compagnie, le 14 octobre dernier. Le chauffeur du camion se souvient d'avoir reculé, mais il n'a pas eu connaissance de l'accident. Le président du tribunal devra d'abord décider cette question de responsabilité, mais il s'en soulève une autre. Au moment de l'accident, le conducteur s'en allait dîner chez lui avec le camion de la compagnie. Il s'agit de savoir si, dans de telles circonstances, la compagnie est responsable en droit.

La cause a été prise en délibéré. M. Rodolphe DeBlois, C.R., occupait pour la poursuite, et Mtre Lanois Galipeault pour la défense.

L'hon. Juge Belleau a aussi rendu jugement dans la cause de J.-A. Debonneville contre P. Latouche. Le demandeur réclamait $150 pour dommages subis dans un accident d'automobile survenu le 26 septembre dernier. Son action est rejetée avec frais et dépens.

REUNION D'AMICALE

L'Amicale du couvent de Notre-Dame de Grâce, 161, rue de Mazenod, tiendra sa première réunion dimanche, le 19 mars, à 1 heure 30 p. m.

Les Anciennes qui n'ont pas reçu de cartes sont priées de se rendre à notre chaleureux appel.

Les Religieuses de Saint-François d'Assise.

LES EMPLOYES CIVIQUES

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association Sportive et Récréative des Employés civiques qui aura lieu lundi soir prochain, à cinq heures, le président sortant de charge, M. Edgar Bussières, député-greffier de la Cour du Recorder, sera appelé tout probablement à remplir cete fonction pour un autre terme. Les prochaines élections chez les employés civiques soulèvent un intérêt des plus vifs.

LUNDI LA FETE DE SAINT JOSEPH

De grandioses démonstrations se dérouleront ce jour-là à l'Oratoire et en l'église paroissiale de saint Joseph.

LE PROGRAMME

La célébration de la fête de saint Joseph donnera lieu à de belles démonstrations, lundi prochain, à l'Oratoire du Chemin Ste-Foy et en l'église de la paroisse Saint-Joseph. Ces cérémonies seront présidées par Son Excellence Monseigneur J.-Omer Plante, Auxiliaire de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., qui assistera à une manifestation à 3 heures, à l'Oratoire, et se rendra à l'église Saint-Joseph, le soir, à 7 heures 30. On s'attend, cette année, à ce que des foules très nombreuses se pressent aux sanctuaires du grand saint. Demain, il y aura exercices comme aux autres dimanches : à 1 heure, 2 heures 30, 3 heures 30 et 4 heures 30. Nous donnons maintenant le programme officiel de la journée de lundi à l'Oratoire.

LE MATIN

Messes de 5 heures 30 à 8 heures inclusivement.

L'APRES-MIDI

A 3 heures, cérémonie présidée par S. E. Mgr O. Plante, Auxiliaire de S. E. le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec.

Programme de cette cérémonie :

1—Orgue. Ouverture, par M. Bernier, organiste de Saint-Jean-Baptiste.

2—Cantique, par la Petite Maîtrise Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Joseph De Smet.

3—Adresse de bienvenue à S. E. Mgr Plante par M. l'abbé Eugène Brunet, Directeur du Centre Canadien de la Pieuse Union Saint-Joseph.

5—Cantique, par la Petite Maîtrise Notre-Dame.

6—Salut solennel avec Mgr Plante comme officiant, assisté d'un Révérend Père Franciscain et d'un Révérend Père Jésuite.

7—Cantique final, par la Petite Maîtrise Notre-Dame avec accompagnement d'orgue par M. Bernier.

A 7 heures 30, prières, chants et bénédiction du Très Saint Sacrement.

N. B.—Les portes de la chapelle resteront ouvertes au public, jusqu'à 9 heures du soir.

En l'église Saint-Joseph, il y aura messe solennelle, à 7 heures. Le soir, à 7 heures 30, S. E. Mgr Plante présidera une grande manifestation au cours de laquelle M. l'abbé St-Georges Bergeron, du Séminaire, donnera le sermon de circonstance.

LA PROPAGATION DE LA FOI

Pour ses contributions à l'oeuvre de la Propagation de la Foi, le diocèse de Québec l'emporte sur Montréal, cette année, par $5 $56.07. En 1929, le Conseil de l'Est du Canada avait souscrit la somme de $142,403.65 ; en 1930 il a versé $145,960.60; en 1931, $114,862.08 et en 1932, il a donné $96,417.33.

Les catholiques de l'Est sont un peu plus de deux millions deux cent mille. Ils ont versé les quatre parts suivantes:

Québec : $24.008.44 ; Montréal : $18,952.37 ; St-Hyacinthe : $7,342.44 ; St-Jean : $6,401.57 ; Trois-Rivières : $5,920.87 ; Nicolet : $5,310.06 ; Ottawa : $4,431.51 ; Chicoutimi : $4,272.93 ; Sherbrooke : $3,611.37 ; Halifax : $2,547.50 ; Joliette : $2,526.47 ; Chatam : $2,398.97 ; Antigonish : $2,315.76 ; Valleyfield, $1,647.00 ; Rimouski : $900.00 ; Mont-Laurier : $749.44 ; Charlottetown : $739.39 ; Gaspé : $334.16, et Vicariat du Golfe : $294.52. Sur ce montant de $96,417.33, l'on a retenu $20,084.50 pour le Séminaire de Pont-Viau ; $3,346.99 pour le Séminaire de Scarboro Bluff, près de Toronto ; une somme de $65,281.06 est versée au Conseil Général de Rome qui en fera la distribution à toutes les missions du monde catholique sans oublier nos missions du Canada.

Une Innovation de la Chrysler Corp.

DEUX NOUVEAUX CHRYSLER
7 Passagers
A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
Un "SIX" et un "HUIT" Cylindres

Voyez notre FILM D'EPREUSES CHRYSLER
La solidité de la carrosserie Chrysler est une protection en cas de capotement ou toutes autres circonstances d'accidents.

UN SEPT PASSAGERS CHRYSLER
$1650
UNIVERSAL AUTO Limited
33 DE LA COURONNE QUEBEC

Baisse de Prix
de Chrysler cette année
CHRYSLER 6 avec équipement de pneus "Airwheel" 1347
CHRYSLEE 8 cylindres 5 passagers 1598
Prix F. à B. Québec.